

Rapport d'activités 2022

Chambre des Métiers



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

Juin 2023

Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg
2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
T : (+352) 42 67 67 - 1
E : info@cdm.lu
LinkedIn : Chambre des Métiers Luxembourg
Twitter : @CdMLuxembourg
Facebook : chambredesmetiersluxembourg
www.cdm.lu
formations.cdm.lu/fr/brevet-maitrise
www.createur.cdm.lu

Table des matières

1. « 2022 » - une année multi-crisis et multi-défis !	5
2. Les 15 initiatives-phares réalisées en 2022	22
2.1. Panoplie de services offerts aux entreprises en 2022 via les deux hotlines #BoostHandwerk et #EnergyHandwerk.....	22
2.2. Campagne “Make. Shape. Create. A better place to work » (bien-être au travail)	26
2.3. Accompagnement « cédants / repreneurs » par le Service « Contact Entreprise »	29
2.4. Création d’entreprise.....	30
2.5. Outil de monitoring digital « Check Résilience » d’une entreprise artisanale	31
2.6. Nouveau Label : « Nohalteg an d’Zukunft+ ».....	32
2.7. Initiatives du Service « eHandwerk » et campagne « eFacturation ».....	35
2.8. Actions Label « Made in Luxembourg »	36
2.9. « Hallo Handwerk » - Semaines thématiques visant à faire découvrir aux jeunes de l’enseignement fondamental leur passion pour l’Artisanat	38
2.10. Remise solennelle des diplômes et certificats de fin d’apprentissage (en mode hybride).....	40
2.11. Réforme pluriannuelle du Brevet de Maîtrise : lancement du nouveau Brevet de « Maître artisan en beauté » en automne 2022	41
2.12. Edition 2022 - Remise des diplômes de Brevet de Maîtrise à 111 nouveaux maîtres artisans	43
2.13. Offensive Internationalisation dans l’Artisanat : Webinaires « Gudde Moien Groussregioun! »	44
2.14. 7 ^{ème} édition du Prix de l’Innovation dans l’Artisanat.....	45
2.15. Coopération interrégionale des chambres des métiers et de l’artisanat axée sur le sujet « Assurer l’avenir de l’Artisanat en Grande Région en temps de crise » (« Zukunftssicherung des Handwerks der Großregion in Krisenzeiten »)	46
3. Evolution de l’Artisanat en 2022 : « Une évolution ralentie face à une incertitude économique »	48
3.1. Evolution des entreprises et de l’emploi dans l’Artisanat en 2022	48
3.2. Evolution « conjoncturelle » de l’Artisanat.....	51
3.3. Rôle, activités et missions.....	52
3.4. Composition et organisation de la Chambre des Métiers	52
3.5. Législation et réglementation.....	53
3.6. Organigramme de la Chambre des Métiers (version 01/12/2022)	54
3.7. Composition de l’Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers	56
4. Les activités des Services de la Chambre des Métiers en 2022	58
4.1. Service « Formation initiale »	58
4.1.1. Missions	58
4.1.2. Activités 2022.....	59
4.1.3. Chiffres-clés	64
4.2. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »	65
4.2.1. Missions	65
4.2.2. Activités relatives au Brevet de Maîtrise en 2022.....	66
4.2.3. Activités relatives à la Formation continue en 2022	67
4.2.4. Brevet de Maîtrise (BdM) - Chiffres-clés.....	70
4.2.5. Formation continue – Chiffres-clés	70
4.3. Service « Perspektiv Handwerk ».....	71
4.3.1. Missions	71

4.3.2.	<i>Activités 2022</i>	71
4.3.3.	<i>Chiffres-clés</i>	84
4.4.	Service « Affaires économiques »	85
4.4.1.	<i>Missions</i>	85
4.4.2.	<i>Activités 2022</i>	85
4.5.	Service « Contact Entreprise »	94
4.5.1.	<i>Missions</i>	94
4.5.2.	<i>Activités 2022</i>	94
4.6.	Service « Affaires juridiques & Avis »	101
4.6.1.	<i>Missions</i>	101
4.6.2.	<i>Activités 2022</i>	101
4.7.	Service « Affaires environnementales, technologiques & innovation »	103
4.7.1.	<i>Missions</i>	103
4.7.2.	<i>Activités 2022</i>	103
4.8.	Service « eHandwerk »	108
4.8.1.	<i>Missions</i>	108
4.8.2.	<i>Activités 2022</i>	108
4.9.	Service Affaires européennes »	114
4.9.1.	<i>Missions</i>	114
4.9.2.	<i>Activités 2022</i>	114
4.10.	Service « Affaires sociales, Emploi & Formation »	116
4.10.1.	<i>Missions :</i>	116
4.10.2.	<i>Activités 2022</i>	116
4.11.	Service « Communication, Marketing & Relations publiques »	121
4.11.1.	<i>Missions</i>	121
4.11.2.	<i>Activités 2022</i>	121
4.12.	Service « Ressources Humaines & Communication Interne »	130
4.12.1.	<i>Missions</i>	130
4.12.2.	<i>Activités 2022</i>	130
4.13.	Service « Office Management »	132
4.13.1.	<i>Missions</i>	132
4.13.2.	<i>Activités 2022</i>	132
4.14.	Service « Comptabilité »	133
4.14.1.	<i>Missions</i>	133
4.14.2.	<i>Activités 2022</i>	133
4.15.	Service « Informatique »	134
4.15.1.	<i>Missions</i>	134
4.15.2.	<i>Activités 2022</i>	134
5.	ANNEXE - Situation financière de la Chambre des Métiers en 2022	136
5.1.	Activités de formation	136
5.2.	Activités de promotion et de recherche	137
5.3.	Autres activités	137
5.4.	Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2022	137

1. « 2022 » - une année multi-crisis et multi-défis !

2022 a été fortement marquée par la guerre en Ukraine, déclenchant notamment une hausse inflationniste et une augmentation des prix énergétiques, évolutions qui ont impacté l'activité artisanale. Il importe de noter dans ce contexte que le premier semestre 2022 était d'autant plus encore fortement marqué par la crise sanitaire de la COVID-19.

Dès lors, les travaux de la Chambre des Métiers étaient orientés vers la recherche de solutions aux problèmes et besoins en conseil rapportés par les entreprises artisanales. Les besoins en termes de guidance des entreprises, surtout au niveau de la transition énergétique et digitale, ont ainsi impacté fondamentalement les structures de conseils et de guidance.

Selon les résultats de l'enquête de conjoncture de la Chambre des Métiers, le ralentissement économique se poursuit. Pour l'Artisanat pris dans son ensemble, l'indicateur de l'activité a fortement baissé au 4^{ème} trimestre 2022 et les chefs d'entreprise prévoient un nouveau recul au début de l'année 2023, confirmé par les enquêtes les plus récentes.

La hausse des taux d'intérêts, accompagnée de certaines décisions et annonces politiques, impactent essentiellement le secteur de la construction, mais les décisions prises dans le contexte de la transition énergétique ont également des répercussions défavorables sur la mécanique. L'indexation automatique des salaires, avec un scénario réaliste de l'échéance de trois tranches au cours de la seule année 2023, risque de contribuer à une spirale salaire-prix qui ne serait guère de nature à améliorer l'environnement économique.

Aux yeux des entreprises artisanales, la situation de multi-crise 2021-2023 a fortement réduit les réserves, impactant négativement leurs capacités d'investissement. L'avenir reste donc marqué par une grande incertitude.

Toutefois, en passant de crise en crise, l'équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers a pu maintenir voire renforcer sa dynamique dans le but de soutenir l'Artisanat et ses entreprises par des actions et initiatives à valeur ajoutée.

Bilan 2022 considérable

Dans le cadre du chapitre introductif du présent document, 15 initiatives-phares ont été présentées mettant en exergue la large palette d'activités novatrices de l'organisation de l'Artisanat.

Au service des entreprises artisanales depuis 1924, la Chambre des Métiers, l'Institution représentative de l'Artisanat constituée aujourd'hui de plus d'une centaine d'activités répertoriées dans les secteurs de l'alimentation, de la mode, de la santé et de l'hygiène, de la mécanique, de la construction et de la communication, des arts, multimédia et spectacles, a innové sur de nombreux plans en 2022.

L'Artisanat constituant le premier employeur du Grand-Duché de Luxembourg avec plus de 8.600 entreprises, occupant quelque 105.000 personnes, la Chambre des Métiers se félicite, en cette année difficile marquée par la crise économique, de la mise en œuvre de projets stratégiques, notamment l'organisation du « Prix de l'Innovation dans l'Artisanat », la deuxième phase de la grande campagne à succès de #MakersOfLuxembourg, la hotline #EnergyHandwiera dans le cadre de crise énergétique, le renforcement des actions du Service « eHandwiera » dans le cadre du « Pakt Pro Artisanat » (« Artisanat 4.0 »), des actions ciblées dans le domaine des affaires européennes, une série d'initiatives innovatrices (e.a. dans l'enseignement fondamental)

du Service « Perspektiv Handwierk » promouvant l'image de marque de l'Artisanat, le lancement du nouveau Brevet de Maîtrise « Beauté » dans le cadre de la réforme du Brevet de Maîtrise pour ne citer que ces exemples.

En 2022, le « développement durable » (et plus particulièrement la RSE) a été un sujet-phare à la base de nombreuses initiatives de la Chambre des Métiers. La transmission / reprise d'entreprises a également été un point fort des activités stratégiques développées par l'équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers.

La coopération interne entre conseillers se définit plus particulièrement par une approche par « équipes de compétences pluridisciplinaires » regroupant des conseillers en provenance de différents services liés par une même thématique et débouchant sur une approche stratégique proactive autour des sujets-clés pour l'Artisanat.

Le présent rapport d'activités 2022 donne une vue d'ensemble des nombreuses actions quotidiennes multiples et variées menées par les élus et par les collaborateurs de la Chambre des Métiers pour servir le secteur dans son intégralité.

Par ailleurs, un « Rapport annuel 2022 » synthétique résumant les initiatives-phares réalisées et présentant les chiffres-clés de l'activité de la Chambre des Métiers de l'année passée sera publié et pourra être téléchargé sur www.cdm.lu.

Elections d'une nouvelle Assemblée Plénière

Alors que 2021 avait été une année décisive au niveau de l'organisation interne de la Chambre des Métiers avec l'introduction d'une nouvelle structure organisatrice et la mise en place d'une nouvelle équipe de direction, 2022 était marquée par les élections organisées dans le secteur de l'Artisanat (avril 2022).



Assemblée constituante de la Chambre des Métiers (13 juin 2022)
en présence du Ministre des Classes moyennes Lex Delles

Ainsi, les nouveaux membres élus pour un mandat de cinq ans se sont réunis le 13 juin 2022 en Assemblée constituante, sous la présidence du Ministre des Classes moyennes Lex Delles, pour élire en leur sein un Président, deux Vice-Présidents et six porte-paroles, lesquels composent le Comité de la Chambre des Métiers.

Candidat pour un deuxième et dernier mandat de cinq ans, Tom Oberweis a été réélu par l'Assemblée Plénière en tant que Président de la Chambre des Métiers. Il est épaulé par Paul Nathan et par Alexandre Kieffer, tous les deux élus Vice-Présidents.

Les 6 groupes de métiers composant l'Assemblée Plénière sont représentés par Luc Meyer (Groupe « Alimentation »), Alexa Ballmann (Groupe « Mode, Santé, Hygiène »), Fränz Dostert, (Groupe « Mécanique »), Georges Reckinger, (Groupe « Construction - Gros-œuvre - Parachèvement »), Pol Koppes (Groupe « Construction - Equipements techniques »), Sébastien Steffes (Groupe « Communication, Multimédia, Art et autres activités »)¹.



Assemblée constituante de la Chambre des Métiers (13 juin 2022)

Dans sa première intervention après sa réélection, le Président Tom Oberweis a remercié ses confrères et consœurs pour leur confiance et s'est dit confiant que les travaux des élus de l'Assemblée Plénière et du Comité, épaulé par le Directeur général Tom Wirion et son équipe, vont permettre à l'Artisanat d'aller de l'avant, « *même si le contexte actuel est extrêmement difficile et incertain. Car même s'il faudra naviguer dans une mer d'incertitudes, une chose est sûre : l'Artisanat construit l'avenir, l'avenir du pays et l'avenir de tout un chacun.* »

D'après Tom Oberweis, l'Artisanat est un acteur compétent, fiable et dynamique. Un acteur qui sait s'affirmer dans un marché globalisé, qui est proactif et qui sait anticiper

¹ Le Président, les deux Vice-Présidents et les six porte-paroles sont représentés au Comité de la Chambre des Métiers, auxquels s'ajoute le Président de la Fédération des Artisans appelé à siéger au Comité comme membre coopté et avec voix consultative.

les mégatendances. L'Artisanat est ainsi une référence en matière d'innovation, de développement durable et de la digitalisation.

C'est autour de cette nouvelle ligne directrice que le Président de la Chambre des Métiers entend inscrire les travaux de l'institution représentative de l'Artisanat pendant son deuxième mandat : « *La mission de la Chambre des Métiers se résume parfaitement dans les trois mots-clés suivants : Make. Shape. Create.² Ce ne sont pas uniquement les mots-clés utilisés depuis l'été 2021 dans le cadre de la vaste campagne d'image #MakersOfLuxembourg, mais ce seront dorénavant également ces expressions fédératrices dynamisantes qui vont refléter les actions et initiatives de l'institution représentative du secteur.* ».

« *MAKE (it happen)* » illustre la mission en lien avec la promotion de l'esprit d'entreprise et l'accompagnement dans le cadre de la création, du développement et de la transmission d'entreprise.

« *SHAPE (a favourable environment)* » représente la mission visant à aider à concevoir un cadre favorable au développement et à l'innovation de l'Artisanat, acteur incontournable pour répondre aux mégatendances du monde d'aujourd'hui et de demain.

« *CREATE (performant learning opportunities)* » reflète la volonté de la Chambre des Métiers à créer des vocations en offrant aux personnes souhaitant faire carrière dans l'Artisanat des formations professionnelles performantes. »

La nouvelle ligne directrice est appuyée par une nouvelle identité visuelle et par un nouveau logo.



Cette nouvelle identité visuelle reflète les valeurs défendues par la Chambre des Métiers, à savoir la fiabilité, la créativité, l'intégrité et le professionnalisme, sachant que la Chambre des Métiers est « DE PARTNER VUM HANDWIERK ».

Il va sans dire que la politique en faveur des PME de l'Artisanat de la Chambre des Métiers se définit notamment par rapport aux objectifs stratégiques globaux intégrés dans le plan d'action de la Chambre des Métiers dont la vision tend à renforcer sa mission visant à : « *Imaginer et soutenir l'Artisanat dans l'univers de demain* ».

Cette vision prend son assise au travers des éléments-clés qui sous-tendent l'orientation stratégique de la Chambre des Métiers, à savoir :

- Favoriser le développement économique et social de l'Artisanat ;
- Pérenniser et développer les savoir-faire par la formation ;
- Sensibiliser, conseiller et accompagner les entreprises ;
- Soutenir la créativité et l'innovation.

² <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/MAKERScampagne-2022-FR>

La vision et les objectifs y relatifs chapotent les objectifs spécifiques assurés dans le cadre des différents services de la Chambre des Métiers mettant en œuvre sur le terrain le plan d'action annuel de l'organisation de l'Artisanat.



« Rapport annuel 2022 » qui constitue une synthèse des nombreuses initiatives relevées dans le présent rapport d'activité 2022 détaillé

Représentation des intérêts de l'Artisanat

La Chambre des Métiers a mené des pourparlers réguliers avec le Ministre des Classes Moyennes, Monsieur Lex Delles en vue de la prise en compte de l'Artisanat dans l'approche stratégique du Ministère de l'Economie en faveur de l'économie.

Ont ainsi été abordés les sujets prioritaires suivants : la promotion de l'entrepreneuriat, la transmission d'entreprises, le statut de l'indépendant, les zones d'activités et les infrastructures, le manque de main-d'œuvre et les besoins en compétences, le développement durable, l'innovation et la digitalisation, la transition et l'efficacité énergétique tout comme la décarbonisation, la circularité, l'investissement et le financement, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ainsi que l'internationalisation.

Tout au long de la crise économique et énergétique des pourparlers ont été menés avec le Ministère de l'Economie et d'autres ministères compétents afin de défendre la cause de l'Artisanat et de discuter des prises propositions consécutives soumises au Gouvernement détaillant les revendications de l'Artisanat en faveur d'une relance économique et de la prise en compte des problèmes des PME artisanales (inflation, augmentation des charges salariales, hausse des prix énergétiques, manque de liquidités et de réserves, charges en hausse rapide, productivité réduite, profitabilité décroissante, rentabilité défailante, etc.)



Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Remise Brevets de Maîtrise (27 mars 2022)

Le partenariat de longue date avec le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Monsieur Claude Meisch, s'est avéré être déterminant dans la mise en œuvre des différentes étapes dans la réforme du Brevet de Maîtrise et dans la formation professionnelle (initiale et continue).



Remise Brevets de Maîtrise (27 mars 2022)

Initiatives politiques diverses

2022 a été une année intense en termes d'initiatives politiques, notamment dans le cadre de la crise économique et énergétique³.

Ainsi, un grand nombre d'entrevues a été réalisé que ce soit sur les sujets d'actualité ou sur des initiatives stratégiques ou partenariats à engager.

³ „Background am Gespräch“ zum Handwerk in Luxemburg : <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/background-am-gespreich-zum-handwerk-in-luxemburg>

Dans l'ensemble, 40 rendez-vous politiques de haut niveau ont été organisées, dont :

- 14 entretiens avec des Ministres ;
- 4 rendez-vous avec des partis politiques.

et des visites d'entreprises de haut niveau, dont :

- 8 visites d'entreprises en présence de SAR le Grand-Duc Héritier et de représentants du Gouvernement ;
- 14 visites d'entreprises (e.a. échanges sur la situation dans les branches artisanales avec e.a. le Président / le Directeur Général).

Tout au long de l'année, la Chambre des Métiers a pris l'initiative de publier diverses autres prises de position d'envergure et d'actualité, notamment :

- Mobilité (mars 2022)
- Besoins en main-d'œuvre et formation (juin 2022)
- Investissements et aides étatiques (septembre 2022)
- Environnement (décembre 2022).



Entretien avec le Ministre de la Sécurité sociale Claude Haagen (9 mars 2022) (source : MSS)



Entretien avec le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire Georges Engel (28 février 2022) (source : MTEESS)



Entrevue avec la Ministre des Finances Yuriko Backes (20 mai 2022)
(source : MFIN)



Entrevue avec le M. le Rapporteur du Projet de Budget de l'Etat 2023 Max Hahn (20 mai 2022)
(source : MFIN)



Dans le cadre des visites d'entreprises du secteur artisanal, SAR le Grand-Duc Héritier, accompagné de M. le Ministre Lex Delles et M. le Directeur Général Tom Wirion, s'est rendu le 10 février 2022 chez Labcom S.A. à Nideranven
(© Cour Grand-Ducale / Sophie Margue Photography and Visual Communication)



Dans le cadre des visites d'entreprises du secteur artisanal, SAR le Grand-Duc Hérédier, accompagné de M. le Ministre Lex Delles et M. le Directeur Général Tom Wirion, s'est rendu le 17 mars 2022 chez Philophon Studios à Bettembourg (© Cour Grand-Ducale / Kary Barthelmey)



M. le Ministre Lex Delles et M. le Directeur Général Tom Wirion ainsi que les Jonggaertner Lëtzebuerg lors de la visite d'entreprise chez Fleurs A+A Wüst (28 juin 2022)



Audience de M. Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, auprès de S.A.R. le Grand-Duc (15 septembre 2022) (© Maison du Grand-Duc)

30 propositions pour l'avenir de l'Artisanat, des artisans et de la société luxembourgeoise.

A l'approche des échéances électorales législatives et communales de 2023, la Chambre des Métiers a communiqué en novembre 2022 aux partis politiques un catalogue de « 30 propositions »⁴ concrètes en faveur d'initiatives politiques futures visant à renforcer l'attractivité de l'Artisanat et poser le pays sur des bases solides. Ces propositions ont vocation à alimenter la construction des programmes électoraux, puis à trouver rapidement une traduction législative ou réglementaire sous l'égide d'un prochain Gouvernement pour produire des effets positifs en faveur des artisans et de la société luxembourgeoise.



Si le rôle de l'Artisanat dans la société luxembourgeoise est substantiel, surtout de par les activités enracinées et les emplois de proximité tout comme la réalisation de prestations individualisées et de produits de qualité, les défis structurels avec lesquels le secteur se voit confronté sont toutefois considérables : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, manque de sites d'implantation, augmentation de la concurrence sur les marchés nationaux, « complexification » du cadre légal et réglementaire, ressources limitées et perturbations des chaînes d'approvisionnements, intégration de nouvelles technologies (e.a. transition écologique et numérique) et prise en compte de la conciliation « vie professionnelle – vie familiale » et des changements dans le monde du travail.

Conscient des défis, l'Artisanat voit dans la dynamique créée par l'innovation, notamment l'éco-innovation et le dossier énergétique, ainsi que les nouvelles technologies une chance réelle pour l'avenir, qu'il importe de favoriser via un cadre politique proactif.

Il s'agira de poser un cadre porteur d'avenir par des mesures incisives permettant aux entreprises du secteur de sortir de la crise profonde actuelle et de se développer, mesures qui devraient trouver leur fondement politique dans une roadmap « ZukunftHandwerk » s'inscrivant dans la logique d'un nouveau modèle économique durable pour le Luxembourg.

Pour positionner l'Artisanat dans le contexte des élections prévues en 2023, la Chambre des Métiers a formulé ses propositions politiques par rapport à 7 grands domaines,

⁴ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/communiquede-presse-elections-2023-zukunfthandwerk>

considérés comme prioritaire, à savoir : (1) Booster les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie ; (2) Renforcer l'attractivité de l'Artisanat dans un contexte de profondes mutations ; (3) Faire de la transition écologique un facteur de développement économique durable ; (4) Faire de l'innovation et de la transition numérique des leviers de compétitivité ; (5) Mieux gérer les effets secondaires de la croissance économique (aspects « aménagement du territoire ») ; (6) Faire évoluer l'organisation du travail face aux défis des PME quant au « monde du travail 4.0 » ; (7) Construire un Etat moderne, équitable, garant de l'égalité des chances.

La Chambre des Métiers a ainsi adressé un appel aux partis politiques d'adopter une approche proactive, de tenir compte des propositions du secteur dans les discussions menées en vue de la rédaction des programmes électoraux et d'y associer l'institution représentative du secteur.



« Pot des Présidents » de la Chambre des Métiers et de la Fédération des Artisans (19 avril 2022)

Actions dans la presse luxembourgeoise

Vu la situation de multi-crisis, 2022 a connu de nombreuses initiatives sous la forme d'interviews voire des actions « presse » via des conférences de presse.

A titre illustratif, les deux paragraphes suivants mentionnent les initiatives principales réalisées :



« Background am Gespréich » sur RTL Radio : Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, Paul Nathan, Vice-Président de la Chambre des Métiers, et Josiane Jacob de l'entreprise Jacob & Weis (19/03/2022)
(Photo : RTL)

Interviews (sélection)

- Radio 100komma7 : « Wou sinn eis Handwierker? » (21/01/2022)⁵
- RTL Radio : « Background am Gespréich - Schwéier Zäite fir d'Handwierk » (19/03/2022)⁶
- Luxemburger Wort : « Eine solche Situation hatten wir noch nie » (16/04/2022)⁷
- Paperjam : « Véhiculons une image positive de la filière technique » (06/07/2022)⁸
- RTL Radio : « Präisexplosioun am Handwierk op 3 Fronten: Energie, Matière premières, Personal » (06/08/2022)⁹
- Radio 100komma7 : « Handwierksbetriber ënner grousssem Drock »¹⁰
- Le Quotidien : « La situation n'est vraiment pas bonne » (12/09/2022)¹¹
- RTL Radio : « Ugespaant Situatioun am Handwierk: Weider Indexbranche ausbezuele quasi net dran » (13/09/2022)¹²
- Radio 100komma7 : « Handwierkerkammer proposéiert Sensibiliséierungscampagne » (18/10/2022)¹³
- Luxemburger Wort : « Wie lässt sich das Wohlbefinden im Handwerk steigern? » (07/11/2022)¹⁴
- Paperjam : « Les finances publiques sur une trajectoire inquiétante » (16/11/2022)¹⁵
- Paperjam : « 30 propositions pour « nourrir le débat pré-électoral » (17/11/2022)¹⁶
- RTL Radio : « Den Absenteismus an de Betriber bekämpfen » (21/11/2022)¹⁷
- Radio 100komma7 : « D'Handwierker rechne mat engem Réckgang vun hire Geschäfte » (29/11/2022)¹⁸

Conférences de presses (sélection)

- 26/04/2022 : Conférence de Presse - L'Artisanat : un secteur pérenne relevant le défi de la durabilité¹⁹

⁵ <https://www.100komma7.lu/program/episode/382818/202201210940-202201210946>

⁶ <https://www.rtl.lu/radio/background/a/1882048.html>

⁷ <https://www.wort.lu/de/business/eine-solche-situation-hatten-wir-noch-nie-62598f0ede135b9236fcb572>

⁸ <https://paperjam.lu/article/vehiculons-image-positive-fili>

⁹ <https://www.rtl.lu/news/national/a/1950696.html>

¹⁰ <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/handwierksbetriber-enner-grousssem-drock>

¹¹ <https://lequotidien.lu/a-la-une/artisanat-la-situation-nest-vraiment-pas-bonne/>

¹² <https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1965189.html>

¹³ <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/reparaturen-handwierkerkammer-proposeiert-sensibiliseierungscampagne>

¹⁴ <https://www.wort.lu/de/business/wie-laesst-sich-das-wohlbefinden-im-handwerk-steigern-636905c9de135b9236cbbb1a>

¹⁵ <https://paperjam.lu/article/cdm-alerte-sur-ce-qui-n-a-pas->

¹⁶ <https://paperjam.lu/article/nourrir-debat-pre-electoral>

¹⁷ <https://www.rtl.lu/radio/invite-vun-der-redaktioun/a/1993927.html>

¹⁸ <https://www.100komma7.lu/article/aktualiteit/20221129ivdtom-wirion>

¹⁹ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/conference-de-presse-l-artisanat-un-secteur-perenne-relevant-le-defi-de-la-durabilite>

- 08/04/2022 : Participation à la conférence de presse gouvernementale de présentation du « régime d'aides en faveur des infrastructures de charge » en vue d'une série de webinaires d'information²⁰
- 08/09/2022 : Participation à la conférence de presse gouvernementale de présentation de la « Campagne nationale de réduction de la demande d'énergie "Zesumme spueren – Zesummenhalen" »²¹
- 21/09/2022 : Conférence de Presse CdM & ACL : « Pour une stratégie de mobilité (électrique) à l'écoute du terrain »²²
- 29/09/2022 : Conférence de presse commune avec M. Lex Delles, Ministre des Classes moyennes, et la Chambre de commerce : « Les "SME-Packages": un soutien ciblé et efficace pour petites et moyennes entreprises »²³
- 14/10/2022 : Communication CdM & UCL : « Zesumme méi staark » (les deux institutions se fixent comme objectif de soutenir la campagne du Ministère de l'énergie "Zesumme spueren – Zesummenhalen " et d'informer au mieux leurs clients et membres sur les mesures d'économie d'énergie)
- 29/12/2022 : Communication CdM & FdA : « 6 mesures pour mitiger la pénurie de logements et éviter une crise du secteur de la construction » (19/12/2022)²⁴
- 16/11/2022 : Conférence de presse : « Finances publiques – un exercice d'équilibriste périlleux »²⁵



²⁰ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/serie-de-webinaires-regime-d-aides-en-faveur-des-infrastructures>

²¹ https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiqués/2022/09-septembre/08-presentation-campagne-energie.html

²² <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/CdP-Etude-mobilite-CDM-et-ACL-news>

²³ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/SME-Packages-communique-commun-news>

²⁴ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/communiqué-commun-6-mesures-pour-mitiger-la-pénurie-de-logements-et-éviter-une-crise-du-secteur-de-la-construction>

²⁵ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/communiqué-de-presse-finances-publiques-un-exercice-d-equilibriste-perilleux>



M. Alex Kieffer, Vice-Président de la Chambre des Métiers, à la conférence de presse gouvernementale de présentation de la « Campagne nationale de réduction de la demande d'énergie "Zesumme spueren – Zesammenhalen" » (08/09/2022)





Nico Hoffmann, président de l'ULC et Alexander Kieffer, vice-président de la Chambre des Métiers conviennent que les deux institutions se fixent comme objectif de soutenir la campagne du Ministère de l'énergie « Zesumme spueren – Zesammenhalen » et d'informer au mieux leurs clients et membres sur les mesures d'économie d'énergie (14 octobre 2022)



Finances publiques : un exercice d'équilibriste périlleux

Conférence de presse (16/11/2022)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

ALERTE LOGEMENT

6 mesures pour mitiger la pénurie de logements et éviter une crise du secteur de la construction





Le Président de la Chambre des Métiers sur RTL Radio (13/09/2022)

Artisanat au Luxembourg

8.550 entreprises

105.000 emplois

1^{er} employeur et 1^{er} formateur au Luxembourg

Quelques chiffres-clés de l'activité 2022 de la Chambre des Métiers

63 avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux (dont 29 avis de principe d'envergure concernant des sujets d'une importance essentielle pour l'Artisanat et 8 avis communs avec la Chambre de Commerce)

1.030 dossiers regroupant les différents thèmes et sujets traités par le Service « Contact Entreprise » (création, reprise, transmission, internationalisation, label), dont 425 demandes d'autorisation

310 prises de contact dont 123 mises en contact « cédant-repreneur » réalisées et environ 198 transmissions d'entreprises accompagnées par le Service « Contact Entreprise »

77 dossiers « Grande Région »

133 demandes labels « Made in Luxembourg » nouvelles analysées par le Service « Affaires européennes et Grande Région » (100 demandes accordées)

137 visites d'entreprises (128 visites « eHandwierk » et 9 visites « Best Practice »)

219 assistances-conseils spécifiques hotline #Boosthandwierk (104 assistances-conseil juridiques et 115 assistances-conseil économiques)

61 assistances-conseils mixtes hotline #EnergyHandwierk (économiques et technologiques)

119 assistances-conseils spécifiques « transmission & résilience » (économiques et juridiques)

Conseil-assistances individuelles réalisées (autres domaines, hors hotlines) :

- Economique : 676 demandes de conseils
- Juridique : 788 demandes de conseils
- Technologique : 100 demandes de conseils

1.711 apprentis et environ 4.700 entreprises formatrices gérés par le Service « Formation initiale » ; 976 postes d'apprentissage étaient offerts et 698 nouveaux contrats d'apprentissage conclus ; 452 apprentis diplômés en 2022.

552 candidats du Brevet de Maîtrise gérés au niveau des cours préparatoires (145 chargés de cours « théorie » et « gestion ») coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue », dont 205 nouveaux candidats en 2022 ; 77 lauréats ont décroché leur Brevet de Maîtrise dans le cadre de la promotion 2022.

159 cours de gestion, d'organisation et techniques (organisés par secteur), soit environ 2.450 heures de formation (plus de 55 formateurs), pour 1.543 participants coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue » (impact de la crise sanitaire)

7.455 contacts établis par le Service « Perspektiv Handwerk », dont 2.805 élèves participants à des ateliers « Artisanat » de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire (impact de la crise sanitaire)

5.676 réceptions effectuées par le SCRБ (Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment) (installations à gasoil, au gaz, à combustibles solides, frigorifiques et pompes à chaleur, récupération d'eau de pluie) (impact de la crise sanitaire)

108.226 visites/sessions réalisées par 72.086 visiteurs uniques sur www.cdm.lu

231.212 pages vues sur www.cdm.lu

3.442 abonnés d'une newsletter mensuel informative Chambre des Métiers



2. Les 15 initiatives-phares réalisées en 2022

L'année 2022 – année fortement impactée au premier semestre par la COVID-19 (vague « omicron ») et depuis fin février 2022 par la guerre en Ukraine et la crise économique y résultant - s'est démarquée surtout par un certain nombre de projets et d'initiatives à haute valeur ajoutée, que ce soit en matière de conseil, d'assistance, de sensibilisation ou de promotion des entreprises artisanales, détaillés dans les sous-chapitres qui suivent et soutenant la force innovatrice et la dynamique en matière de développement des activités de l'Artisanat.

Les quinze mesures suivantes font figure d'initiatives-phares représentatives de l'esprit proactif caractérisant la Chambre des Métiers.

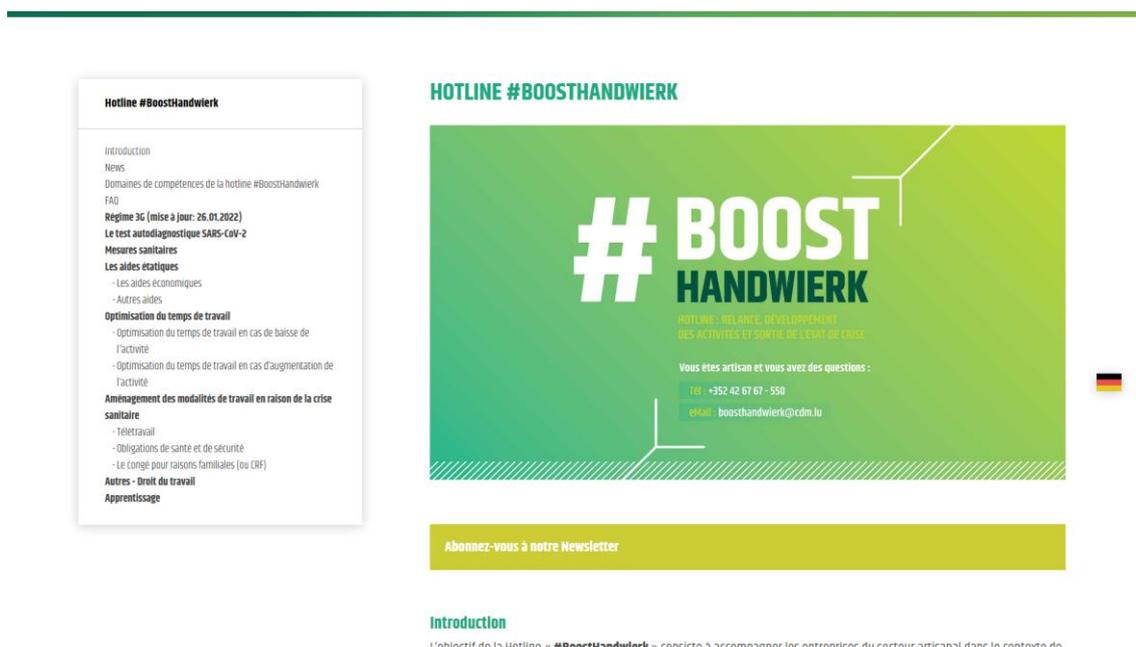
2.1. Panoplie de services offerts aux entreprises en 2022 via les deux hotlines #BoostHandwierk et #EnergyHandwierk

La Chambre des Métiers regroupe sous une rubrique spéciale²⁶ de son site Internet l'ensemble des « services à destination des entreprises artisanales ». Dans la continuité du parcours d'un artisan au sein de la Chambre des Métiers, cette page dédiée permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement gratuit de la part d'une équipe pluridisciplinaire de la Chambre des Métiers. Elle adapte ses conseils en fonction des besoins des artisans et tout au long du cycle de vie des entreprises. Ce service englobe la création d'entreprise, le développement et la gestion d'entreprise tout comme la transmission et reprise d'entreprise (avec au centre l'assistance-conseil spécifique du Service « Contact Entreprise », en coopération étroite avec les conseillers du domaine juridique, économique, digital, social et technologique)

Alors qu'au début 2022, dans le contexte de la vague « omicron » COVID-19 et des campagnes autour du « covid check », l'équipe pluridisciplinaire s'est concentrée sur la promotion de la gamme de services COVID-19 via #BoostHandwierk, la seconde moitié de 2022 a été marquée par le lancement d'une nouvelle plateforme #EnergyHandwierk et la hotline y relative, répondant à des besoins d'informations et de conseils complexes et urgents de la part des entreprises et secteurs fortement impactés par la crise énergétique.

²⁶ <https://services.cdm.lu/>

Page Internet spécialisée #BoostHandwierk et FAQ dédiés



En 2022, comme en 2020-2021, la hotline « #BoostHandwierk » (Tél. +352 426767-550 et boosthandwierk@cdm.lu) a fonctionné afin de fournir aux entreprises demanderesses une guidance et une assistance-conseil de choix dans le contexte de la reprise.

Dans ce cadre, une page Internet dédiée aux nouvelles mesures de reprise et des FAQ dédiés dans www.cdm.lu a été mise en place.

Trois initiatives ont été engagées dans ce contexte :

- Massmailings réguliers pour informer les entreprises sur de nouvelles aides étatiques, les mesures / restrictions sanitaires, etc.
- Série de webinars spécialisés
- Diffusion en continu d'informations via les réseaux sociaux (linkedin, facebook hands up, facebook ydé, etc.)

Gestion des pages web sur #Boosthandwierk avec mise à jour régulière des contenus du FAQ et de la partie News

Missions spécifiques : Aide à la distribution de tests rapides dans l'alimentation à l'attention des clients en collaboration avec le House of Entrepreneurship (24/12/2021-10/01/2022)



Page Internet spécialisée #EnergyHandwierk et FAQ dédiés²⁷

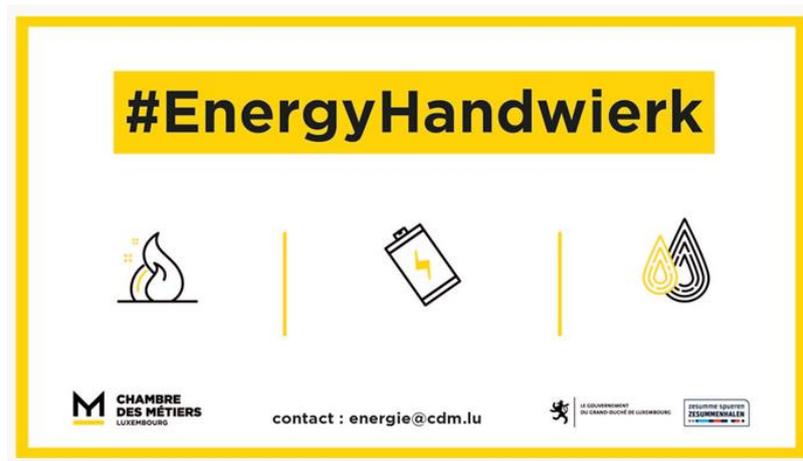
L'objectif de la hotline #EnergyHandwierk (Tel : +352 426767 – 550 ; Email : energie@cdm.lu) consiste à accompagner les entreprises du secteur artisanal dans le contexte de la crise énergétique. Elle doit permettre à chaque entreprise de définir ses meilleures options pour gagner en efficacité énergétique et entamer sa propre transition énergétique vers un fonctionnement décarbonisé.

La



hotline

#EnergyHandwierk propose une assistance personnalisée par les conseillers de la Chambre des Métiers autour des thématiques efficacité énergétique, décarbonisation et énergies renouvelables.



Une initiative spécifique a fait l'objet d'une coordination interne : Massmailings réguliers pour informer les entreprises sur de nouvelles aides étatiques, les mesures / restrictions sanitaires, etc.

Mise en œuvre d'un FAQ

Des réponses aux questions fréquentes ont été formulées ensemble avec KlimaAgence et House of Entrepreneurship et ont été publiés sur le site de la campagne « zesumme spueren »²⁸.

²⁷ <https://services.cdm.lu/gestion-entreprise/energyhandwierk>

²⁸ <https://zesumme-spueren.lu/>

Par ailleurs, les conseillers de la hotline #EnergyHandwierk ont rassemblée sous un FAQ propre des indications sur des solutions techniques qui pourraient intéresser les entreprises.

CHALEUR | ÉLECTRICITÉ | EAU

ÉCONOMISER

DES CONSEILS SIMPLES DE VOS ARTISANS.
Votre installateur / électricien vous propose un support professionnel.



CHALEUR

6%

BAISSEZ LES TEMPÉRATURES!

- Pour chaque degré baissé en température ambiante, on économise 6% d'énergie de chauffage.

20%

FAITES RÉGLER VOTRE CHAUFFAGE!

- Selon une optimisation professionnelle de votre installation, économisez jusqu'à 20% en coûts de chauffage. Demandez un Heizungscheck à votre installateur.

15%

AÉREZ CORRECTEMENT!

- Aérer 3 à 5 fois par jour et ouvrir légèrement les fenêtres est beaucoup plus efficace que aérer par des fenêtres voilées/battantes, vous économisez ainsi 15% d'énergie.

QUOTE-PART DES EFFETS DANS LE DOMAINE CHALEUR

- Eau chaude
- Chauffage

ÉLECTRICITÉ

80%

REMPLACEZ LES VIEILLES AMPÔULES!

- Le remplacement des ampoules à incandescence et les lampes halogènes par des LED permet d'économiser jusqu'à 80% d'électricité.

60%

ÉLIMINEZ VOTRE VIELLE!

- Avec les multiprises connectables vous réduisez la consommation en veille et vous économisez ici jusqu'à 60% d'électricité.

50%

ACHÉTEZ QUE DES APPAREILS EFFICACES!

- Les appareils avec la meilleure classe énergétique (étiquette énergie) consomment jusqu'à 50% d'électricité en moins.

QUOTE-PART DES EFFETS DANS LE DOMAINE ELECTRICITÉ

- Eclairage
- Chauffement
- Lavage
- Cuisine

EAU

50%

PRENEZ UNE DOUCHE PLUTÔT QU'UN BAIN!

- Par rapport aux bains, les douches permettent d'économiser plus de 50% d'eau et d'énergie.

50%

INSTALLEZ DES ROBINETS ÉCONOMIQUES!

- Pour savoir si ils sont installés, les robinets économiques sont bon marché et réduisent la consommation d'eau de 30%.

30%

10 LITRES SUFFISSENT!

- Malgré votre réservoir de chasse d'eau à 10 litres d'eau maximum par chasse d'eau et économisez 30%.

QUOTE-PART DES EFFETS DANS LE DOMAINE EAU

- Lavage
- Cuisine
- Salles de bains



Voulez-vous diminuer votre facture de chauffage?
⇒ Demandez un **HEIZUNGSHECK** auprès de votre installateur!

L'ÉVALUATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Indice de 1 à 100

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

1 2 3

Simple, rapide et instructif

- ✓ Inspection rapide de votre système de chauffage
- ✓ Mise en évidence des faiblesses énergétiques
- ✓ Proposition de mesures d'optimisation concrètes

FAQ: <https://www.cdm.lu/media/Flyer-A4-FR-.pdf>

#EnergyHandwierk

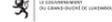
M ECHER ZESOMMELLEN













2.2. Campagne «Make. Shape. Create. A better place to work » (bien-être au travail)

**MAKE
SHAPE
CREATE**

A BETTER PLACE TO WORK

Dans un souci de renforcer l'esprit d'équipe et le sentiment d'unité pour avancer le bien-être et la santé au sein des PME artisanales pour contribuer à un épanouissement collectif des salariés, une nouvelle approche dédiée au bien-être au travail et à la fidélisation des salarié(e)s a été développée par la Chambre des Métiers, dans le contexte général de la stratégie « Vision Zéro ».

Elle s'efforce de donner aux patrons et responsables les moyens qui leur permettront

- (i) de sensibiliser les salariés aux enjeux de prévention santé/bien-être pour les amener à être acteurs de la prévention en entreprise,
- (ii) d'améliorer la qualité de vie au travail en proposant un temps de bienveillance et de convivialité commun,
- (iii) de préserver le capital santé physique et mentale des collaborateurs, et
- (iv) d'agir sur le climat collectif afin de gagner en performance en réduisant les risques psychosociaux et autres maux professionnels fréquents.

L'identification de 5 piliers thématiques permet aux patrons d'intégrer les différents aspects de sécurité-santé (**Pilier Safe**), équilibre vie professionnelle-vie privée (**Pilier Well**), santé mentale (**Pilier Calm**), intégrité physique (**Pilier Fit**), et intégration technologique (**Pilier Sharp**) afin d'avoir à leur disposition les moyens nécessaires pour encadrer le bien-être de leurs employé(e)s et fidéliser les salarié(e)s au sein de l'entreprise.



Calm



Safe



Fit



Sharp



Well

L'aspect innovateur de l'initiative constitue dans la conception d'une toolbox à mettre à disposition des chefs d'entreprise via une « landing page »²⁹ dédiée.



Le concept a été présenté aux entreprises intéressées et au grand-public via une campagne sur les médias sociaux et lors du Forum Vision Zéro le 26 octobre 2022 à LuxExpo The Box (stand d'exposition présenté à environ 1.500 visiteurs)

Les 5 piliers identifiés seront déclinés par 5 événements-phares au courant de 2023 et des workshops dans ce domaine.



Afin de mettre en exergue l'initiative, la Chambre des Métiers a organisé une journée spécifique dédiée au bien-être au travail et à la fidélisation des salarié(e)s dans les entreprises artisanales, journée organisée le 10 novembre 2022 en présence de Monsieur le Ministre des Classes Moyennes Lex Delles. La journée a connu un franc succès avec environ 50 participants.

²⁹ www.cdm.lu/better-place-to-work



Cette journée a eu pour but de sensibiliser les chefs d'entreprises sur l'ensemble des thématiques touchant au bien-être au travail et de guider les patrons en vue de renforcer l'esprit d'équipe et le sentiment d'unité pour avancer en matière de bien-être et de santé au sein de l'entreprise et ainsi contribuer à un épanouissement collectif des salariés.

Les patrons responsables et soucieux du bien-être de leurs salariés ont pu découvrir lors de différents workshops, les moyens qui leur permettront de :

- Sensibiliser les employés aux enjeux de prévention santé/bien-être pour les amener à être acteurs de la prévention en entreprise.
- Améliorer la qualité de vie au travail en proposant un temps de bienveillance et de convivialité commun.
- Préserver le capital santé des collaborateurs – leur santé est la santé de l'entreprise.
- Agir sur le climat collectif afin de gagner en performance en réduisant les risques psychosociaux et autres maux professionnels fréquents.



L'événement a eu lieu sous forme d'interventions, de workshops de discussions et d'expériences pratiques repris sous 5 piliers thématiques, en coopération avec des experts externes.

2.3. Accompagnement « cédants / repreneurs » par le Service « Contact Entreprise »

En 2022, 310 prises de contact et 160 mises en contacts « cédant-repreneur » ont été réalisées.

208 transmissions d'entreprises ont été accompagnées par « Contact Entreprise ».

85 assistances-conseils économiques et 34 assistances-conseils juridiques ont été réalisées en coopération avec « Contact Entreprise » dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire de conseils de porteurs de projets ou chefs d'entreprises.

Depuis 2020, la Chambre des Métiers, en partenariat avec la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Économie, Direction des Classes Moyennes, a mis en place une plateforme nationale visant à mettre en évidence l'ensemble des entreprises à céder au sein du Grand-Duché. Elle permet également à tous les repreneurs potentiels et intéressés de se manifester.

Le site internet www.businesstransfer.lu développé regroupe les entreprises par activités et par secteur géographique. Une fois inscrit, les clients sont contactés par la Chambre des Métiers (Service « Contact Entreprise ») ou par la « House of Entrepreneurship » aux fins qu'elles puissent intervenir, le cas échéant, pour réaliser des opérations de matching.

En 2022, www.businesstransfer.lu a fait l'objet d'une promotion accrue auprès des ressortissants artisanaux.

The screenshot shows the top navigation bar with logos for Chamber of Commerce, Chamber of Trades, and the Government of Luxembourg. Below the navigation are dropdown menus for 'Transmettre une entreprise', 'Reprendre une entreprise', 'Intermédiaires', and 'Recherche entreprise / repreneur'. The main content area is split into two columns. The left column, titled 'Transmettre ou céder une entreprise', describes the process of business transfer and includes a 'CÉDER UNE ENTREPRISE' button. The right column, titled 'Reprendre une entreprise', describes the complexity of business takeover and includes a 'REPRENDRE UNE ENTREPRISE' button.

« Bourse de transmission commune » www.businesstransfer.lu

Politique de communication commune

Le site internet www.businesstransfer.lu développé regroupe les entreprises par activités et par secteur géographique. Une fois inscrit, les clients sont contactés par la « House of Entrepreneurship » resp. par la Chambre des Métiers (Service « Contact Entreprise ») aux fins qu'elles puissent intervenir, le cas échéant, pour réaliser des opérations de matching.

L'objectif de l'initiative commune est d'optimiser la transmission d'entreprises qui sont établies sur le territoire du Luxembourg en proposant une offre conjointe composée des services complémentaires suivants :

- procédure de mise en relation via un service de matching

- possibilité de publier ou de consulter des annonces
- assistance sur les projets de cession ou de reprise d'entreprises basées sur le Luxembourg via un service d'accompagnement

L'offre des services de l'initiative commune BusinessTransfer est ouverte à :

- toute personne désirant céder son entreprise (ci-après "Cédant")
- toute personne désirant reprendre une entreprise (ci-après "Repreneur")
- tout intermédiaire agissant pour le compte d'un cédant ou pour le compte d'un repreneur (ci-après « Intermédiaire ») (ci-après « les Bénéficiaires »)

L'accès à cette offre de services est entièrement gratuit.

Le service d'accompagnement a pour objet d'analyser la faisabilité du projet de reprise au regard des éléments communiqués par le cédant / repreneur et permet de définir – de concert avec le cédant / repreneur – les étapes-clés et les mesures qu'il doit accomplir afin de formaliser son projet de reprise.

Ce service prévoit une analyse généraliste du dossier sans pour autant se substituer à un expert dans l'une ou l'autre matière plus précise ayant un lien avec la transmission d'entreprise (de type juridique comptable ou financière notamment).

2.4. Création d'entreprise

La régénération du tissu économique constitue un sujet essentiel pour l'Artisanat. En effet, c'est à travers la création d'entreprises nouvelles mais également la transmission/reprise d'entreprises existantes qu'il pourra à terme assurer sa pérennité.

En 2022, le Service « Contact Entreprise »³⁰ a réalisé au total 563 dossiers d'assistance-conseil création.

Club Créateur

Par ailleurs, le « Club Créateur » créé en 2018 a été relancé après la crise sanitaire. Trois séances ont été organisées engendrant l'adhésion de 135 ressortissants.

Le « Club Créateur » a pour mission d'aider les « nouveaux » dirigeants d'entreprises de créer leur propre réseau de networking (dirigeants d'entreprises, représentants d'institution, etc.). Les membres du « Club Créateur » se rencontrent tous les 3 mois lors d'un workshop organisé autour d'une thématique visant à aider les créateurs d'entreprises à se développer (sujets : déclaration d'impôt, aides étatiques, assurances obligatoires, etc.).



³⁰ <https://services.cdm.lu/creation-reprise/mon-affiliation>

Des séances d'informations « Les clés de la réussite » ont également été lancées pour tous les porteurs de projet qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

Toutes les initiatives du Service « Contact Entreprise » (conférences ; séminaires ; workshops ; etc.) s'inscrivent dans le cadre de sa campagne de promotion de l'esprit d'entreprise.

2.5. Outil de monitoring digital « Check Résilience » d'une entreprise artisanale

En général, les enjeux mis en exergue pendant la pandémie en relation avec les sujets stratégiques de résistance aux crises, de résilience et de durabilité d'une entreprise peuvent être considérés comme un élément pivot afin de sensibiliser à l'avenir de façon plus large les entreprises artisanales, aussi bien à court, à moyen et à long terme, afin qu'elles arrivent à mieux se positionner et à devenir plus résistantes à d'autres crises.

L'outil « Check Résilience »³¹ intègre deux instruments facilement applicables qui permettent de fournir aux entreprises artisanales des réponses et solutions simples pour les rendre plus résilientes face aux crises futures.

Un guide d'auto-évaluation pragmatique pour les entreprises artisanales a été développé qui peut les aider à devenir plus résilientes à d'autres crises à court/moyen et à long terme.

10 modules ont été programmés avec des questions-clés dans chaque domaine, des recommandations et des explications spécifiques.



Une formation pour les conseillers de l'Artisanat sur les thèmes de la résilience, de la résistance aux crises et de la pérennité dans les activités ainsi que sur l'utilisation opérationnelle de l'outil « auto-évaluation » a été conçue.

En 2022, l'outil d'« auto-évaluation » testé a été complété par les conseillers ensemble avec le itb Karlsruhe (Institut für Betriebsführung im Handwerk).

Les conseillers de la Chambre des Métiers et de la Fédération des Artisans ont été formés dans l'utilisation de l'outil d'« auto-évaluation », afin de guider au mieux les ressortissants intéressés.

³¹ <https://services.cdm.lu/resilience>

Le service « Contact Entreprise » a développé une matrice de tous les outils d'aides, de check-lists, etc. qui peuvent être proposés afin de soutenir stratégiquement l'une ou l'autre fonction managériale dans l'entreprise afin de rendre cette dernière plus résiliente.

En automne 2022, une campagne de promotion a été préparée en vue d'un kick-off début 2023.

2.6. Nouveau Label : « Nohalteg an d'Zukunft+ »

À l'heure où le changement climatique, les pénuries de matériaux et la transition énergétique font les gros titres de l'actualité, l'Artisanat a un rôle primordial à jouer. En effet, il est précisément attendu de la part du secteur de la construction qu'il investisse les efforts nécessaires, en faveur d'une construction plus durable, plus économe en ressources et plus efficace sur le plan énergétique.



Depuis 2012 déjà, la Chambre des Métiers en coopération avec l'Energieagence a proposé un programme sur le thème de la construction de bâtiments à haute performance énergétique. Ainsi, le label « Artisan Certifié Maison Passive » visait à garantir un haut niveau de qualité lors de la construction de tels habitats. La Chambre des Métiers attestait la qualification « Maison Passive » par la délivrance du label « Energie fir d'Zukunft + », valable pour une durée de cinq ans. Plus de 1.000 personnes sont titulaires de ce label. Les principes de la construction à haute performance énergétique sont désormais rentrés dans la pratique sur les chantiers.

Si l'efficacité énergétique des bâtiments demeure un aspect prépondérant de la construction durable, les défis à venir résident dans l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, recyclables et sains, dans l'optique d'économiser des ressources essentielles. Il s'agit de contrecarrer tout impact négatif sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, et par conséquent, sur la santé.

C'est dans ce contexte que la Chambre des Métiers a perfectionné son label « Energie fir Zukunft + » en mettant encore davantage l'accent sur la durabilité.

« Energie fir d'Zukunft + » est devenu ainsi « Nohalteg an d'Zukunft + » (NANZ+)³².

Dès la fin 2022, les artisans du secteur de la construction ont eu à leur disposition un programme élargi, avec pour finalité de répondre à une demande croissante et à des exigences accrues en matière de construction durable.

³² <https://services.cdm.lu/labels-clubs/labels/nohalteg-an-d-zukunft>



En 2022, la conception de ce réagencement du label a ainsi pu être réalisée et testée par le Service « Affaires Environnementales & Technologies ».

Les différents volets de ce travail de conception étaient les suivants :

- Conception du nouveau label « Nohalteg an d'Zukunft + » (Règlement d'usage, enregistrement de la marque, création logo) ;
- Concertation avec la Klima-Agence pour la mise en place d'une certification « artisan certifié » dans le cadre de la rénovation énergétique et intégration dans le label « Nohalteg an d'Zukunft + » ;
- Organisation d'une conférence autour de la construction durable avec l'OAI (lancement du nouveau label) : environ 200 participants.
- Réalisation d'une campagne de publicité pour le nouveau label et les formations connexes (publipostage, dépliants, autocollants, site internet, article d'Handwierk) : matériaux durables, matériaux sains, smart home, déconstruction sélective, rénovation énergétique, artisan maison passive,
- Conseils aux entreprises concernant la transcription et prolongation du label.

À l'instar de son prédécesseur, le label « NANZ+ » est une preuve de qualité vis-à-vis des clients et constitue en outre un gage d'expertise et de fiabilité envers les architectes, les ingénieurs et autres acteurs de la construction. Les formations sont des moteurs au développement de nouveaux champs d'activité et prestations. Bien sûr, le label remplit par ailleurs une fonction promotionnelle, ce tant par le biais des canaux de communication de l'entreprise (site web, papier à en-tête, autocollants sur les véhicules de fonction, etc.) que grâce à la publication du nom du titulaire du label avec mention de son entreprise³³ sur le site web de la Chambre des Métiers.

Formations de base



Pour obtenir ce label, les salariés ou patrons d'entreprises artisanales doivent suivre l'une des formations de base en « Artisan maison passive » ou en « Artisan rénovation énergétique », validée par la réussite d'un examen final. Bien que le label soit décerné à titre nominatif, il peut être utilisé par l'entreprise artisanale dans son ensemble.

³³ <https://www.cdm.lu/services/recherche-nohalteg-zukunft>

Les candidats ayant réussi la formation « Artisan maison passive » se voient décerner, en plus du label afférent, le certificat « Artisan certifié maison passive » délivré par l'Institut allemand du bâtiment passif (Passivhaus Institut). Quant aux artisans ayant achevé avec succès la formation « Artisan rénovation énergétique », ils se voient attribuer, outre le label correspondant, la qualification de « Klima-Agence certified artisan » qui les habilite à soumettre des demandes de subventions (« Klimabonus ») pour leurs clients.

Formations supplémentaires

Gestion « smart » des systèmes d'énergie dans les bâtiments

Matériaux durables dans la construction et l'enveloppe du bâtiment

Matériaux sains pour l'aménagement intérieur

Maison passive – multiplificateurs

D'autres cours suivront (déconstruction, etc.)

Le label est valable pour une durée de cinq ans. Dans le cadre de la réforme, les possibilités de prolongation se sont par ailleurs vues élargies et simplifiées par rapport au label précédent. Les conditions d'éligibilité à une prolongation de cinq ans sont les suivantes :

- participation à une formation supplémentaire sur un sujet propre à la construction durable ;
- réussite de l'examen final sanctionnant l'autre formation de base ;
- preuve de l'obtention d'une subvention pour un client en qualité de « Klima-Agence certified artisan » dans le cadre du régime « Klimabonus » ;

À l'occasion d'une conférence organisée le 16 septembre 2022 conjointement avec l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs (OAI), l'Energieagence et Naturbaustoff autour du thème de la construction durable, le nouveau label a été présenté en présence de Monsieur le Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire Claude Turmes.



2.7. Initiatives du Service « eHandwierk » et campagne « eFacturation »

Le Service « eHandwierk » de la Chambre des Métiers a pour mission de guider et d'orienter les entreprises artisanales dans leur transformation digitale. Ceci se fait par des moyens divers et variés tels que des visites d'entreprises visant à donner des conseils concrets, utiles et personnalisés sur place, l'organisation d'ateliers et de conférences sur les différents sujets de la digitalisation mais aussi la mise à disposition de tout un recueil d'informations sur la numérisation, les moyens de financement et les partenaires appropriés vers lesquels peuvent s'orienter les artisans aux fins de mener à bien les projets numériques des entreprises.

L'année 2022 du Service « eHandwierk » a été impressionnante :

- Visite de 137 entreprises artisanales pour les guider dans leur transformation digitale (128 visites « eHandwierk » et 9 visites « Best Practice ») ;
- 96 entretiens de suivi
- Préparation et transmission de 23 dossiers SME Packages (dont 21 SME Packages – Digital (ancien Fit4Digital Packages) et 2 SME Packages - Sustainability) ;
- 735 assistances-conseils à distance (dont 310 par téléphone et 425 par email) ;
- Organisation de 10 workshops, 2 webinaires, 3 Tour de Handwierk et de 6 événements-phares (« Journée eHandwierk »³⁴ ; 3 Conférences sur la facture électronique conforme ; Table Ronde « De la Qualité à l'Excellence, quelle est la recette du succès » avec le MLQE ; Remise du PLQE) ;
- Rédaction et publication de 56 articles sur le site de la Chambre des Métiers, de 7 fiches pratiques et de 2 Success Stories.



Journée eHandwierk³⁵

Le Service a pris en charge l'organisation de 3 conférences sur la facturation électronique³⁶ conforme avec plus que 745 participants.

³⁴ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/journee-ehandwierk-2022-de>

³⁵ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/journee-ehandwierk-2022-l-experience-client-repensee-fr>

³⁶ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/la-facture-electronique-conforme-et-les-marches-publics-les-entreprises-artisanales-se-preparent-a-l-obligation-legale-a-venir>



eHandwerk
DigiCheck

Analysez la maturité digitale de votre entreprise 🇫🇷
La Chambre des Métiers vous propose un autodiagnostic en ligne gratuit pour évaluer la performance digitale de votre entreprise. Vous pouvez faire un diagnostic complet ou choisir un ou plusieurs des six domaines proposés (communication, gestion, ressources humaines, sécurité, pilotage, production/services).
Pour accéder au DigiCheck utilisez le Code QR ou suivez le lien <http://bit.ly/DigiCheck-FR>

Untersuchen Sie die digitale Reife Ihres Unternehmens 🇩🇪
Die Chambre des Métiers bietet Ihnen einen kostenlosen Selbsttest, der es Ihnen erlaubt, die digitale Leistung Ihres Unternehmens zu überprüfen. Sie können eine umfassende Analyse durchführen, oder sich auf einen oder mehrere der sechs vorgeschlagenen Bereiche konzentrieren (Kommunikation, Verwaltung, Personalwesen, Sicherheit, Steuerung, Produktion/Dienstleistung).
Um auf den DigiCheck zuzugreifen, verwenden Sie den QR-Code oder folgen Sie dem Link: <http://bit.ly/DigiCheck-DE>

CHAMBRE DES MÉTIERS Luxembourg **digital luxembourg**
innovative initiatives.

Ainsi, un des produits centraux réalisés et mise à jour par le Service « eHandwerk » est un autodiagnostic de performance digitale (« DigiCheck »)³⁷ gratuit afin de mesurer la maturité digitale de l'entreprise³⁸ par le biais duquel il ambitionne de devenir un véritable partenaire à long terme des entreprises en la matière.

Mi-2022, le Service « eHandwerk » de la Chambre des Métiers a élargi ses domaines d'activité et son équipe. Il a commencé à intégrer les thèmes de l'innovation, de la qualité et de la durabilité.



2.8. Actions Label « Made in Luxembourg »

Remis deux fois par an par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, le label « Made in Luxembourg » édition automne 2022³⁹ a été décerné à 114 entreprises.

Le label « Made in Luxembourg » étant décerné pour un ou plusieurs produits ou services est un label bien connu du grand public, à la fois repère pour le consommateur et source de fierté pour les entreprises qui le détiennent.

Créé en 1984 à l'initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce, le label « Made in Luxembourg » en tant

³⁷ <https://services.cdm.lu/gestion-entreprise/digitalisation/services/digicheck>

³⁸ <https://services.cdm.lu/gestion-entreprise/digitalisation/services/digicheck>

³⁹ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/made-in-luxembourg-114-nouvelles-entreprises-pour-mettre-en-valeur-l-origine-luxembourgeoise>

marque collective reste l'un des piliers de la reconnaissance des produits et services élaborés dans le pays. Renouvelé en 2014, il joue désormais un rôle de plus en plus important non seulement pour les entreprises mais également pour les consommateurs. Il sert à identifier l'origine luxembourgeoise des produits et services. Il permet, d'une part, d'informer le consommateur luxembourgeois sur les produits indigènes et, d'autre part, de mieux faire connaître les produits nationaux de qualité à l'étranger. L'utilisation du label peut être multiple, que ce soit par apposition sur le produit même ou sur le papier à en-tête de l'entreprise, sur le matériel publicitaire ou sur les documents commerciaux. L'entreprise doit néanmoins veiller à ce que le rapport direct entre le produit pour lequel le droit d'usage a été octroyé et le label soit respecté.

En 2014, lors de la cérémonie de remise du label, cette stratégie fut présentée et souligna l'importance du pays d'origine d'un produit/service comme facteur-clé influençant la décision d'achat du client. En 2015, les conclusions d'une étude sur la perception du label par le client furent exposées, confirmant que le label influence bel et bien la décision d'achat. En 2016, la parole fut donnée aux entreprises détentrices du label qui témoignaient de la valeur ajoutée de son apposition sur leurs produits. La remise de 2017 porta un intérêt particulier aux talents qui se cachent derrière les produits et services qui font la fierté du pays et les organisateurs donnèrent un coup de projecteur sur l'association qui forme et soutient les talents de demain, WorldSkills Luxembourg asbl. Durant la crise sanitaire l'importance du label « Made in Luxembourg » et celle des produits locaux de manière générale a d'autant plus été prouvée.



Alors que le label « Made in Luxembourg » est de plus en plus sollicité, il importait de mettre en lumière en 2022 l'importance, non seulement de la provenance locale des produits et services, mais également de la créativité et de l'innovation d'un chef d'entreprise.

En bénéficiant d'une visibilité accrue grâce au label, les produits et services labellisés sont minutieusement analysés par les membres du "comité Made in Luxembourg" avant d'être accordés, car une appellation sur un produit ne répondant pas aux attentes du consommateur peut porter préjudice à l'ensemble des entreprises.

La remise du label « Made in Luxembourg » est organisée deux fois par an par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce.

2.9. « Hallo Handwierk » - Semaines thématiques visant à faire découvrir aux jeunes de l'enseignement fondamental leur passion pour l'Artisanat

La semaine thématique « Hallo Handwierk »⁴⁰ développée par le Service « Perspektiv Handwierk » de la Chambre des Métiers en coopération avec le SCRIPT et la Maison de l'Orientation a pour but d'enthousiasmer les élèves du cycle 4.1 de l'école fondamentale pour le monde de l'Artisanat. Ainsi, les enfants peuvent développer un intérêt pour une série de métiers artisanaux. Des activités et des idées d'apprentissage autour de certains métiers ont été développées et intégrées dans une semaine de cours ordinaire - qu'il s'agisse de l'enseignement des langues (français, allemand), des sciences, du calcul, de l'histoire ou des arts.

Le Service « Perspektiv Handwierk » a comme mission générale de promouvoir l'image de marque de l'Artisanat auprès du public cible « Jeunes » (et moins « Jeunes ») et de leur faire découvrir les atouts du secteur afin de les sensibiliser à la « Carrière artisanale » et de les motiver à s'engager dans celle-ci.

A la fin de la semaine thématique, une visite d'un artisan en classe est organisée. Tout au long de la semaine, les enfants auront préparé des questions qu'ils pourront poser à l'artisan.

« Hallo Handwierk – les métiers de la toiture » a été la première semaine thématique de ce genre réalisée avec le soutien actif des artisans du secteur de la construction et de l'habitat. Par le biais de l'activité pratique (toiture miniature), les artisans ont pu éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour les métiers de la toiture.

En classe, les couvreurs, les charpentiers et les ferblantiers-zingueurs ont fait preuve de leur savoir-faire en construisant une toiture miniature tout en assemblant les pièces avec les élèves. Chaque enfant est invité à y participer activement et à utiliser une visseuse sans fil et d'autres outils. Le but est ainsi de rapprocher les élèves du monde de l'Artisanat.

Cette première semaine thématique « Toiture » a été organisée avec 22 classes et 320 élèves au total.

La deuxième semaine thématique « Hallo Handwierk - Mécanique » portait sur les métiers de la mécanique (domaine des véhicules), avec en tout 22 classes et 322 élèves. Le projet pratique consiste en une culasse de voiture qui est travaillée par les enfants des différentes classes.

La troisième semaine thématique a été lancée autour du secteur « Mode, santé et hygiène » et réunissait 4 classes avec 55 élèves au total. Les tendances de la mode, du stylisme, de la beauté ou de la fonctionnalité ainsi que les métiers de ce secteur ont été présentés aux élèves dans le cadre d'un projet pratique adapté au métier concerné. (coiffures créées, barbes rasées, ongles embellis, lunettes vissées et tissus travaillés).

L'objectif des différentes semaines thématiques est ainsi de permettre aux enfants de découvrir, d'apprendre et d'apprécier l'Artisanat.

⁴⁰ <https://www.handsup.lu/fr/perspektiv-handwierk/activites/decouvrez-la-passion-pour-l-artisanat-pendant-la-semaine-thematique-hallo-handwierk>

L'intervention des artisans dans les écoles est volontaire.



Le Service « Perspektiv Handwerk » a développé des outils à valeur ajoutée afin d'illustrer de façon ludique et jeune que l'Artisanat est un secteur diversifié, moderne et accessible à tous avec un avenir plein de perspectives. Il s'agit de réalisations qui permettent d'illustrer la diversité des métiers et les différentes pistes qui sont à la base de la carrière artisanale, tout en valorisant les différents chemins qui mènent à l'Artisanat, qu'un jeune ou moins jeune peut choisir.

Produits 2022 :

- Jeu de société⁴¹
- Dengensdengens - Jeu radiophonique sur RTL
- Brochures Hands Up Patron/Apprenti
- Campagne Formation initiale
- Initiatives Social Media – Campagne juin-décembre 2022.



41 <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/hallo-handwierk-un-jeu-de-devinette-et-de-communication-pour-decouvrir-les-metiers-de-l-artisanat>

2.10. Remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage (en mode hybride)

En présence de Monsieur Xavier Bettel, Premier Ministre, de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Éducation nationale, de Monsieur Georges Engel, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique, économique et culturel, l'Artisanat a mis à l'honneur les lauréats de la formation professionnelle, promotion 2022. La cérémonie festive⁴², organisée par la Chambre des Métiers, la Chambre des salariés et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) a eu lieu le jeudi 24 novembre 2022 dans le Grand Auditorium de la Maison du Savoir sur le Campus de Belval de l'Université du Luxembourg. Cet événement a été l'occasion de remettre les diplômes et certificats de fin d'apprentissage aux lauréats ainsi que deux distinctions particulières : le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2022 » (Madame Lisa Gerard) et le « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2022 » (AlphaBau Sàrl).

L'année 2022 est un excellent cru pour l'Artisanat. 452 jeunes et adultes ont réussi leur formation professionnelle et ont décroché ainsi leur diplôme ou certificat de fin d'apprentissage. La cérémonie solennelle de remise des certificats et diplômes de l'Artisanat est l'événement visible de la bonne collaboration entre la Chambre des Métiers et la Chambre des salariés. Cette collaboration, qui a été intensifiée et approfondie au courant des dernières années, poursuit deux objectifs majeurs : doter les jeunes et les adultes d'une formation solide avec de réelles perspectives de développement personnel et professionnel et permettre aux entreprises de faire face au manque structurel de main-d'œuvre qualifiée.



⁴² <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/News-remise-DAP-2022>



Le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2022 »
a été décerné à Madame Lisa Gerard.

2.11. Réforme pluriannuelle du Brevet de Maîtrise : lancement du nouveau Brevet de « Maître artisan en beauté » en automne 2022

La Chambre des Métiers a lancé début 2016 le projet d'envergure visant à une révision tant structurelle qu'organisationnelle du Brevet de Maîtrise. Cette restructuration entend tenir compte de l'évolution et de l'interactivité dont font l'objet les différents métiers artisanaux en procédant à des regroupements de métiers au niveau de la formation. Ainsi, le Brevet de Maîtrise sera organisé par domaine/groupe de métiers et intégrera une logique « client » tout en renforçant la position stratégique du Brevet de Maîtrise en permettant d'exercer le plus d'activités professionnelles possibles.

La formation nouvellement conçue proposée une première fois en 2022 menant au Brevet de Maîtrise « Artisan en Beauté » offre les compétences nécessaires pour exercer une activité professionnelle artisanale, et surtout occuper un poste à responsabilités, dans les domaines d'activités de la coiffure et l'esthétique. Elle permet en outre d'être initiée à la gestion d'une entreprise artisanale.

Les objectifs de cette restructuration et réforme seront le renforcement de la valeur et de l'attractivité du Brevet de Maîtrise, l'adaptation du Brevet de Maîtrise et de son organisation à l'évolution de la demande du marché et des futurs chefs d'entreprise (augmentation de la qualité du Brevet de Maîtrise ; maintien du Brevet de Maîtrise en tant qu'élément de promotion sociale) tout comme la création d'un nouvel attachement, d'une fierté réaffirmée de l'Artisanat envers le Brevet de Maîtrise (renforcement de sa renommée et de son image de marque ; maintien du rôle et de la place du Brevet de maîtrise pour l'Artisanat). Elle a, en outre, pour but de repositionner le Brevet de Maîtrise au niveau des multiples formations et diplômes offerts sur le plan national ainsi qu'au niveau du Cadre Européen des Certifications (CEC) tout en convoitant une « masse critique » en matière de fréquentation des cours, augmentant ainsi la rentabilité de la formation.



En 2022, la réforme, qui avait démarré concrètement en 2017 avec l'Alimentation, s'est poursuivie avec les projets GTB (Génie technique du bâtiment), Toiture, Beauté et , entre autres par l'élaboration du programme cadre en vue du démarrage de la formation pour la rentrée 2022/23 « Beauty and Hair », la mise en place de la commission d'examen pour « GTB » tout comme l'organisation des premiers examens « GTB » et le programme-cadre ainsi que le support de cours du module F en toiture. Le Brevet de Maîtrise Toiture a ainsi été offert à partir de la rentrée 2021/2022 .

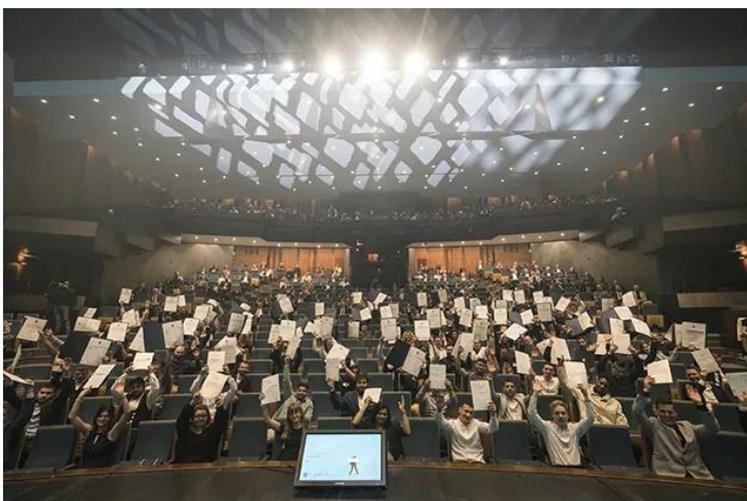
Fin 2022, 7 projets de réforme étaient en cours : Brevet de Maîtrise « Artisan en alimentation », Brevet de Maîtrise « GTB », Brevet de Maîtrise « Toiture », Brevet de Maîtrise « Beauté », Brevet de Maîtrise « Mécanique / Mobilité » (cours lancés à la rentrée 2023/2024), Brevet de Maîtrise « Bois et Métal » (cours lancés à la rentrée 2023/2024) et Brevet de Maîtrise « Construction/Pierre » (lancement des groupes de travail en 2022). Par ailleurs, 4 projets de révision étaient en cours : Brevet de Maîtrise « Mécanicien dentiste », Brevet de Maîtrise « Instructeur de natation », Brevet de Maîtrise « Instructeur de conduite automobile » et Brevet de Maîtrise « Opticien ».



2.12. Edition 2022 - Remise des diplômes de Brevet de Maîtrise à 111 nouveaux maîtres artisans

À l'occasion d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue en présence du Grand-Duc héritier et de plusieurs personnalités du monde politique et économique au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg, 111 aspirantes et aspirants se sont vu remettre leur Brevet de Maîtrise.

Ce moment fort dans la vie des maîtres-artisans a enfin pu se dérouler à nouveau en présentiel, au grand soulagement de Tom Oberweis, président de la Chambre des Métiers : « En raison de la pandémie, les formations étaient organisées en hybride. C'est donc une excellente chose que les diplômés puissent vivre la fin de leur formation ensemble. »



Outre la remise des diplômes de Brevet de Maîtrise, plusieurs diplômés du Brevet de Maîtrise et de l'apprentissage artisanal, s'étant distingués par des résultats exceptionnels (Promotion du Travail), ont été honorés.



Les récompenses ont été décernées aux 16 meilleurs lauréats du Brevet de Maîtrise, ainsi qu'à 36 candidats de l'apprentissage artisanal.

2.13. Offensive Internationalisation dans l'Artisanat : Webinaires « Gudde Moien Groussregioun! »

Une nouvelle identité visuelle a permis de lancer une « offensive internationalisation » dans le secteur de l'Artisanat mobilisant 353 participants dans le cadre des 8 webinaires organisés en 2022⁴³, ce qui constitue une augmentation de 100 participants par rapport à l'édition de 2021.

Cet intérêt a montré l'importance des thématiques de la Grande-Région / de l'internationalisation et la flexibilité offerte par le format digital (13.06.2022 : Les aides financières à l'international ; 04.07.2022 : Des conflits lors d'activités transfrontalières - Comment les éviter ou les résoudre? ; 26.09.2022 : Un client à l'étranger ? Limitez le risque d'impayés ; 10.10.2022 : Prester en France ; 17.10.2022 : Prester en Allemagne ; 24.10.2022 : Prester en Belgique ; 14.11.2022 : Utiliser la propriété intellectuelle de manière bénéfique ; 05.12.2022 : La TVA et la Grande Région)



⁴³ <https://services.cdm.lu/gestion-entreprise/international/agenda-international>

2.14. 7^{ème} édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat

Aujourd'hui, plus que jamais, il est important de garantir la compétitivité de son entreprise au niveau national et sur les marchés étrangers. Pour soutenir et encourager les démarches d'innovation au sein des entreprises artisanales, la Chambre des Métiers, en partenariat avec plusieurs partenaires (Banque Raiffeisen, Digital Luxembourg, Enovos Luxembourg SA, la Fiduciaire des PME, l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg, Lalux Assurances, Luxinnovation GIE, la Direction Générale des Classes moyennes du Ministère de l'Economie, la Mutualité des PME et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement), a lancé la 7^{ème} édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat⁴⁴.



Des entreprises de tous les secteurs de l'Artisanat ont soumis leur dossier dans une ou plusieurs des 5 catégories d'innovation suivantes : produit ou design, service, processus ou système de production, approche de marketing ou de communication, approche de management ou de gestion. Dans chacune des 5 catégories, deux candidats ont été nominés qui restaient en lice pour remporter leur catégorie ainsi que le Grand Prix « The Hands of Innovation by Raiffeisen ».

Chacun des 60 projets présentés a fait preuve d'esprit créatif et d'inventivité⁴⁵.

⁴⁴ <https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/les-10-entreprises-finalistes-sont-connues>

⁴⁵ <https://innovation.cdm.lu/>

2.15. Coopération interrégionale des chambres des métiers et de l'artisanat axée sur le sujet « Assurer l'avenir de l'Artisanat en Grande Région en temps de crise » (« Zukunftssicherung des Handwerks der Großregion in Krisenzeiten »)

Le 1^{er} juillet 2022, le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM), dont le Secrétariat Général se situe depuis sa fondation en 1989 auprès de la Chambre des Métiers du Luxembourg, a accueilli dans le nouveau Campus Artisanat de la Chambre des Métiers de Trèves Monsieur Claude Turmes, Ministre de l'Energie du Luxembourg⁴⁶. Les propositions⁴⁷ du CICM sur la préservation de l'avenir de l'Artisanat et la transition climatique étaient à l'ordre du jour.

L'Artisanat de la Grande Région est la « puissance économique d'à côté ». Les entreprises artisanales sont présentes partout dans la vie quotidienne. Les 170.000 entreprises artisanales de la Grande Région, principalement des petites et moyennes entreprises, emploient 750.000 personnes et forment 50.000 jeunes. Ces entreprises, ces travailleurs et ces apprentis se sont une fois de plus révélés être l'ancre de stabilité de l'économie de la Grande Région lors de la pandémie de Corona.

Du point de vue de l'Artisanat transfrontalier, le CICM a défini quatre points comme absolument essentiels en vue d'un redémarrage durable en ces temps de multi-crisis. Il s'agit ici de savoir comment obtenir, dans un contexte transfrontalier, une plus grande résistance économique à une nouvelle crise et à ses conséquences. En conséquence, des conclusions intéressantes peuvent être tirées de la crise de Corona, qui sont importantes pour une réorientation qualitative des politiques dans la Grande Région. Cela vaut également pour le domaine de la transformation du climat.



Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM) a accueilli dans le nouveau Campus Artisanat de la Chambre des Métiers de Trèves Monsieur Claude Turmes, Ministre de l'énergie du Luxembourg

⁴⁶<https://www.cdm.lu/news/newsnew/news/Interregionale%20Rat%20der%20Handwerkskammer%202022>

⁴⁷<https://www.cdm.lu/mediatheque/media/prise-de-position-du-cicm>



Changement de Présidence au sein du CICM et perspectives d'avenir de l'Artisanat dans la Grande Région⁴⁸



Le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM) regroupant les chambres et organisations représentatives des intérêts des entreprises artisanales de Sarre, de Rhénanie-Palatinat, du Luxembourg, de Wallonie et de la Région Grand Est / Lorraine a tenu son Assemblée Générale à Luxembourg (22 novembre 2022) et a élu comme nouveau Président Philippe Fischer, Président de la CMA de Moselle depuis 2021

⁴⁸ <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/comunique-de-presse-changement-de-presidence-au-sein-du-cicm-et-perspectives-d-avenir-de-l-artisanat-dans-la-grande-region>

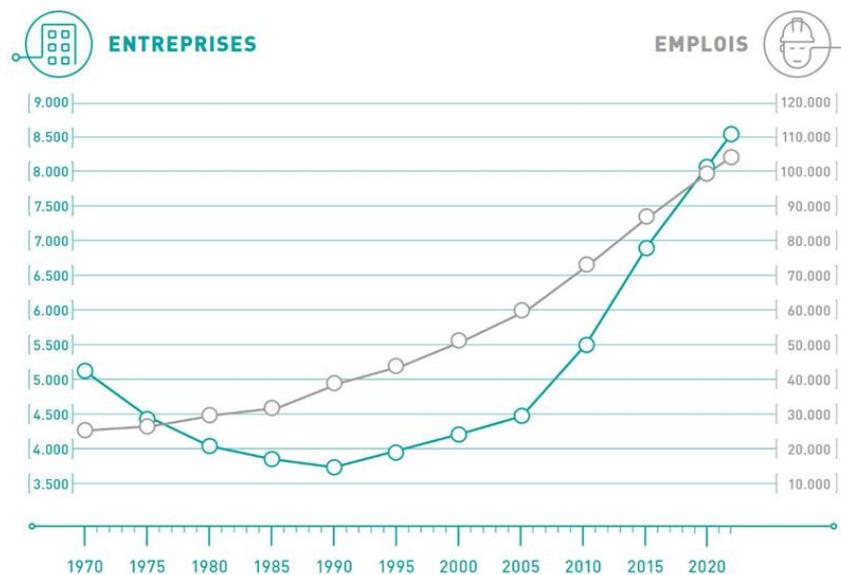
3. Evolution de l'Artisanat en 2022⁴⁹ : « Une évolution ralentie face à une incertitude économique »

3.1. Evolution des entreprises et de l'emploi dans l'Artisanat en 2022

Les données structurelles détaillées dans l'annuaire « les chiffres clés de l'Artisanat 2022 »⁵⁰ ainsi que les résultats de l'enquête de conjoncture⁵¹ (voir ci-après) montrent que l'Artisanat se trouve dans une phase

Par rapport à l'économie dans son ensemble, l'Artisanat représente :

- 20% de l'emploi
- 21% des entreprises.



Source : Chambre des Métiers

Depuis les années 90, le nombre d'entreprises artisanales augmente constamment. En 2022, l'Artisanat compte plus de 8.550 entreprises, soit une progression de 125 unités ou de 1,5%. Face aux incertitudes engendrées par la situation de poly-crise, la création d'entreprises est divisée par deux par rapport à 2021, année lors de laquelle le nombre d'entreprises augmentait de 432 unités.

Cette création nette d'entreprises cache toutefois une réalité plus complexe comme elle est le résultat de 670 créations et de 545 radiations d'entreprises au cours de l'année 2022.

Si l'Artisanat occupait en 1970 quelque 25.000 personnes, il en emploie près de 105.000 en 2022, soit une hausse annuelle moyenne de 2,8%. Il en résulte une augmentation de la taille moyenne des entreprises de 5 personnes en 1970 à 12 en 2022.

⁴⁹ Chiffres clés publiés en mai 2023, se basant sur les données concernant l'Artisanat de fin 2022

⁵⁰ <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/chiffres-cles-de-l-artisanat-2022>

⁵¹ <https://www.cdm.lu/mediatheque/media/artisanat-situation-conjoncturelle-au-1er-trimestre-2023>

Or, malgré les crises qui s'enchainent depuis 2020, frappant de plein fouet la majorité des entreprises artisanales, l'Artisanat a réussi à augmenter son emploi, même si le rythme se ralentit. En effet, si l'emploi total a progressé de près de 3.000 personnes en 2021, la hausse ne s'établit qu'à 2.077 emplois en 2022.

	1990	2000	2010	2020	2022	2021-22
Nombre d'entreprises	3.724	4.153	5.499	8.031	8.588	+ 125
Salariés	34.146	46.756	68.261	92.724	97.415	+ 2.022
+ Non-salariés ¹	4.705	4.409	4.727	7.083	7.517	+ 55
= Emploi total ²	38.851	51.165	72.988	99.807	104.932	+ 2.077
Taille moyenne	10	12	13	12	12	-

¹ Non-salariés = Indépendants + Aidants Familiaux

² Emploi total = Salariés + Non-salariés

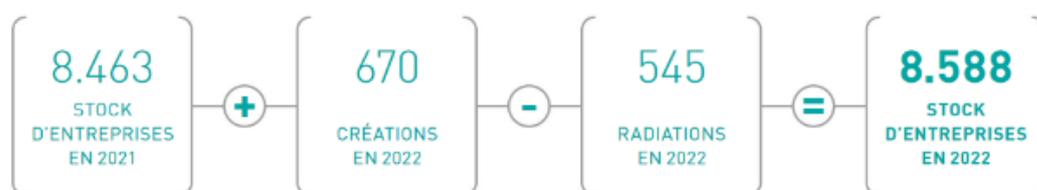
Source : Chambre des Métiers

Or, l'évolution de l'emploi et du nombre d'entreprises n'est pas homogène au sein des différents clusters artisanaux.

Les statistiques régulières et successives réalisées par la Chambre des Métiers montrent qu'au cours de la dernière décennie, l'Artisanat a offert des emplois nouveaux à plus de 20.000 personnes, couvrant l'ensemble du spectre des qualifications, depuis le salarié non-qualifié aux universitaires, en passant par les détenteurs d'un DAP, d'un Brevet de Maîtrise ou d'un BTS.

La régénération du tissu économique constitue un sujet essentiel pour l'Artisanat. En effet, c'est à travers la création d'entreprises nouvelles et la transmission / reprise d'entreprises existantes qu'il pourra à terme assurer sa pérennité.

En effet, l'augmentation nette de 125 entreprises entre 2021 et 2022 (432 entreprises entre 2020 et 2021) résulte du différentiel entre 670 créations d'entreprises (798 en 2020) et 545 radiations (276 en 2020) au cours de l'année 2022.



Source : Chambre des Métiers



Source : IGSS. La divergence entre ces données et celles des autres pages est due au fait que l'échantillon des entreprises considérées est différent ; calculs : Chambre des Métiers

Source : Chambre des Métiers

A l'aide de données reçues de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), la Chambre des Métiers est désormais capable de présenter une vision plus dynamique de l'emploi dans l'Artisanat.

Le premier constat qu'on peut tirer de cette statistique sont les mouvements importants dans les deux sens : l'augmentation nette de 2.022 salariés en 2022 résulte en effet de 32.973 recrutements et de 30.744 fins de contrats. Ainsi, plus d'un tiers (36 %) des contrats est renouvelé au cours d'une année. Ce taux s'élève à 31 % pour l'économie en général.

Si la crise sanitaire a eu un effet modérateur sur le flux de salariés, tant au niveau des recrutements que des fins de contrats, la crise énergétique ne semble pas avoir eu le même effet. En réalité, les recrutements ont désormais dépassé le niveau de 2019, année lors de laquelle 31.503 recrutements ont eu lieu dans le secteur artisanal.

Par rapport à l'année 2021, les fins de contrats augmentent de 8 % en 2022 et sont donc en ligne avec les recrutements, qui progressent également de 8 %.

Les données montrent qu'en 2022, 1.734 salariés sont partis à la retraite. Un nombre qui augmente de 22 % par rapport à l'année 2020 et de 6 % par rapport à 2021. La pyramide des âges des salariés montre le défi structurel de la régénération de la main-d'œuvre.

Un autre constat intéressant concerne la proportion de contrats à durée déterminée (CDD) et de contrats à durée indéterminée (CDI) dans les recrutements. Si en 2019, 29 % des embauches ont été à durée déterminée, ce pourcentage a légèrement diminué pour s'établir à 27 % en 2022.

Les données de l'IGSS montrent également que les entreprises artisanales sont responsables pour 22 % des recrutements effectués en 2022 dans l'ensemble de l'économie.

Importance du volet formation et Lifelong Learning

1.711 apprentis (sans candidats DT qui évoluent en milieu scolaire avec périodes de stage sous le statut d'élève) étaient inscrits en 2022 au rôle de l'apprentissage artisanal de la Chambre des Métiers, formés par environ 4.700 entreprises formatrices. 976 postes d'apprentissage étaient offerts et 698 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année. L'Artisanat est ainsi la « 1^{ère} Entreprise formatrice » du pays.

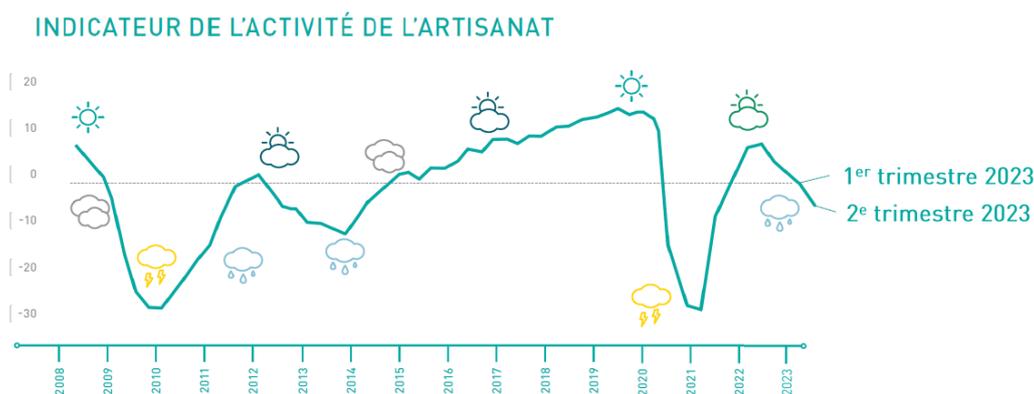
85 % des diplômés de l'apprentissage artisanal trouvent un emploi endéans 6 mois ou continuent leur formation. 66 % des diplômés de l'apprentissage artisanal trouvent leur premier emploi auprès de leur entreprise formatrice.

552 candidats du Brevet de Maîtrise gérés au niveau des cours préparatoires coordonnées par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue », dont 205 nouveaux candidats en 2022 ; 77 lauréats ont décroché leur Brevet de Maîtrise dans le cadre de la promotion 2022.

3.2. Evolution « conjoncturelle » de l'Artisanat en 2022

La Chambre des Métiers réalise tous les trois mois une enquête conjoncturelle auprès de ses ressortissants. L'un des principaux indicateurs est le niveau d'activité qui permet d'évaluer la situation conjoncturelle.

Le graphique ci-dessus montre l'envergure historique que la crise sanitaire et de la crise économique due à la guerre en Ukraine ont eu sur l'activité de l'Artisanat à partir du 1er trimestre 2022. Après le creux de la vague (suite au choc de la COVID-19), qui a été atteint au 1er trimestre 2021, l'Artisanat a pu relever la tête. Or, cette relance a été perturbée par les effets secondaires de la pandémie comme les interruptions des chaînes d'approvisionnement. La crise énergétique déclenchée par la guerre en Ukraine au 1er trimestre 2022 a été un second facteur déterminant du mouvement à la baisse de l'indicateur d'activité.



Source : Chambre des Métiers

Les incertitudes quant à l'évolution des coûts, notamment des prix de l'énergie et des frais de personnel, ne cessent d'inquiéter les entreprises.

L'évolution des taux d'intérêt et du taux d'inflation n'est pas sans effet sur le pouvoir d'achat des ménages et par ricochet sur la demande des entreprises artisanales. Cependant les mesures tripartites de l'année 2022 ont atténué la perte de pouvoir d'achat et ont freiné l'inflation. L'indexation automatique des salaires, avec un scénario réaliste de l'échéance de trois tranches au cours de la seule année 2023, risque toutefois de contribuer à une spirale salaire-prix qui ne serait guère de nature à améliorer l'environnement économique.

3.3. Rôle, activités et missions

La Chambre des Métiers en tant que chambre professionnelle et personne morale de droit public est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers.

La Chambre des Métiers regroupe toutes les entreprises de l'Artisanat, à savoir celles du secteur de l'alimentation, du secteur mode, santé, hygiène, du secteur de la mécanique, du secteur de la construction – gros-œuvre – parachèvement, du secteur de la construction – équipement technique, du secteur communication, multimédia, art et autres activités.

La Chambre des Métiers conçoit sa mission et son rôle dans la défense, la représentation et l'articulation des intérêts de ses ressortissants, ceux du secteur de l'Artisanat et des petites et moyennes entreprises luxembourgeoises.

Les activités de la Chambre des Métiers consistent notamment à :

- promouvoir un cadre législatif et réglementaire favorable au développement de l'Artisanat et de ses ressortissants,
- promouvoir l'esprit d'entreprise et l'assistance et le conseil dans le cadre de la création et de la transmission d'entreprise,
- assister et conseiller ses ressortissants au niveau économique, technologique, juridique et de l'innovation, ainsi que dans leurs efforts d'internationalisation,
- établir des statistiques concernant l'Artisanat et réaliser des études et des analyses sur l'Artisanat et les petites et moyennes entreprises,
- promouvoir la formation professionnelle initiale et continue, de même que l'assistance et le conseil y afférent,
- participer à la formation et au perfectionnement professionnel des jeunes et des adultes dans le cadre des dispositions légales concernant la formation professionnelle initiale et le Brevet de Maîtrise,
- exécuter des missions spécifiques qui lui sont déléguées sur base d'une loi ou d'une convention,
- informer et sensibiliser à l'observation de la législation concernant l'Artisanat et les petites et moyennes entreprises.

La Chambre des Métiers dispose de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie financière et administrative. Pour faire face à ses dépenses, elle est autorisée à percevoir des cotisations ainsi que des droits et rétributions en rémunération des services qu'elle rend.

3.4. Composition et organisation de la Chambre des Métiers

L'assemblée plénière de la Chambre des Métiers est composée de 25 membres effectifs élus et de 3 membres effectifs désignés par la Fédération des Artisans pour une durée de 5 ans. Les membres élus sont répartis dans 6 groupes électoraux.

L'assemblée plénière définit la politique générale de la Chambre des Métiers, définit son organisation interne et désigne son Directeur Général dont la nomination est soumise à l'approbation du Gouvernement.

L'assemblée peut déléguer certains de ses pouvoirs au Président et au Comité de la Chambre des Métiers.

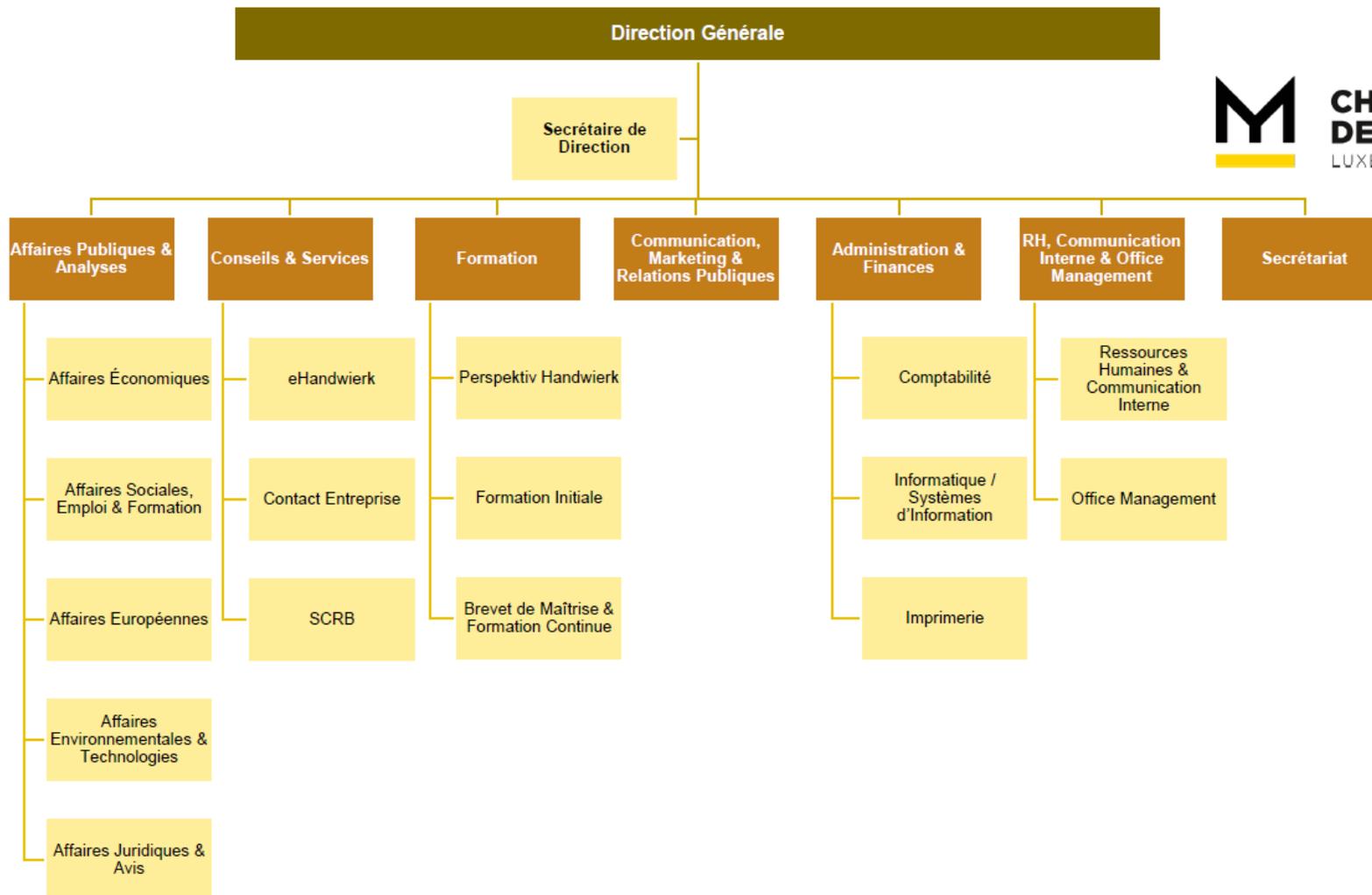
3.5. Législation et réglementation

La Chambre des Métiers est régie par la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce et par les règlements grand-ducaux suivants pris en exécution de la loi du 2 septembre 2011 :

- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 relatif aux modalités d'affiliation à la Chambre des Métiers, à la carte d'affiliation, à l'établissement du rôle des cotisations et à leur perception,
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 fixant le mode d'établissement du répertoire et les modalités de communication des données tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce,
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 déterminant le nombre de membres effectifs et suppléants de l'assemblée plénière de la Chambre des Métiers à élire, la composition numérique des groupes électoraux et le nombre de sièges réservés à chaque groupe électoral,
- Règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 établissant les modalités de calcul et le taux des cotisations tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce (abrogé par le règlement grand-ducal du 29 mai 2020 – voir ci-après),
- Règlement grand-ducal du 29 mai 2020 établissant les modalités de calcul et le taux des cotisations tels que prévus dans la loi du 2 septembre 2011 portant réorganisation de la Chambre des Métiers et modifiant la loi du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce et modifiant le règlement grand-ducal du 25 novembre 2011 relatif aux modalités d'affiliation à la Chambre des Métiers, à la carte d'affiliation, à l'établissement du rôle des cotisations et à leur perception (date de prise d'effet : 2 juin 2020),
- Règlement grand-ducal du 30 septembre 2011 portant organisation de la procédure électorale pour la Chambre des Métiers,
- Règlement d'ordre interne de la Chambre des Métiers.



3.6. Organigramme de la Chambre des Métiers (version 01/12/2022)



Organigramme :

L'organigramme de la Chambre des Métiers définit la structure interne de cette dernière basée principalement sur les six grandes divisions suivantes :

- Conseils & Services, regroupant les initiatives orientées vers les « entreprises » (Service « eHandwierk » ; Service « Contact Entreprise » ; Service de Contrôle et de Réception du Bâtiment - SCRB)
- Affaires Publiques & Analyses, regroupant les services « Affaires juridiques & Avis », « Affaires sociales, Emploi & Formation », « Affaires Européennes », « Affaires Economiques » et « Affaires Environnement & Technologies, technologies »
- Formation, regroupant les initiatives orientées vers les « jeunes » et « jeunes adultes » voire en matière de formation (Service « Promotion et sensibilisation aux métiers » ; Service « Formation initiale » ; Service « Brevet de Maîtrise & Formation continue »)
- Administration et Finances, regroupant les services « Comptabilité », « Print » et « Informatique »
- Communication, Marketing et Relations Publiques
- Ressources humaines & Communication interne

Coopération pluridisciplinaire horizontale :

La coopération interne entre conseillers est marquée par une approche par « équipes de compétences pluridisciplinaires », sous la forme de « groupes de travail permanents horizontaux » regroupant des conseillers en provenance de différents services liés par une même thématique et débouchant sur une approche stratégique proactive autour de sujets-clés pour l'Artisanat.

Ce modèle de coopération horizontal interne regroupe les conseillers des différents services concernés dans un « centre de compétence » au profit de l'Artisanat, dénommé « Centre de Promotion et de Recherche de la Chambre des Métiers » (CPR).

Le CPR est placé sous l'autorité de la « Commission du Centre de Promotion et de Recherche » (Commission CPR) composée de représentants du secteur de l'Artisanat (Président de la Chambre des Métiers, Directeur Général de la Chambre des Métiers, quatre membres élus de la Chambre des Métiers, Secrétaire Général de la Fédération des Artisans, Directeur de la Mutualité des PME) et d'un représentant du Ministère ayant dans ses compétences le département des Classes Moyennes.

Le Centre de Promotion et de Recherche (CPR) a été créé en vertu d'une convention conclue entre le Gouvernement et la Chambre des Métiers.

3.7. Composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre des Métiers

L'Assemblée plénière est l'organe souverain de la Chambre des Métiers ; elle est élue à l'issue d'élections organisées tous les cinq ans. Elle est composée de membres effectifs et de membres suppléants. Trois de ses membres sont délégués de la Fédération des Artisans. Les autres membres sont désignés au scrutin secret pour un terme de cinq ans et sont rééligibles.

Lors de l'assemblée plénière constituante du 13 juin 2023, Monsieur Tom OBERWEIS a été élu Président de la Chambre des Métiers ; Messieurs Alex KIEFFER et Paul NATHAN ont été élus Vice-Présidents.

Sa composition était la suivante au 31 décembre 2022 :

Section 1 – Alimentation

Membres effectifs

MEYER Luc

OBERWEIS Tom

Membres suppléants

1. KAIFFER Anne

2. MULLER Patrick

Section 2 – Mode, Santé, Hygiène

Membres effectifs

BALLMANN Alexa

SCHMIT Romain

COLLUCI Guiseppe

ALLIAUME Claude

Membres suppléants

1. VALENTE SIMOES Ana

2. FIS Nancy

3. FUZIO Vincenza

4. SCHUTZ Markus

Section 3 – Mécanique

Membres effectifs

ROEMEN Daniel

DOSTERT François

BEFFORT Thierry

DOSTERT Jean-Claude

Membres suppléants

1. DIEDERICH René

2. KRETTELS Ben

3. GALLE Olivier

Section 4 – Construction – Gros œuvre – Parachèvement

Membres effectifs

KUHN Roland

BERTRAND Martine

NATHAN Paul

RECKINGER Georges

NILLES Christian

ANTONY Marin

HOSTERT Stephan

SCHMIT Christophe

DELLI ZOTTI Christoff

Membres suppléants

1. ZEPPONI Fränz

2. BIEVER Paul

3. ELSER Patrick

4. BONENBERGER Serge

5. MAJERUS Serge

6. BERNABO Sarah

7. KOCH Christian

8. MASSETER François

9. BUR Christian

Section 5 – Construction – Equipements techniques

Membres effectifs

KIEFFER Alex

SCHREIBER Claude

KOPPES Pol

Membres suppléants

1. WATRIN Olivier

2. REYLAND Gilbert

3. D'ANGELO Stéphano

Section 6 – Communication, Multimédia, Arts et autres activités

Membres effectifs

WILLEMS Danielle

STEFFES Sébastien

DERNOEDEN Roland

Membres suppléants

1. GRAAS Mike

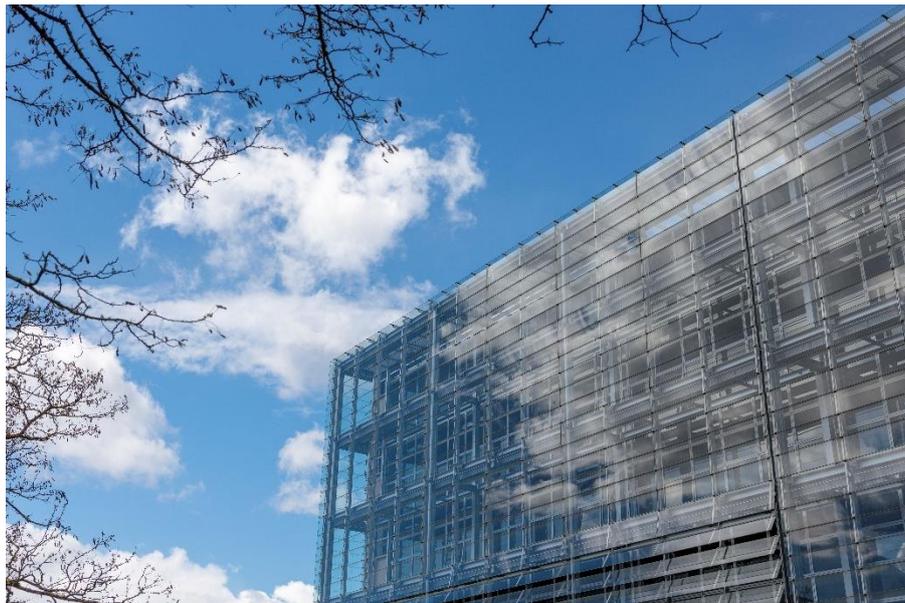
2. WESTER Patrick

Délégués de la Fédération des Artisans

MAJERUS Serge

RECKINGER Michel

DI BARI Tun



4. Les activités des Services de la Chambre des Métiers en 2022

4.1. Service « Formation initiale »

4.1.1. Missions

Le Service Formation initiale (y inclus les conseillers à l'apprentissage) a réalisé en 2022 les missions et tâches suivantes :

Gestion de la Formation initiale

- Actions de promotion de l'apprentissage e.a par la mise à jour permanente des sites Internet www.handsup.lu et www.berufsausbildung.lu
- Conseil et information en matière d'apprentissage (à l'intention des apprentis, des parents, des entreprises, etc.)
- Gestion des résultats obtenus dans le contexte de la réforme de la formation professionnelle (DAP et CCP) et assurance d'un service clé en mains aux entreprises formatrices du DAP (obligation légale) ;
 - ♦ DAP - Clôture de la session PII / PIF 2022 (ordinaire et de rattrapage) ; information aux entreprises formatrices des convocations ; communication aux entreprises des résultats obtenus ; gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus
 - ♦ CCP – Clôture de l'année scolaire 2021/2022 ; communication aux entreprises des résultats obtenus ; gestion des conséquences relatives aux résultats obtenus ; campagne d'information continuation du contrat avec DAP
- Gestion des contrats d'apprentissage entre l'entreprise formatrice et l'apprenti - Assurance d'un service clé en mains aux entreprises (obligation légale) ; augmentation du nombre des contrats d'apprentissage en gestion
- Attribution et suivi du droit de former (alternance apprentissage et stage) - Etablissement et mise à jour de la liste des entreprises ayant le droit de former ; campagnes postes d'apprentissage et de stages ; création de nouveaux métiers à former ; définition des différents métiers pouvant être formés par les entreprises formatrices
- Matching - Conseil et information sur la formation initiale - « Les Journées de l'Apprentissage », Journée nationale de placement en apprentissage (RTL Jobdag, RTL Leierplazendag e.a.), Journée nationale du Matching. La plupart des journées ont été organisées en mode virtuel
- « Helpline apprentissage » - Aide structurelle aux démarches administratives des entreprises en matière d'apprentissage, exploitation d'une adresse mail et d'un numéro téléphonique spécifique à l'apprentissage

Surveillance de la Formation initiale

- Surveillance journalière de la formation en entreprise par une présence permanente sur le terrain ou à distance
- Offre d'une information structurée aux entreprises ayant obtenu le droit de former et aux apprentis des informations sur tout ce qui est en rapport avec la formation professionnelle
- Accompagnement des entreprises et des apprentis dans le processus de formation en entreprise
- Gestion de conflits, médiation, commission de litige
- Organisation des tâches diverses dans le cadre de la surveillance - Collecte et traitement des évaluations patronales ; participation aux conseils de classe, aux réunions des différentes commissions, etc.

- Organisation du coaching (en collaboration avec LSC Asbl)

Encadrement de la Formation initiale

- Participation active au processus curriculaire
- Participation aux travaux des équipes curriculaires par une présence active et permanente
- Mise en place d'un système d'échange structuré dit plate-forme de coordination « Handwierk »
- Encadrement des représentants de la Chambre des Métiers dans les différentes commissions, dont les équipes curriculaires

Relation et convention

- Organisation et gestion de l'apprentissage transfrontalier (Erasmus+)
- Etudes supérieures en alternance (cf. Duales Studium) (Bachelor/BTS) - Offrir aux entreprises l'opportunité de recruter et de former du « highly qualified personnel » qui disposent des compétences aussi bien intellectuelles que technico manuelles ; Offre aux candidats ayant un accès aux études supérieures de l'opportunité de faire une formation de type études supérieures en alternance ; continuation de la formation préparatoire au Bachelor « Technische Gebäudeausrüstung und Versorgungstechnik » et du Bachelor « Bauingenieurwesen mit Praxissemester »
- Organisation conjointe avec le MENJE et la Chambre des Salariés de la « Remise des Diplômes et Certificats de fin d'apprentissage »
- Participation au projet national Léierboard coordonné par l'ADEM

4.1.2. Activités 2022

LuxSkills / YEP Foire de l'éducation

Du 2 au 4 mai 2022 a eu lieu la 10^{ième} édition des Luxskills, Concours national des métiers et des professions. Cette fois-ci les concours étaient organisés au sein d'un nouveau format à savoir la « Schoulfoire ».

Sur une surface totale de 17.000 m² à la LuxExpo The Box répartie sur 3 halls, la Schoulfoire repose sur 5 axes :

- les lycées du Luxembourg
- les ateliers de découverte
- le ministère, ses services, ses administrations publiques et ses projets ;
- le Léierplazendag, une bourse aux contrats d'apprentissage
- le Concours national des métiers et des professions, LuxSkills

La foire de l'éducation a permis de promouvoir le monde du travail en général et la formation professionnelle en particulier afin recruter des jeunes dans les formations et ainsi pallier le manque de main d'œuvre qualifiée.



Erasmus+

La Chambre des Métiers a soumis un nouveau projet dans le cadre de « Erasmus+ » en 2022, comme l'ancien projet est arrivé à échéance au courant de l'année 2022. Le nouveau projet a été accordé et a comme but d'offrir un support financier aux apprentis qui font un apprentissage transfrontalier, respectivement pour encourager des apprentis potentiels à faire un apprentissage transfrontalier.

Cinq mobilités ont été réalisées et subventionnées sous ce programme au courant de l'année 2022.

Remise des diplômes et certificats de l'Artisanat 2022

Le 24 novembre 2022 les lauréats de l'apprentissage artisanal tout comme les lauréats du « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice » et du « Prix Rotary du Meilleur Apprenti » ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie festive à la Maison du Savoir organisée conjointement par la Chambre des Métiers, la Chambre des Salariés et le MENJE.

Réhaussée par la présence de Monsieur le Premier ministre Xavier Bettel, le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude MEISCH et le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire Georges ENGEL, l'évènement a permis à 452 personnes de recevoir leurs diplômes et certificats en main propre et de fêter ensemble avec leurs familles et proches la réussite de leur formation.



Le 24 novembre 2022 à la Maison du Savoir à Esch/Belval ont été décernés les diplômes et certificats de fin d'apprentissage ainsi que deux prix spéciaux : le « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2022 » et le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2022 ». Le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2022 » a été décerné à Madame Lisa Gerard.

Campagne commune Berufsausbildung.lu

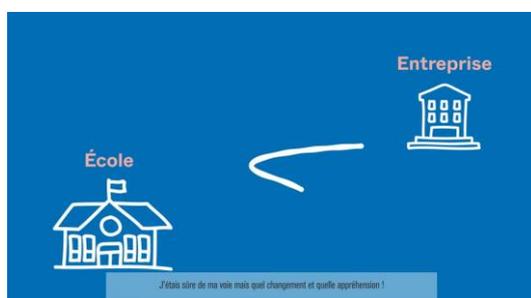
Chaque année au Grand-Duché, quelque 2.000 jeunes se lancent dans l'apprentissage et font ainsi leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

Au Luxembourg, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, la Chambre des salariés et la Chambre d'Agriculture assurent avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), l'organisation et la surveillance de l'apprentissage dans les professions commerciales et administratives, l'artisanat, l'industrie et l'agriculture.

Chaque chambre s'efforce de promouvoir les apprentissages dans les métiers qu'elle représente. Pour la rentrée scolaire 2022, les quatre chambres professionnelles et le MENJE ont décidé d'unir à nouveau leurs forces pour lancer une campagne de communication commune qui vise à promouvoir l'apprentissage comme l'un des moteurs de la société. Cette campagne a un double objectif : rappeler aux entreprises l'importance de l'apprentissage pour former ses futurs collaborateurs, et surtout, convaincre davantage de jeunes à se lancer dans l'aventure de l'apprentissage.

Afin d'atteindre cet objectif, les partenaires ont opté pour une campagne axée sur le digital, afin d'optimiser et d'élargir leur communication grâce à un ciblage qualitatif, une interaction forte avec l'audience et une multiplication des points de contact.

Toutes les informations utiles ou encore la campagne actuelle avec le film dédié sont disponibles sur le site commun : www.berufsausbildung.lu



Brochures Hands Up Patron/Apprenti, Gadgets et Campagne

Notre brochure a été distribuée en allemand et en français s'adressant aux jeunes/adultes/parents, et regroupant toutes les informations importantes pour les futurs apprentis de la formation professionnelle initiale.

Dans le même cadre, une brochure à destination des futures entreprises formatrices a été également mise à disposition.

Des nouveaux gadgets Hands Up « apprentissage » (bloc-notes, boîte de bonbons, mètre porte-clés, boîte de pansements, baume à lèvres) ont été commandés.

Les brochures et les gadgets ont été distribués lors des journées de placement, Schoulfoire, foires d'orientation, etc. Dans le but d'avoir une visibilité plus jeune et attractive, La Chambre des Métiers s'est munie d'un nouveau comptoir, reprenant le même visuel de la brochure des apprentis.



Courant juin-juillet 2022, une campagne de communication ciblée sur les réseaux sociaux, dans le tram et sur la radio a été développée, pour promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes et des entreprises formatrices.



„Europäisches Kammertreffen“

Le 20 et 21 octobre 2022 la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce ont organisées au Luxembourg le congrès annuel des experts du domaine de la formation professionnelle et continue. Des représentants des chambres patronales du Luxembourg, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, du Tyrol du Sud et de Belgique ont pris part à l'événement afin de partager leurs évolutions récentes en termes d'apprentissages et d'échanger autour de nouvelles initiatives et avancées politiques éventuelles. Ces échanges ont permis de confronter les pratiques des pays limitrophes et ainsi offrir de nouvelles pistes d'améliorations dans le domaine de la formation professionnelle et continue.



Etude Uni.lu

Sous la coordination des chambres professionnelles co-responsables de la formation professionnelle (Chambre des salariés, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et Chambre des Métiers), l'Université du Luxembourg a mené une analyse relative à la plus-value de l'apprentissage au Luxembourg pour les apprentis, les entreprises formatrices et l'économie en général.

A travers cette étude, les chambres professionnelles ont souhaité porter un regard plus nuancé sur la formation en alternance sous contrat d'apprentissage pour en dégager des pistes tangibles en termes d'amélioration, tout en intégrant la perspective des apprentis et des entreprises formatrices.

Les résultats de l'étude sont encourageants et mettent en évidence la plus-value de l'apprentissage, ce qui conforte les chambres professionnelles dans leurs efforts continus pour valoriser davantage l'apprentissage et œuvrer en faveur de dispositions légales permettant de développer des programmes en format dual, sous contrat d'apprentissage, à tous les niveaux de l'enseignement (notamment DT et BTS) offrant ainsi aux diplômés de la formation professionnelle des possibilités supplémentaires pour acquérir, dans une vision de lifelong learning, des qualifications supplémentaires.

4.1.3. Chiffres-clés

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021**	2022
Offre Postes Apprentissage	810	844	810	918	762	817	765	788	1068	976
Nouveaux Contrats Apprentissage	661	742	797	657	770	726	776	740	778	698
Total Apprentis	1.802	1.736	1.725	1.736	1.738	1.779	1.829	1.813	1.756	1.711

* Prolongation exceptionnelle de la date de conclusion de nouveaux contrats du 01.11.20 au 31.12.20 (Covid-19). **Prolongation exceptionnelle de la date de conclusion de nouveaux contrats du 01.11.20 au 30.11.21 (Covid-19).

Comparabilité avec les années précédents est à prendre avec précaution (cf. résiliation période d'essai)

	Apprentissage 2021	Apprentissage 2022
Candidats	1.756	1.711
Classes/Cours	p.m.	p.m.
Apprentissage : Entreprises formatrices	771	760
Equipes évaluation et validation	68	69
Membres Commissions Equipes évaluation et validation	183	158

	DT	DAP	CCP	TRF	Total	Date
Postes déclarés		786	132	58	976	15.09.22
Nouveaux contrats	1	516	146	35	698	31.12.22
Contrats en gestion	3	1.263	339	106	1.711	31.12.22
Diplômes et certificats		369	76	12	457	25.11.22

TRF – Apprentissage transfrontalier

En 2022, la Chambre des Métiers gérait 1.711 apprentis et environ 4.700 entreprises formatrices. 976 postes d'apprentissage étaient offerts et 698 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année.

4.2. Service « Brevet de Maîtrise et Formation continue »

4.2.1. Missions

- Organisation de la nouvelle campagne d'inscription au Brevet de Maîtrise
- Conseils individualisés aux candidats
- Organisation et gestion des cours préparatoires et des examens au Brevet de Maîtrise
- Lancement du Brevet de Maîtrise réformé « artisan en beauté » (regroupement des métiers de coiffeur et d'esthéticien)
- Mise en place d'une nouvelle commission d'examen pour le domaine de la beauté, recrutement, formation et encadrement des chargés de cours et des membres des commissions d'examen
- Planification et organisation des classes avec 552 candidats et 145 chargés de cours « théorie » et « gestion » (2022/2023). Une nette progression du nombre de chargés de cours d'environ 26 % est à soulever et ceci est dû aux programmes réformés qui sont beaucoup plus exigeants. Une légère hausse des nouvelles inscriptions a été constatée : 205 nouveaux candidats en 2022 par rapport à 199 en 2021 : (+3%).
- Conception, planification, organisation, surveillance et gestion de deux sessions d'examens (printemps et automne) de la gestion, de la théorie professionnelle et de la pratique professionnelle (obligation légale)



Examens au Brevet de Maîtrise – session de printemps 2022 :

- 402 candidats en théorie de gestion
- 363 candidats en théorie professionnelle (29 métiers)
- 135 candidats en pratique professionnelle (25 métiers)

Examens au Brevet de Maîtrise – session d'automne 2022 :

- 62 candidats en théorie de gestion
- 72 candidats en théorie professionnelle (16 métiers)
- Organisation de la remise solennelle des diplômes et promotion du travail avec mise en place d'un live streaming

Projets - Brevet de Maîtrise en 2022

- Projet informatique : adaptation expansion de l'application CRM_FC_BM) (perfectionnement architecture, harmonisation flux)
- Extension du système de reporting (BI)
- Définition workflows et flux de travail internes
- Elaboration de documentation des procédures
- Début des travaux en relation avec l'extranet formateurs
- Refonte des conventions et des conditions générales
- Campagne d'inscription organisée avec le nouveau visuel sur la période de juin à août 2022

- Plusieurs séances d'information par domaine pour les nouveaux candidats au Brevet de Maîtrise (méthodes pédagogiques « comment me préparer au parcours et aux examens », clarification attentes et objectifs) ont été organisées
- Organisation de 2 séances d'information générale sur le Brevet de Maîtrise
- Organisation de la soirée des commissions d'examens et des commissaires du Brevet de Maîtrise (31 mai 2022). Présentation du service réorganisé, et des acteurs de la Chambre des Métiers ainsi que du Service de la formation professionnelle
- Nomination des commissions d'examens (obligation légale)
- En septembre les collaborateurs du service BMFC ont effectué un passage dans toutes les classes « cours de gestion d'entreprise »
- Adaptation de tous les documents du service dans la nouvelle corporate identity de la Chambre des Métiers
- Adaptation des contenus relatifs au Brevet de Maîtrise sur le site www.handsup.lu



- Tournage d'un film dans le cadre des « success stories » (5 maîtres diplômés témoignent de leur projet professionnel à l'issue de l'obtention du diplôme) film destiné à promouvoir le brevet de maîtrise et l'attractivité/créativité du secteur de l'artisanat
- Renforcement de la médiatisation sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.)
- Interview « 3x eng Fro » sur le Brevet de Maîtrise diffusé sur RTL Radio
- Collaboration avec la SDK pour l'intégration des thématiques sur la gestion des ressources/recyclage, loi sur la gestion des déchets dans le cadre des projets de réforme
- Etablissement d'une procédure et d'un formulaire pour la demande de dispenses

4.2.2. Activités relatives au Brevet de Maîtrise en 2022

Réforme du Brevet de Maîtrise :

- Poursuite de la mise en place de nouveaux concepts pédagogiques et didactiques
- Intégration de 3 nouveaux collaborateurs dans le service
- Prise en charge de la fonction « relais avec les commissions d'examen » par les conseillers de la CdM
- Précision et communication de certaines procédures (commissaires et commissions d'examen)

Projets de réforme en cours

- Alimentation
 - ◆ Présentation du bilan sur le projet pilote au SFP
- GTB
 - ◆ Recrutement de formateurs pour la direction du cours du module M
 - ◆ Développement des contenus/supports de cours du module M
 - ◆ Organisation des premiers examens dans le cadre des modules G et H
 - ◆ Lancement du cours du module M en automne 2022
 - ◆ Lancement des travaux en relation avec l'organisation du module I définition du contenu et des thématiques par spécialisation
 - ◆ Établissement du budget et coordination des réunions de travail

- Toiture
 - ◆ Elaboration des supports de cours des modules H et M
 - ◆ Lancement des cours modules H et M
 - ◆ Travaux d'élaboration des contenus des examens des modules H et M
 - ◆ Recrutement de formateurs pour la direction des cours
 - ◆ Lancement des travaux en relation avec l'organisation du module I : définition du contenu et des thématiques par spécialisation
- Hair & Beauty
 - ◆ Arrêté du programme-cadre
 - ◆ Réalisation d'une brochure spécifique pour le brevet réformé « Artisan en beauté » et d'une fiche d'informations
 - ◆ Organisation d'une séance kick-off pour le nouveau brevet de maîtrise
 - ◆ Travaux d'élaboration du contenu des cours du module F
 - ◆ Lancement des cours du module F en automne 2022
- Mécanique / Mobilité
 - ◆ Suite au retardement dû à la pandémie, réactivation des travaux du GT le 13 octobre et 1^{ère} réunion du groupe de travail le 1^{er} décembre 2022.
- Mises à jour des brochures génériques du brevet de maîtrise
- Participation et contribution considérable aux travaux préparatoires du projet de réforme du cadre légal relatif au Brevet de Maîtrise
- Organisation de deux formations « train the trainer » (1 en français et 1 en allemand/luxembourgeois), 23 participants
- Organisation de deux formations Moodle début 2022.

4.2.3. Activités relatives à la Formation continue en 2022

Conception de l'offre de formation continue

- Analyse et conception de formations selon les besoins des différents secteurs de l'Artisanat
- Planification, organisation et suivi de 392 formations (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques)
- Encadrement de plus de 70 formateurs (cours de gestion et organisation de l'entreprise et cours techniques)
- Promotion de l'offre de formation
- Elaboration et mise en place d'une nouvelle catégorisation des formations; intégration de cette logique en ce qui concerne la présentation web des formations
- Adaptation du processus de publication de l'offre de formations
- Campagne promotionnelle Formation continue
- Développement d'une formation pour la 'Planification du chauffage par pompe à chaleur dans le secteur résidentiel'
- Développement d'une formation autour de la thématique de la 'Déconstruction et démolition sélective en vue du réemploi ou du recyclage'
- Mailings personnalisés aux différents secteurs et métiers via l'outil calendriers personnalisés
- Mise à jour de l'offre sur le site internet [Chambre des Métiers - Formations \(cdm.lu\)](http://Chambre des Métiers - Formations (cdm.lu))
- Mise à jour de l'offre sur le portail www.lifelong-learning.lu
- Conseil et assistance personnalisés aux clients de la Chambre des Métiers en matière de formation, de congé de formation, etc.
- Représentations externes
- Interviews, entrevues, articles et dossiers presse

- Collaborations importantes :
 - ◆ Collaboration commune au niveau de l'offre de cours du secteur de la construction Chambre des Métiers - Centres de Compétences Génie Technique du Bâtiment et Parachèvement - Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)
 - ◆ Poursuite de la collaboration avec l'ADEM
 - ◆ Collaboration et concertation CNCD - OAI – IFSB – CdC - CRTI-B
 - ◆ Energie fir Zukunft + : Coopération et collaboration de la Chambre des Métiers - Energieagence – Passivhausinstitut Darmstadt – Lycée Josy Barthel Mamer, Attert Lycée Rédange
- Mise en place et formation des nouveaux collaborateurs sur l'outil Webex-Meetings
- Assistance du service BMFC dans le backoffice des webinaires organisés (création informatique des événements, enregistrement des inscriptions, répartition des rôles, publication des webinaires)
- Organisation de la formation « Tuteur en entreprise »
- Elaboration d'une « carte postale » pour la promotion de formations continues spécifiques.
- Renforcement de la présence médias via réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, etc.)
- Interview « 3x eng Fro » sur FC diffusé sur RTL Radio

Formation continue – Certifications :

- Planification et organisation des certifications suivantes :
- Artisan certifié maison passive - Energie fir d'Zukunft+



- Nohalteg an d'Zukunft +
- Lancement du label « Nohalteg an d'Zukunft + » pour remplacer le label « Energie fir d'Zukunft + », qui a été attribué depuis 2012 par la Chambre des Métiers comme preuve de qualification particulière dans la construction de maisons passives.



- Travailleur désigné
- Pour 2022, développement de la formation Travailleur désigné Groupe C pour le secteur coiffeur & esthétique
- Cours pour contrôleurs de chauffage au gasoil - Règlement du 7 octobre 2014
- Cours pour contrôleurs d'installations de combustion à gaz - Règlement du 27 février 2010
- Assemblage de tuyaux en cuivre ou en acier inoxydable pour conduites à gaz naturel à l'aide de raccords à sertir
- Certification « Installateur de systèmes solaires thermiques »
- Certification « Installateur de pompes à chaleur »
- Certification « Installateur de systèmes solaires photovoltaïques »
- Certification « Installateur de chaudières et de fourneaux à biomasse »

- Cours accéléré pour la création d'entreprise « Manucure-maquilleur » examen pour la création d'entreprise « Retoucheur de vêtements »

Formation continue - Projets

- Convention ADEM - Chambre des Métiers :
- Objectif : Aider à sensibiliser les entreprises sur les mesures de soutien proposées aux employeurs, mais aussi à soutenir les efforts en matière de formation des demandeurs d'emploi // Développement d'un concept et établissement des modalités générales de collaboration ; Optimisation workflow et procédures ; Suivi et accompagnement personnalisé en ce qui concerne les demandes d'inscription aux formations
- Collaboration ASTI – Chambre des Métiers :
- Objectif : Aider à intégrer les personnes bénéficiaires de protection internationale (du projet « Connections ») et à soutenir les efforts en matière de formation continue. // Conception d'une offre afin de pouvoir participer aux cours de la CdM // Premières entrevues et idées de collaboration, convention en élaboration
- Mise en place des modalités de prolongation en collaboration avec le Passivhausinstitut (documentation détaillée, caractéristiques des matériaux et, suivant les corps de métiers, un test d'étanchéité à l'air ou un protocole de régulation ; Mise en place d'un système alternatif via des points obtenus à travers de formations continues). Communication aux entreprises labélisées ; Accompagnement personnalisé ; Suivi et contrôle ; Mises à jour des données et du répertoire dédiés aux entreprises labélisées
- Signature d'un partenariat avec le CRTI-B et la House of Training pour la mise en place de formations autour de la thématique BIM (Building Information Modeling)
- Création d'un nouveau dépliant « cours tuteur »

Elaboration de nouvelles formations continues

- Conception et organisation de formations pour travailleurs désignés pour le secteur de la Mode Santé Hygiène (MSH) -> Objectif : Répondre à une demande du secteur afin d'avoir des compétences spécifiques relatifs aux risques des métiers de la MSH
- Conception de deux formations en « smart home » et « smart energy »
- Conception de trois formations dans le domaine de la gestion durable
- Conception d'une formation « l'écologie dans mon assiette »
- Conception d'une formation pour salariés détachés vers la France (Cycle de formation "Grande Région")
- Conception d'un cycle de trois formations en médiation
- Conception de la nouvelle formation pour tuteurs
- Conception d'une formation au sujet de la digitalisation des processus
- Conception d'un nouveau cycle de formation en droit de la construction
- Conception d'une formation « Passivhaussanierer »

Manifestations « Brevet de Maîtrise et Formation continue » 2022

- Remise des diplômes Brevet de Maîtrise et de la Promotion du Travail dans l'Artisanat. (7 mai 2022)
- Séances d'information pour les nouveaux candidats au Brevet de Maîtrise
- Entrevue avec Monsieur le Ministre Claude Meisch en date du 6 juillet 2022
- Tenue des examens « Artisan Certifié Maison Passive » (Lycée Josy Barthel à Mamer)
- Participation à la journée REELCD au Lycée classique à Diekirch
- Campagne Brevet de Maîtrise
- Campagne Formation Continue

- Présences dans les lycées (journées d'information et d'orientation ; ateliers de sensibilisation)
- Lycée Mamer et Attert, Lycée Redange : Présentation du projet Artisan Certifié Maison Passive
- Séances d'information Prolongation du certificat « Artisan certifié maison passive »
- Présence avec un stand sur l'événement Nohalteg an d'Zukunft +
- Stand Forum SST
- Présentation au « Kammertreffen »
- Conférence Wood in Sustainable Construction (29/09/2022) : Présentation du Brevet de Maîtrise

4.2.4. Brevet de Maîtrise (BdM) - Chiffres-clés

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nouveaux Candidats BdM	295	277	275	239	238	216	155	182	199	205
Total Candidats BdM	785	756	727	725	650	619	551	542	560	552
Désistement candidats*				74 10,2%	77 11,8 %	4** 0,7%	8** 1,5%	10** 1,8%	7 1,25%	18 3.3%

* Différence au niveau du total des candidats entre octobre et décembre de la même année

** Conséquence de l'augmentation des tarifs

4.2.5. Formation continue – Chiffres-clés

Année 2022	Nombre de cours	Heures de cours	Participants
Webinaires*	2	8	37
Cours de gestion et d'organisation d'entreprise	36	422,5	332
Cours techniques organisés par secteur dont :			
• Alimentation	12	193	86
• Mode, Santé, Hygiène	12	151	79
• Mécanique	13	387.5	80
• Construction	81	1220	918
• Communication et multimédia	1	6	7
• Métiers de l'art et métiers divers	2	32	4
Sous-Total	121	1.989,5	1.174
TOTAL	159	2.450	1.543

* Webinaires organisés en backoffice pour l'ensemble des services de la Chambre des Métiers

4.3. Service « Perspektiv Handwerk »

4.3.1. Missions

Les principales activités pour l'année 2022 se sont articulées autour de deux axes :

- le développement de la promotion de l'Artisanat (pour le public cible « jeunes ») à travers des actions existantes du secteur, diverses collaborations et des partenariats dans la mission de valorisation des métiers de l'Artisanat.
- le développement de nouvelles initiatives de promotion permettant de faire connaître la diversité et les atouts des métiers et de la carrière de l'Artisanat et s'inscrivant dans un contexte d'adaptation en continue, afin de prendre en compte l'évolution des tendances jeunes.

4.3.2. Activités 2022

Découverte de l'Artisanat et de ses métiers au sein de l'enseignement fondamental

Projet « Hallo Handwerk » : Initiative-phare

Développement des semaines thématiques autour des métiers de l'Artisanat dans l'école fondamentale afin de permettre aux enfants de découvrir la passion des métiers de l'Artisanat et d'apprécier les perspectives dans ce secteur.



Description et aspect innovateur :

« Hallo Handwerk » est la première semaine thématique sur l'Artisanat développée par la Chambre des Métiers en collaboration avec le SCRIPT et la Maison de l'Orientation pour l'enseignement fondamental qui souhaite éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour le savoir-faire des différents métiers de l'Artisanat. Le grand atout du projet réside dans le fait de permettre le développement de la notoriété de l'Artisanat, de manière authentique et directe, auprès des publics cibles enseignants, élèves et parents.



En 2022 un workshop d'échange a été organisé avec les artisans-volontaires au sujet de la communication et la motivation des élèves de l'enseignement fondamental et différentes réunions kick-off ont été proposées aux enseignants participants au projet.

- Le projet « Hallo Handwerk - les métiers de la toiture » (première semaine thématique qui a été développée pour l'enseignement fondamental) propose une découverte de l'Artisanat et de ses métiers de manière transversale; mise à disposition des documents sur la plateforme Moodle dédiée au projet; préparation des coffres de matériaux et du projet pratique pour les classes participantes; coordination des ateliers pratiques qui consistent en la construction de petits modèles de toits destinés à être assemblés par les élèves des classes participantes; organisation et planification des visites d'artisans et coordination des interventions dans 22 classes d'écoles fondamentales du pays.



- Une deuxième semaine thématique, focalisée sur les métiers de la mécanique des véhicules a été développée (depuis la rentrée 2020/2021). Le projet pratique, animé avec des artisans de la mécanique (des véhicules) consiste en un travail sur les éléments d'une culasse de voiture. Mise à disposition des documents sur la plateforme Moodle dédiée au projet ; préparation des coffres de matériaux et du projet pratique pour les classes participantes ; organisation et planification des visites d'artisans en classe et coordination des interventions. Une découverte de l'Artisanat et de ses métiers de la mécanique (des véhicules) a été organisé pour 22 classes d'écoles fondamentales du pays.



- La semaine thématique, Hallo Handwerk - les métiers de la « Mode, Santé Hygiène » est la troisième semaine thématique qui a été développée pour l'école fondamentale.

Le projet-pilote 2022 consistait en l'organisation et la coordination des différents groupes de travail, coordination et élaboration des documents de travail pour les enseignants et les élèves ainsi que des coffres de matériaux; intégration et mise à disposition des documents sur la plateforme Moodle dédiée au projet; développement de différents projets pratiques (selon la spécialisation de l'intervenant coiffeur, esthéticien, opticien, couturier, etc.) pour les classes participantes et planification de 4 visites d'artisans en classe pour le projet-pilote.

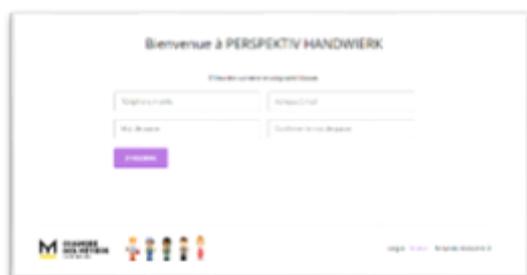


- Développement en cours du nouveau projet Hallo Handwerk - les métiers de l' « Alimentation ». Organisation des groupes de travail, coordination et élaboration des documents de travail. Les visites en classes auront lieu en 2023.
- Chiffres-clés 2022 :
 - ◆ Semaine thématique les métiers de la « Toiture » 22 classes, 320 élèves
 - ◆ Semaine thématique les métiers de la « Mécanique » (des véhicules) 22 classes, 322 élèves
 - ◆ Semaine thématique les métiers de la « Mode, Santé Hygiène » 4 classes, 55 élèves

Plateforme Informatique

Développement d'un outil informatique pour la gestion des rendez-vous entre les artisans et les enseignants/classes inscrites au projet « Hallo Handwerk » :

- Développement d'une plateforme informatique permettant de fixer des rendez-vous entre les artisans et les écoles selon la région, le thème et la date.
- Développement des fiches d'inscriptions et d'un « calendrier en ligne » de réservation de rendez-vous par les classes participantes au projet.



Collaboration au Projet Piwitsch



Le projet « Piwitsch » est un magazine pédagogique pour enfants de l'enseignement fondamental initié par le SCRIPT. Signature d'une convention réglant les modalités de collaboration et la contribution de la Chambre des Métiers par rapport aux thématiques de découverte des métiers et perspectives dans les métiers de l'Artisanat.

Jeu Dengensdengens sur RTL Radio

Le jeu RTL Dengensdengens était diffusé sur RTL Radio du 1 mars au 5 avril 2022. Des enfants du fondamental décrivaient des métiers ou objets de l'Artisanat sans l'utilisation du mot recherché. Les auditeurs ont pu envoyer leur réponse et les gagnants ont reçu des bons d'achat à dépenser auprès des entreprises de l'Artisanat. En parallèle, le jeu se déroulait sur rtl.lu, où on pouvait participer selon le même principe.



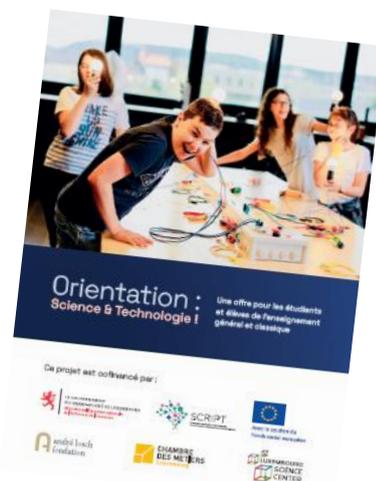
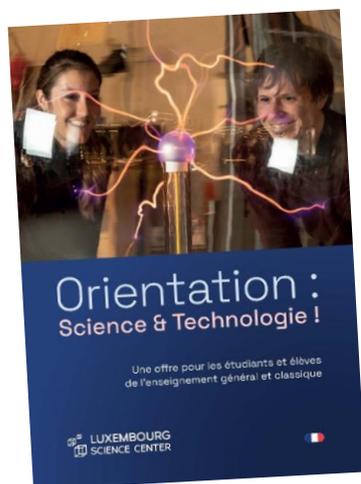
- Définition des différents partenaires de l'action
- Casting d'enfants (7-12 ans) loquaces devant un micro pouvant décrire des mots en luxembourgeois (interne et externe)
- Production de 12 fichiers audios



Découverte de l'Artisanat et de ses métiers au sein de l'enseignement secondaire

Partenariat avec le Luxembourg Science Center

- Partenariat conventionné sur le développement d'une découverte pratique des métiers technologiques et techniques, via des ateliers/workshops, pour des jeunes de 13 à 17 ans (participation des classes de 5^{ème} à 1^{ère} de plusieurs lycées du pays).



- Valorisation de la Chambre des Métiers et du secteur de l'Artisanat.
- Valorisation du projet auprès des acteurs politiques
- Réalisation de plusieurs ateliers de découverte intégrant les métiers de l'Artisanat
 - ◆ Électricité et domotique
 - ◆ Télécommunication
 - ◆ Conception 3D, le métier de maquetiste
 - ◆ Mécatronique d'autos et de motos
 - ◆ Transformation des métaux, soudage
 - ◆ Plastique et recyclage ainsi que matériel de construction
 - ◆ Micro-organismes en cuisine - les secrets de boulanger
 - ◆ Photo, vidéo et montage

Ce projet FSE s'est étendu jusque fin 2022.



- Elaboration d'un workshop pour promouvoir les ateliers et le contenu du programme "Orientation : Science & Technologie !" en collaboration avec le Luxembourg Science Center (dans le cadre des formations continues à l'IFEN) pour les enseignants et coordinateurs des cellules d'orientation des lycées.
- Elaboration de différents Roll-Ups avec le branding « Make.Shape.Create. » pour les ateliers du projet "Orientation: Science & Technologie !" dans le cadres de notre collaboration avec le Luxembourg Science Center



Contacts, informations, présence du service dans plusieurs lycées ainsi que sur des foires d'orientation grâce à un stand et/ou dans le cadre d'animation d'un atelier.

- Lycée Ermesinde, Mersch
- Lënster Lycée international school, Junglinster
- Lycée technique de Bonnevoie, Luxembourg
- Lycée Robert Schuman, Luxembourg
- Lycée Edward Steichen, Clervaux
- Lycée Technique d'Ettelbruck, Ettelbruck
- Nordstadlycée, Diekirch
- Lycée Mathias Adam, Rodange
- Lycée Aline Mayrisch, Luxembourg
- Lycée des Arts et Métiers, Luxembourg
- Ecole privée Marie Consolatrice, Esch/Alzette
- Lycée Nic Biever, Dudelange
- Lycée Vauban, Luxembourg
- Lycée Technique du Centre, Luxembourg
- Lycée Josy Barthel, Mamer
- Lycée Bel-Val, Belvaux
- ...

Conseil personnalisé pour certains lycées et proposition d'un parcours programmé pour les classes de 5^{ème} p.ex : afin de sensibiliser aux métiers de l'Artisanat sur plusieurs périodes durant l'année scolaire

Yep-Schoulfoire



Animation d'ateliers pratiques de découverte des métiers de l'Artisanat ainsi que mise à disposition d'informations sur les métiers de l'Artisanat à la première "YEP- Schoulfoire" du 2 au 4 mai à la LUXEXPO avec le soutien du Service BdM. Les ateliers pratiques ont été organisés pour les enfants du cycle 4 de l'école fondamentale ainsi que pour les lycéens du cycle inférieurs. Les enseignants et les parents ont aussi été invités et ont pu se faire une idée sur les différentes perspectives et métiers.

Participation au Hackathon « Définir le futur de l'éducation - 14 novembre 2022 » et obtention de la 3^{ème} place sur le pitch final



Le hackathon était un événement au cours duquel différents membres de la communauté scolaire (élèves, enseignants, directions) et des personnes du monde du travail, se sont réunis pendant 12 heures autour d'un projet collaboratif en vue de proposer des projets innovateurs autour de la question « Comment réinventer l'enseignement national secondaire aujourd'hui et demain ». Les différents groupes ont été accompagnés par des coaches et tous les projets ont été présentés à un jury d'experts du monde de l'éducation et du monde du travail.

Entrepreneurial schools

Offre de sensibilisation aux métiers de l'Artisanat au projet « Sustainable Entrepreneurial Schools », une plateforme qui met en relation les lycées qui s'engagent dans le programme « Sustainable Entrepreneurial Competence » avec les partenaires de l'économie.



Offre de formation continue à l'IFEN

Proposition de cours sur les différents projets du service « Perspektiv Handwierk » et sensibilisation et promotion de l'Artisanat, de ses métiers et de ses perspectives de carrière dans le cadre des formations continues à l'IFEN.

Organisation de la formation : « Perspektiv Handwierk: Die Zukunft in meinen Händen! » le 13 décembre 2022 avec 11 inscriptions (personnel enseignant, éducatif et psycho-social impliqué dans le processus d'orientation).

Développement de partenariats stratégiques et soutien des initiatives de promotion (image de marque/carrière)

Partenariat avec le Luxembourg Science Center

Partenariat conventionné avec Jonk Entrepreneuren Luxembourg Asbl (JEL)

- Représentation au conseil d'administration des JEL
- Membre de différents groupes de travail JEL
- Promotion du Job Shadow Day, une initiative commune de la FEDIL et la JEL, avec la participation de la CDM, de la Chambre de Commerce (CC) et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENEJ).

Accueil d'un élève à la CDM ; engagement dans le domaine « Corporate Social Responsibility » et transmission de l'expérience professionnelle au jeune entrepreneur de demain.



- Contributions à la promotion de l'entrepreneuriat
- Volontaire pour le programme « Notre communauté » dans l'enseignement fondamental
- Parrainage et remise de prix à la finale des « Mini-entreprises »
- Contributions aux JEL News (articles, annonces)
- « Creativity Camp » du projet mini-entreprises 2022/2023 à la Chambre des Métiers.
- Intervention et membre du jury du programme « Entreprises d'entraînement – CLEE »



Worldskills Luxembourg

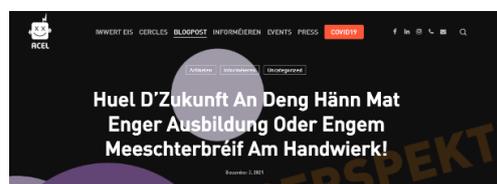
Confirmation de l'organisation des Euroskills 2027 en partenariat avec WorldSkills Germany. (Düsseldorf et Luxembourg)

WorldSkills Belgium/Startech's Days

Promotion et échanges avec les intervenants internationaux sur les « best practices » pour la sensibilisation des jeunes aux métiers de l'Artisanat.

Partenariat conventionné avec l'ACEL (Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois)

Création de news sur l'Artisanat afin de faire découvrir aux cercles d'étudiants les possibilités de carrière dans l'Artisanat. Mise à disposition de 500 Flyer du Brevet de Maîtrise pour l'Action « Student fir 1 Dag ».



Collaboration avec différents services de la Chambre des Métiers

Par exemple : Yep Schoulfoire, diffusion de la campagne « Make.Shape.Create » dans les écoles ainsi que production de roll-ups ; organisation et remise de « Hands Up Goodies » lors de la remise du DAP etc.

BusinessRun 2022

Coordination de la participation de la CDM à la 8ème édition du Luxembourg Times BusinessRun 2022 et organisation du prix « Team Handwierk – Let'z run » que la Chambre des Métiers a remis à l'équipe mixte (homme - femme) la plus rapide faisant partie d'une entreprise artisanale. Les collaborateurs de la CDM étaient aussi bel et bien au rendez-vous avec 37 coureurs. La CDM a également soutenu (lors de cet événement) l'action de solidarité des dons pour la Fondation Cancer et a contribué avec 1.000 € supplémentaires aux dons totaux. Ainsi la CDM a souhaité être à l'origine d'un moment de partage et d'échanges entre collègues.



Développement d'un réseau d'artisans-volontaires en élaboration via des contacts et des membres des groupes de travail, ambassadeurs du secteur e.a.

Dans le cadre de son travail de promotion le service "Perspektiv Handwierk" sensibilise à la diversité et aux perspectives des métiers de l'Artisanat et organise divers projets au cours desquels les élèves peuvent vivre une expérience pratique des métiers de l'Artisanat. À cet effet, le service fait appel et engage des artisans-volontaires pour soutenir ces actions de sensibilisation.

Echange avec différents acteurs

Tudor Musée, Scuola Nova, IMS Luxembourg (Inspiring more sustainability) Digital Challenge, Ferroforum et Daycare;

Partenariats avec IMS et Ferro Forum afin de développer des projets communs.



Partenariat avec Daycare afin d'organiser une journée de stage « Daycare Hands-On » pour les élèves de 14-16 ans dans le secteur de l'Artisanat.

Présentation de différentes activités et partenariats soutenus par le service qui donnent envie d'explorer des habilités techniques et/ou technologiques pour découvrir l'Artisanat de manière ludique.

Promotion de la « juste valeur de l'Artisanat » face aux partenaires politiques et stratégiques.

Développement d'une communication adaptée au public-cible jeune

Création de divers news (cdm.lu, handsup.lu...), des articles de presse et contributions aux réseaux sociaux notamment Facebook Hands Up.



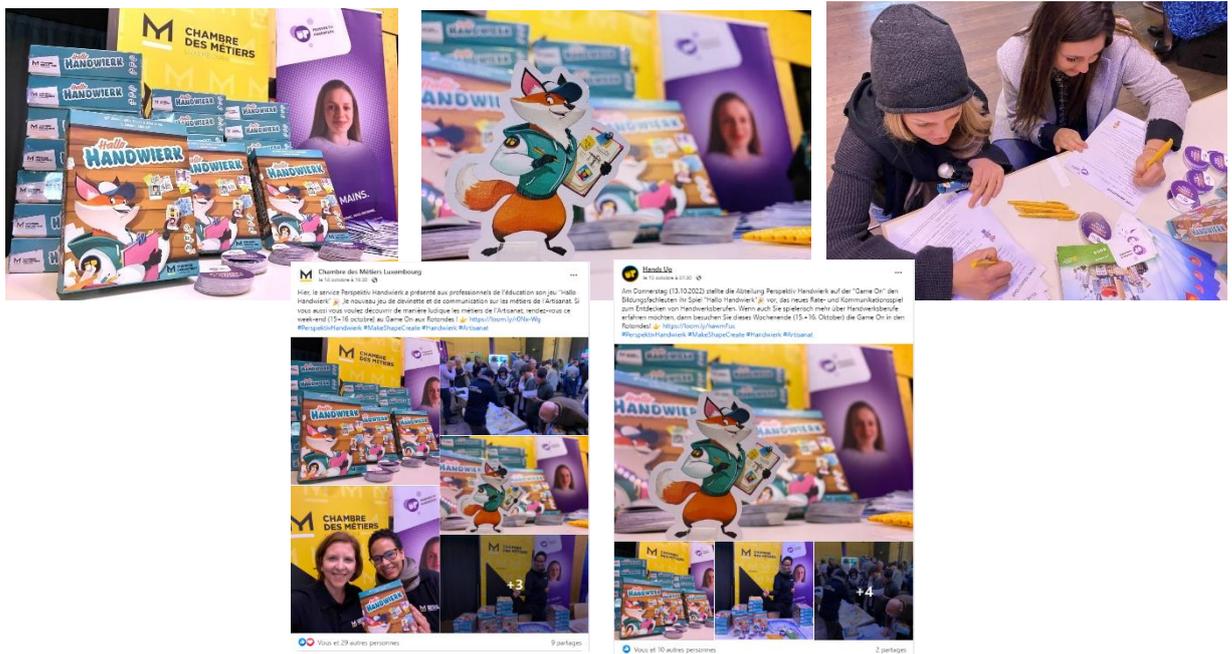
Ex : posts « Hallo handwierk » (291 Likes sur 1 post), promotion de l'Artisanat dans le magazine Eureka, annonces Hands Up « le chemins vers l'Artisanat dans différents supports...

Jeu de société

Finalisation du jeu de société « Hallo Handwierk » dont l'objectif est de faire découvrir de façon ludique aux jeunes, aux parents, aux enseignants et au grand public que l'Artisanat est un secteur diversifié et moderne avec des métiers, perspectives et carrières valorisantes (jeu de famille de communication)



Launch du jeu à la Game-On « Educators Day » et proposition de distribution des jeux dans les lycées et écoles fondamentales au Luxembourg.



Campagne d'information

Campagne d'information à tous les lycées du pays sur les atouts de l'Artisanat dans le but de transporter des messages-clés vers les écoles, enseignants, élèves, parents : Prise de contact et envoi de divers matériels d'informations du service « Perspektiv Handwerk » et des autres services Hands Up en rapport avec les carrières et perspectives dans l'Artisanat. Organisation d'interventions en classe du cycle inférieur et supérieur de l'enseignement général et classique. Mise à disposition du jeu de Société « Halo Handwerk » dans le cadre des projets d'orientations.



Les guides de l'ACEL

Présentation du secteur, des métiers, des carrières de l'Artisanat et de l'institution Chambre des Métiers dans les guides de l'ACEL (Guide du futur étudiant et guide du futur diplômé) ainsi que publications des annonces Hands Up « Toutes les routes mènent à l'Artisanat ».



Articles de promotion

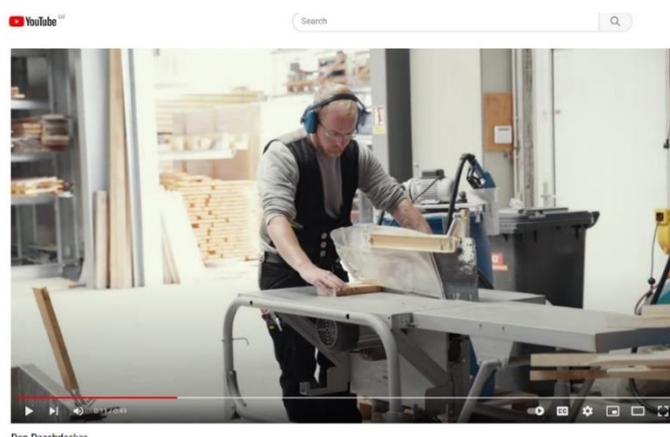
Production d'articles de promotion entre autres Porte-clés, Bonhommes (5 visuels différents), stylos ; à distribuer avec des supports d'information lors des actions du service (Hallo Handwerk, workshops, foires etc.). Les métiers (des différents secteurs de l'Artisanat) ont été représentés sous divers ethnies.

Exemples :



Vidéo de promotion

Réalisation du vidéo de promotion « Perspektiv Handwerk – den Daachdecker » e.a. pour l'intégration au projet « Hallo Handwerk - les métiers de la toiture ».



Commissions et groupes de travail entre autres :

- Forum National Orientation, Membre du groupe de travail guichet virtuel de la Maison de l'orientation
- Partenariat conventionné avec l'Asbl Jonk Entrepreneuren – membre du CA, groupes de travail, volontaire programme, membre du jury « Entreprises d'entraînement – CLEE »
- Partenariat conventionné avec le Science Center Luxembourg
- Partenariat conventionné WorldSkills Luxembourg, membre du comité
- Partenariat conventionné avec le SCRIPT et la Maison de l'orientation
Projet « Hallo Handwerk » à l'école fondamentale en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Partenariat conventionné avec Daycare asbl et MO
- Partenariat conventionné avec le Times BusinessRun Luxembourg
- Partenariat conventionné avec l'ACEL
- Partenariat avec IMS, Projet Digital explorer
- Partenariat avec Ferroforum

4.3.3. Chiffres-clés

Année	Contacts totaux (app.)	Contacts via des présences stand, demandes d'information, brochures e.a. :				Élèves ayant participé à des ateliers et/ou présentations animés sur le sujet des métiers et carrières dans l'Artisanat : *			
		Total par année (app.)	EF	CIES	CSES	Total par année (app.)	EF	CIES	CSES
2018	2.273	1.226	10,7%	70,6%	18,7%	1.047	11,2%	85,9%	2,9%
2019	2.668	1.056	43,9%	50,4%	5,7%	1.612	33,1%	64,3%	2,6%
2020**	3.664	3.209	1,4%	64,7%	33,9%	415 (+40)	32,5%	67,5%	
2021***	5.919	4.791		68,8 %	31,2 %	1.105 (+23)	47,1%	41,7%	11,2%
2022	7.455	4.650	4,7%	60,7%	34,6%	2.805	36,3%	60,8%	2,9%

A ces chiffres s'ajoutent encore bien d'autres contacts (qui ne sont pas recensés dans le tableau), p.ex. : via les réseaux sociaux, contacts téléphoniques... donc les chiffres indiquent une approximation.

EF = Enseignement fondamentale / CIES = Cycle Inférieur Enseignement secondaire / CSES = Cycle Supérieur Enseignement secondaire

* Ces chiffres comprennent les enseignants ; en moyenne, on peut calculer un enseignant pour 15 élèves.

** Du à la crise sanitaire les projets d'ateliers de découverte à l'école fondamentale et au Science Center ont dû être annulés en cours de route. Une campagne d'information a été lancée dans tous les lycées ce qui explique l'augmentation au niveau des demandes d'information pour 2020. Dans les chiffres 2020 sont inclus 40 jeunes participants aux ateliers de découverte qui étaient inscrits à l'Adem. Une campagne sur les réseaux sociaux "Create your future" : Géff Handwerker/Deviens artisan a pu se réjouir de 2.143 Likes, 231 Shares et 2.297 Link clicks qui s'ajoutent à ces chiffres.

*** Dans les chiffres 2020 sont inclus 23 jeunes participants aux ateliers de découverte qui étaient inscrits à l'Adem.

4.4. Service « Affaires économiques »

4.4.1. Missions

Les principales activités du Service « Affaires économiques » sont les suivantes :

- Réalisation d'études, d'enquêtes, de statistiques et d'analyses dans le domaine économique,
- Rédaction d'avis, de prises de positions, notamment dans les domaines de la fiscalité, des marchés publics, des aides étatiques et de l'aménagement du territoire (logement, zones d'activités économiques, mobilité),
- Assistance-conseil en matière économique des ressortissants de la Chambre des Métiers,
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

4.4.2. Activités 2022

Statistiques, enquêtes et analyses

Statistiques de l'Artisanat

- Publication de la brochure « Chiffres-clés 2021 »
- Conférence de presse en présence du Ministre des Classes moyennes Lex Delles (26/04/2022) et communiqué de presse
- Publication d'un article au « d'handwierk » (mai 2022) : « L'Artisanat : un secteur pérenne relevant le défi de la durabilité »
- Envoi de la brochure au public-cible



Conférence de Presse du 26.04.2022

L'Artisanat – un secteur pérenne relevant le défi de la durabilité



Enquête de conjoncture

- Note à la presse (09/06/2022 et 28/08/2022)
- Communiqué de presse (25/11/2022)
- Rédaction et publication de notes :
 - ♦ « L'Artisanat au 4e trimestre 2021 : Une relance générale freinée par plusieurs facteurs » (publié le 4 février 2022)

- ◆ « L'Artisanat au 1er trimestre 2022 : Les entreprises se sentent prises entre le marteau et l'enclume » (publié le 31 mai 2022)
- ◆ « L'Artisanat au 2e trimestre 2022 : Les tendances inflationnistes inquiètent les entreprises artisanales » (publié le 24 août 2022)
- ◆ « L'Artisanat au 3e trimestre 2022 : La crise énergétique frappe l'économie de plein fouet » (publié le 21 novembre 2022)
- Publication des résultats sur cdm.lu :
 - ◆ Prises de position⁵²
 - ◆ Chiffres et statistiques⁵³
- Publication dans la newsletter prestataires de services (non-résidents)
- Publication d'articles dans le magazine « d'handwierk »
 - ◆ « L'Artisanat au 4e trimestre 2021 : Une relance générale freinée par plusieurs facteurs (mars 2022)
 - ◆ « L'Artisanat au 2e trimestre 2022 : Les tendances inflationnistes inquiètent les entreprises artisanales (septembre 2022)
 - ◆ « L'Artisanat au 3e trimestre 2022 : La crise énergétique frappe l'économie de plein fouet (décembre 2022)
- Echanges avec Ministre Delles – CdM sur la situation conjoncturelle de l'Artisanat (20/07/2022 - 23/11/2022)
- Echange BCEE – CdM sur la situation conjoncturelle du secteur de la construction (30/11/2022)
- Participation au « EU Craft & SME Barometer » de SMEUnited (publié semestriellement)

Faillites

- Communication au Ministère des Classes Moyennes des éléments de réponse à une question parlementaire du député André Bauler (QP 5507 22 /02/2022)
- Publication d'articles dans le d'handwierk
 - ◆ Après bientôt deux ans de crise sanitaire, l'Artisanat a-t-il réussi à éviter une vague de faillites ? (mars 2022)

Impact de l'index sur les frais de personnel

- Évaluation de l'impact de l'indexation sur les coûts de personnel
- Contribution à la note « Perspective d'un double déclenchement d'indexation en 2022 : L'Artisanat demande au Gouvernement de réagir par des mesures incisives » (février 2022)
- Participation à la rédaction de l'avis dit « tripartite »
- Participation à la réunion de la commission spéciale parlementaire « tripartite » pour présenter l'avis (31/05/2022)
- Publication d'articles dans le d'handwierk
 - ◆ L'Artisanat demande au Gouvernement de réagir par des mesures incisives (Avril 2022)
- Réunion extraordinaire de l'Assemblée plénière de la CdM pour discuter des conclusions Tripartite (22/09/2022)

⁵² <https://www.cdm.lu/medias?category=118>

⁵³ <https://www.cdm.lu/artisanat/chiffres-et-statistiques>

Enquêtes spécifiques planifiées

- Mobilité (mars 2022)
 - ◆ Présentation Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics et Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire (15/09/2022)
 - ◆ Conférence de presse avec l'ACL (20/09/2022)
 - ◆ Présentation à KlimaAgence (17/10/2022)



- Besoins en main-d'œuvre et formation (juin 2022)
 - ◆ Présentation au Comité de la CdM (19/09/2022)
 - ◆ Présentation des résultats à la « Task-Force interne Skills » (30/11/2022)
- Investissements et aides étatiques (septembre 2022)
- Environnement (décembre 2022)

Enquêtes spécifiques non planifiées

- Feedback Themenwoche Hallo Handwerk 2022
- Envoi d'un massmailing pour le Ministère des Transports concernant une enquête sur la transition du parc de camionnettes et de camions à moteur thermique vers des véhicules à zéro émission (28/10/2022)

Analyse de la situation financière des entreprises artisanales

- Mise au point d'un tableau de ratios financiers, sur base de la centrale des bilans gérée par le STATEC, pour :
 - ◆ Coiffeurs
 - ◆ Travaux de couverture
- Présentation des données à la Commission CPR de la CdM (15/03/2022)
- Demande de nouvelles données au STATEC (28/07/2022)

Analyse de la position compétitive de la construction luxembourgeoise dans la Grande région

- Analyse du secteur de la construction pour préparer les discussions « tripartite » en utilisant la base de données BACH

Projet « business intelligence »

- Présentation des statistiques disponibles sur l'Intranet au « Meet my Job » (28/4/2022)

Fiscalité

- Entrevue avec Mme la Ministre des Finances (20/05/2022) : propositions de mesures fiscales pour promouvoir la transition énergétique et la digitalisation, pour renforcer les fonds propres et la capacité d'investissement des PME, pour faciliter l'accès au financement des créateurs et repreneurs d'entreprises et pour augmenter l'offre de logements locatifs abordables
- Courrier à Mme la Ministre des Finances concernant l'« indemnité pour frais de route et de séjour » pour mettre en exergue le traitement inégal des salariés travaillant sur chantier (29/07/2022)
- TVA
 - ◆ Activité de conseil
- UEL : participation aux groupes de travail suivants :
 - ◆ Talent attraction – Prime participative
 - ◆ Taxation des voitures de fonction (TVA)
 - ◆ Réforme de l'impôt foncier
 - ◆ Télétravail
 - ◆ Frontaliers
 - ◆ Digital economy (participation limitée)
- Organisation d'un webinaire sur la prime participative (présentée par l'UEL)
 - ◆ 40 participants (06/12/2022)
- Envoi d'un massmailing concernant une enquête de l'UEL sur le télétravail (10/08/2022)
- Envoi d'un massmailing concernant la modification du taux de TVA à partir du 01/01/2023 (16/12/2022)

Marchés publics

Adaptation des coefficients nécessaires aux révisions des prix (salaires)

- Dernière adaptation : 04/2022

Facturation électronique⁵⁴

- Webinaire Facturation électronique dans les marchés publics :
 - ◆ 300 participants (13/01/2022)
- Conférence hybride Facturation électronique
 - ◆ 350 participants (30/03/2022)
- Conférence en présentiel Facturation électronique
 - ◆ 100 participants (04/10/2022)
- Massmailing : La facturation électronique désormais obligatoire (18/05/2022)
- Etablissement d'une note reprenant les problèmes non-résolus et envoi au Ministère de la Digitalisation (04/07/2022)

⁵⁴ A noter que les actions « facturation électronique » (domaine « digitalisation ») ont été réalisées en coopération avec le Service « eHandwerk »

- GT CRTI-B avec participation du Ministère de la Digitalisation (26/10/2022 et 25/11/2022)

BIM

Formation BIM

- Réunion de concertation CdM-CRTI-B pour que CdM puisse également offrir ces formations (10/03/2022)
- Réunion de concertation CdM-IFSB (30/03/2022)
- Réunion de concertation CdM- HoT–CRTI-B (13/10/2022)

GT BIM

- Concertation CdM – FdA – Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics sur la réorganisation des groupes de travail

Commission des soumissions

- Défense des intérêts des entreprises artisanales
- Utilisation du feed-back pour améliorer le conseil aux entreprises

Assistance-conseil

CRTI-B

- Participation aux groupes de travail :
 - ◆ Clauses contractuelles générales (16/05/2022)
 - ◆ Révision des prix (20/01/2022 ; 28/03/2022)
 - ◆ Task-force révision des prix (22/04/2022)
 - ◆ Publication d'une note explicative et d'une fiche de calcul Excel
 - ◆ Organisation de webinaires / conférences
 - ◆ Massmailing CdM pour informer les entreprises artisanales
 - ◆ Facturation électronique (26/10/2022 et 25/11/2022)
- Gouvernance
 - ◆ Echange avec le président et le chargé de direction du CRTI-B sur les objectifs du CRTI-B pour l'année 2022 (20/01/2022)
 - ◆ Assemblée générale du CRTI-B (26/04/2022)
 - ◆ Conseil de gérance

Aménagement du territoire

- LUCA : brainstorming organisé par Florian Hertweck sur la « Bodenfrage » en vue d'une exposition (12/01/2022)

Logement

- Echange de vues avec la direction du Fonds du logement (12/01/2022)
- Projet de loi Logement abordables (réforme de la loi de 1979)
 - ◆ Présentation et échange avec le Ministre Kox (31/01/2022)
 - ◆ Echange CdM – FdA – Ministère du Logement (18/10/2022 ; 22/11/2022 et 14/12/2022) : discussion sur les logements pour salariés
- Participation à l'organisation de l'événement « Article 29bis » de la loi Pacte Logement 2.0 en vue de lister les problèmes rencontrés sur le terrain (06/10/2022)
- Concertation au niveau de l'UEL concernant la position à adopter face aux amendements gouvernementaux au projet de loi « Bail à loyer » (07/12/2022)

- Préparation et participation à la conférence de presse conjointe FDA / CdM « Alerte Logement » (19/12/2022)



Paul Nathan, Vice-Président de la Chambre des Métiers et Roland Kuhn, Membre du Comité de la Chambre des Métiers - Source : Chambre des Métiers

Zones d'activités économiques

- Projet de loi relatif au développement de zones d'activités économiques : présentation au Comité de la CdM (25/01/2022) et rédaction de l'avis
- Participation à l'élaboration du projet d'une ville artisanale au Kuebebiérg
 - ◆ Réunion avec le « Fonds d'Urbanisation et d'Aménagement du plateau de Kirchberg » (FUAK) (03/02/22)
 - ◆ Réunion bureaux d'études / architectes (07/07/22)

Financement

Aides étatiques

- Rédaction d'avis
- Mise à jour de l'outil d'aides sur cdm.lu présentant 64 aides différentes
- Participation à la consultation de la Commission européenne concernant l'adaptation de minimis – « State aid – exemptions for small amounts of aid » (23/07/2022)
- Contribution à l'avis du CES sur les « lessons learned » au sujet de l'efficacité des aides pour l'Artisanat
- Organisation de formations en présentiel sur les aides « régime PME » :
 - ◆ 04/10/2022 : 6 participants
 - ◆ 05/10/2022 : 10 participants
- Réalisation de fiches sur les aides « SME Packages » et « crise énergétique »
- 5^e Plan d'action PME : finalisation des propositions du groupe de travail « Accès au financement » (10/03/2022)

SNCI

- Participation à une réunion de concertation avec les Ministres des Finances et de l'Economie sur les orientations de la SNCI (26/09/2022)
- Réunion préparatoire SNCI – CdM (30/11/2022) en vue de l'organisation d'un séminaire à l'attention des conseillers de la CdM (Contact Entreprises, e-Handwierk, Service Affaires économique) concernant les instruments applicables à l'Artisanat
- Tour d'horizon SNCI avec le Président et le Directeur de la SNCI (08/12/2022)

Simplification administrative

- Entrevue Syvicol (12/05/2022)
- Propositions de simplification administrative élaborées par 2 études d'avocats :
 - ♦ Réunions préparatoires (07/07/2022 et 13/09/2022)
 - ♦ Réception d'un premier draft avec des propositions de simplification
- Participation au GT « Portail national d'urbanisme » organisé par la Cellule de facilitation (03/10/2022)
- Présentation Comité CdM – propositions de simplification concernant le volet urbanisme (25/10/2022)

Construction – Hausse extraordinaire des prix / pénurie de matériaux

- Pénurie de matériaux - réunion avec Luxinnovation (09/2/2022)
- Lettre au Ministre de la Mobilité et des Travaux public pour le sensibiliser à la situation difficile et proposer des solutions (28/03/2022)
- CRTI-B : participation à la task-force (cf plus haut)
- Massmailing concernant la communication du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (01/04/2022)
- Massmailing concernant la révision extraordinaire des prix pour matériaux dans le contexte de marchés publics (13/06/2022)
- Publication d'un article dans le Handwierk :
 - ♦ Rédaction commune avec le département juridique : Que faire lorsqu'un événement imprévisible vient de bouleverser un marché public ? (mai 2022)

#BoostHandwierk

- Coordination de la hotline
- Gestion des pages web Ydé sur #Boosthandwierk avec mise à jour régulière des contenus du FAQ et de la partie News
- Massmailings
 - ♦ 07/01/2022 : Covid-19 : Le Luxembourg classé par l'Allemagne comme « zone à haut risque » sanitaire (Hochrisikogebiet)
 - ♦ 12/01/2022 : Adaptations des mesures de lutte contre la Covid-19
 - ♦ 27/01/2022 : Chômage partiel et Aides Covid-19 : prolongation de 4 mois
 - ♦ 11/02/2022 : Adaptations des mesures de lutte contre la Covid-19
 - ♦ 11/03/2022 : Un régime sanitaire plus souple dès ce vendredi soir (et jusqu'au 30 juin 2022)
 - ♦ 04/04/2022 : Mission économique au Portugal du 10 au 13 mai 2022 Appel à participation

- Missions spécifiques
 - ◆ Aide à la distribution de tests rapides dans l'alimentation à l'attention des clients en collaboration avec le House of Entrepreneurship (24/12/2021-10/01/2022)

Finances publiques

- Projet de budget 2023
 - ◆ Rédaction de l'avis
 - ◆ Présentation Comité CdM (25/10/2022)
 - ◆ Entrevue avec Rapporteur Max Hahn (11/11/2022)
 - ◆ Conférence de presse (16/11/2022)
 - ◆ Publication d'un article dans le d'handwierk (décembre 2022)



Participation au projet « Resilienz-Check »

- 17/01/2022 : Abstimmung Schulungskonzept
- 06/05/2022 : Resilienz-Check-Schulung
- 07/06/2022 : Nachbesprechung

Autres

- Rédaction d'une réponse aux questions du FMI concernant le secteur de la construction à la demande du Ministère des Classes moyennes
- FMI – Article IV Mission : présentation de la problématique du logement aux représentants du FMI (07/03/2022)
- Préparation et participation avec la délégation UEL aux discussions du semestre européen au Château de Senningen (13/06/2022)
- Préparation de l'interview de RTL avec Tom Wirion sur les discussions tripartite (diffusé 06/08/2022)
- Préparation de l'interview de Delano / IDEA avec Tom Wirion sur la pénurie de main-d'œuvre

Conseils

- Marchés publics / Révision des prix
- Aides étatiques
- Fiscalité
- Conseils téléphoniques/emails : 876⁵⁵

Participation à des conférences

- 07/01/2022 : Présentation de la situation conjoncturelle récente et des perspectives pour 2022 (STATEC)
- 25/04/2022 : Conférence OCDE : skills
- 19/05/2022 : SNCI – Circulaire CSSF 21/773 (Deloitte)
- 16/06/2022 : Présentation Note de conjoncture (STATEC)
- 22/06/2022 : Séance d'information révision extraordinaire des prix (CRTI-B)
- 06/07/2022 : IDEA Logement avec Ministre Kox
- 21/07/2022 : SNCI – Circulaire CSSF 12/552 (Deloitte)
- 29/07/2022 : Inflation and the global economy (The Economist)
- 16/11/2022 : La sous-traitance dans les marchés publics (Me Chevrier)



⁵⁵ Dont 115 assistances-conseils dans le cadre de la hotline #BoostHandwierk, 41 assistances-conseils dans le cadre de la hotline #EnergyHandwierk ainsi que 85 assistances-conseil dans le contexte de l'initiative « Transmission d'entreprises et de résilience dans l'Artisanat »

4.5. Service « Contact Entreprise »

4.5.1. Missions

Les missions et activités du Service « Contact Entreprise » se résument comme suit :

- Accueil, assistance et conseil aux porteurs de projet de création ou transmission / de reprise d'entreprise,
- Accueil, assistance et conseil aux porteurs de projet qui souhaitent se développer dans la Grande Région et au-delà,
- Accomplissement des formalités liées à la création, la reprise ou la transmission d'entreprise et des formalités administratives dans la Grande Région,
- Organisation et participation aux activités de formation dans le cadre de la création ou transmission d'entreprise,
- Développement de réflexions sur une future réforme du droit d'établissement (en coopération avec le Département « Affaires juridiques et avis »),
- Contacts réguliers avec les administrations nationales et étrangères
- Réalisation de conférences, workshops, webinaires et séminaires qui couvrent les sujets entrepreneuriaux, de transmission et d'internationalisation,
- Analyse, restructuration et poursuite de l'élaboration des processus axées sur le client pour faciliter et accélérer la communication avec les administrations de la Grande Région,
- Veille, édition et publication régulière de news d'actualités sur le thème de l'internationalisation, surtout dans la Grande Région,
- Présentation plus visible du partenariat de la Chambre de Métiers au sein du réseau « Enterprise Europe Network Luxembourg » (EEN) en regroupant et intégrant les différents services offerts et susceptibles d'intéresser les entreprises actives à l'étranger, rendre accessible ce réseau aux entreprises artisanales luxembourgeoises,
- Elaboration de documentations diverses (fiches pratiques, supports pratiques, etc.) en coopération avec les spécialistes des différents domaines,
- Animation, coordination et réalisation d'actions relatives au label « Made in Luxembourg » pour les entreprises artisanales,
- Coordination de la permanence de la Chambre des Métiers au sein de la « House of Entrepreneurship ».

4.5.2. Activités 2022

Conseil et guidance au niveau de la création et du développement de l'entreprise

- Formalités administratives au Luxembourg :
 - ◆ 425 dossiers « autorisations » traités par « Contact Entreprise » (légère baisse de 2% par rapport à 2021 étant donné qu'au dernier trimestre de 2022, moins de porteurs de projet ont sollicité le « Contact Entreprise » ; raisons diverses : inflation, augmentation des coûts énergétiques, augmentation des taux d'intérêts bancaires, ...).

- ♦ « Contact Entreprise » a réalisé au total 1.030 dossiers regroupant les différents thèmes et sujets du service (création, reprise, transmission, internationalisation, label)

	Dossiers	Autorisations	TVA	LBR
2022	1.030	425	120	97
2021	606	460	106	64
2020	649	491	67	26
2019	616	439	88	73
2018	667	513	130	87

- Organiser les présences journalières de « Contact Entreprise » et coordonner la permanence de la Chambre des Métiers au sein de la « House of Entrepreneurship ».
- Utilisation de l'outil informatique « Whataventure » au sein des services d'assistance-conseil à la création, 18 porteurs de projet ont pu bénéficier de l'assistance dans le développement de leur modèle d'affaires (nette augmentation par rapport à 2021 où 2 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement).


[Voir tout >](#)

Projects CdM

3 membres • 17 projets

[Show projects](#)

Contact Entreprise
Business Modelling for Makers

47 membres • 20 projets

[Show projects](#)

- Participation à l'amélioration de l'outil Guichet.lu et gestion du helpdesk
- Mise en œuvre de nouveaux services offerts : e.a. accompagnement agrégation SIS
- Participation active à « Startyourbusiness »: animation de 20 ateliers de sensibilisation en présentiel en allemand et français
- Participation à 2 journées de l'Orientation de l'OLAI (online) au printemps et en automne 2022, animation de workshops en français et en anglais
- Participation aux « Entrepreneurs Days » et animation de 3 workshops (lors des différentes éditions 2022)
- Mise à jour du « Guide du futur créateur d'entreprise » et conception d'un nouveau layout
- Gestion de l'abonnement et assistance sur les marchés publics dans la Grande Région

Club Créateur

- Le Club Créateur a pour mission d'aider les « nouveaux » dirigeants d'entreprises de créer leur propre réseau de networking (dirigeants d'entreprises, représentants d'institution, ...). Les membres se rencontrent tous les 3 mois lors d'un workshop sur une thématique spécifique (sujets 2022 : déclaration d'impôt, les aides étatiques, les assurances obligatoires, ...)

- Depuis la relance du Club Créateur en 2022, 135 ressortissants l'ont rejoint.



Transmission d'entreprise⁵⁶

- Poursuite des activités d'accompagnement des adhérents artisanaux à la bourse transmission commune ; rapprochement de l'offre et de la demande et assistance-conseil aux repreneurs
- 310 prises de contact dont 123 mises en contact « cédant-repreneur » via la plateforme
- 198 dossiers de transmissions d'entreprises ont été activement accompagnés en détail par « Contact Entreprise »
- Gestion de la plateforme commune ensemble avec la House of Entrepreneurship
- Note stratégique sur la transmission d'entreprise dans l'Artisanat

CHAMBER OF COMMERCE LUXEMBOURG **CHAMBRE DES MÉTIERS LUXEMBOURG** **LE GOUVERNEMENT LUXEMBOURG**

News Agenda Téléimages Téléchargements Contact Login

Transmettre une entreprise Reprendre une entreprise Intermédiaires Recherche entreprise / repreneur

Bienvenue sur la plateforme nationale de transmission d'entreprises

Cette plateforme, issue d'un partenariat entre la Chambre de Commerce, Chambre des Métiers et le Ministère de l'Économie, a vocation à regrouper toutes les offres de cession et de reprise de l'ensemble des entreprises établies au Grand-Duché.

Transmettre ou céder une entreprise

La transmission ou la cession est une étape cruciale dans la vie d'une entreprise, qu'il faut aborder avec beaucoup de préparation pour assurer la pérennité de l'activité. L'équipe Business Transfer de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers peut vous aider dans les différentes étapes nécessaires au bon déroulement de ce processus.

+ d'informations

CÉDER UNE ENTREPRISE

Reprendre une entreprise

La complexité du processus de reprise d'une entreprise est souvent sous-estimée. Bien se préparer est nécessaire et permet de maximiser les chances de réussite de la reprise d'une entreprise. L'équipe du service Business Transfer de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers peut vous accompagner tout au long des étapes successives du processus.

+ d'informations

REPRENDRE UNE ENTREPRISE

⁵⁶ A noter que le volet « Transmission » constitue une « initiative » supportée plus spécifiquement dans le cadre du projet « Transmission & Bourse de transmission commune » et de ce fait ne fait pas partie des activités du CPR.

INTERNATIONAL :

- Veille sur les marchés publics :
 - ◆ Appels d'offre en Grande Région : envoi 3 fois par semaine des différents marchés publics dans la Grande Région
 - ◆ Appels d'offres de l'UE concernant des marchés publics émanant du Luxembourg
- Cycle de webinaire (8 séances) « Gudde Moien! » le nouveau visuel attrayant a permis d'atteindre 353 participants (augmentation nette de 100 participants par rapport aux éditions de 2021). Cet intérêt a montré l'importance des thématiques de la Grande-Région et la flexibilité offerte par le format digital :
 - ◆ 13.06.2022 : Les aides financières à l'international
 - ◆ 04.07.2022 : Des conflits lors d'activités transfrontalières - Comment les éviter ou les résoudre?
 - ◆ 26.09.2022 : Un client à l'étranger ? Limitez le risque d'impayés
 - ◆ 10.10.2022 : Prester en France
 - ◆ 17.10.2022 : Prester en Allemagne
 - ◆ 24.10.2022 : Prester en Belgique
 - ◆ 14.11.2022 : Utiliser la propriété intellectuelle de manière bénéfique
 - ◆ 05.12.2022 : La TVA et la Grande Région



- Participation au SME Open Day et au EEN Award en automne 2022 (organisation en coopération avec les partenaires du réseau EEN Luxembourg) – 200 participants

Profils de coopération commerciale (réseau EEN)

- Sélection et publication régulière de profils commerciaux de divers pays sur cdm.lu dans le « d'handwierk » et dans la newsletter de la Chambre des Métiers

Label « Made in Luxembourg »

- Promotion du label et du registre
- Promotion des entreprises artisanales « Made in Luxembourg »
- Gestion et traitement des demandes et visite de chaque entreprise qui souhaite obtenir le label
- Définition, suivi et adaptation du processus de travail
- Coordination, développement et suivi du projet pour la Chambre des Métiers

Le nombre de demandes est en augmentation.

À la suite d'une augmentation de l'intérêt du label Made in Luxembourg, le comité décisionnel interne pluridisciplinaire, est passé de sept à onze conseillers. Il effectue les visites en entreprise, se réunit une fois par mois pour décider de l'octroi du label. En 2022, 133 demandes ont pu être traitées par ce comité : 100 entreprises ont obtenu le label et 33 se sont vu refuser le label.



Le label a connu un intérêt croissant ces dernières années. Une orientation stratégique à long terme du « Made in Luxembourg » a été préparé et sera développé en 2022, en coopération avec l'équipe « Made in Luxembourg » de la Chambre de Commerce.

Un premier pas dans cette direction a déjà été réalisé en 2021, avec le renouvellement du site web, initialement mis en ligne dans sa première version en 2014. En 2022, la mise à jour en continu du nouveau site web dédié au label a été réalisée pour maintenir en place une activité croissante sur le site web. De ce fait, six portraits d'entreprises récemment labélisées ont été publiés sur le site pour mettre en valeur l'importance du savoir-faire luxembourgeois.

Organisation de la remise officielle du label Made in Luxembourg (Edition automne 2022) à la Chambre des Métiers. Au total 114 entreprises ont été labélisées à cette occasion dont 59 issues de l'Artisanat.



Plateforme « Auslandsnavi »

Le concept du projet élaboré en 2021 a été retravaillé 2022. Cette plateforme a pour but de mettre à disposition des informations pratiques aux entreprises concernant les marchés internationaux/de la Grande Région – ceci pour des entreprises déjà actives à l'étranger mais également pour des entreprises souhaitant se lancer pour la première fois. Différents thèmes et différents experts ont été identifiés au cours de l'année et ont été ciblés pour être intégrés dans la plateforme. De premiers contacts avec des retours positifs ont été faits. En 2023, l'objectif poursuivi est de mettre en place et de structurer le contenu informatif de la plateforme sur les différents sujets et de réaliser la mise en ligne de cette plateforme.

Rôle artisanal

- Gestion et mise à jour du rôle artisanal
- Emission des certificats d'affiliation
- Emission des certificats de radiation
- Emission des attestations CE

Cours accélérés

- Organisation des cours de manucure et des examens retoucheur de vêtement

Coopérations externes

- Développement des coopérations avec des administrations ou instituts
- Prestations de services au Luxembourg : mailing d'information trimestriel aux prestataires dans le cadre d'une politique globale par rapport aux entreprises répertoriées par la Chambre des Métiers
- Développement de la coopération auprès du Guichet Unique PME
- Coopération avec la cellule économique du Naturpark Mëllerdall
- Développement et mise en œuvre de nouvelles coopérations dans le domaine entrepreneurial avec la Chambre de Commerce (e.a. aide primo-créateur)
- Développement d'un partenariat avec Business Mentoring Asbl (une séance de matching organisée à la Chambre des Métiers) : 10 ressortissants ont pu bénéficier des services de Business Mentoring

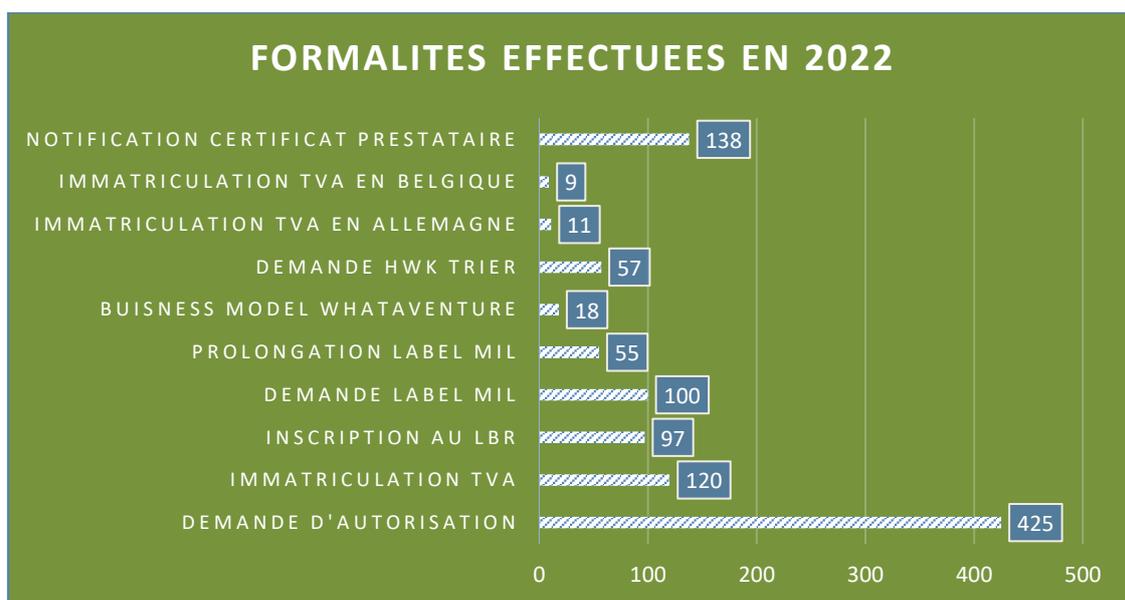


Politique de communication et d'information

- Mise à jour des différentes brochures (développement d'une documentation en anglais)
- Sensibilisation/promotion de l'esprit d'entreprise
- Publication de la nouvelle version du « Guide du futur créateur d'entreprise »

Chiffres-clés 2022

En 2022, « Contact Entreprise » a réalisé au total 1.030 dossiers regroupent les différents thèmes et sujets du service (création, reprise, transmission, internationalisation, label)



1.512 porteurs de projet ont contacté les collaborateurs de « Contact Entreprise » afin de discuter avec eux de leur projet entrepreneurial.

La Chambre des Métiers a continué à innover en développant davantage d'initiatives au niveau de l'entrepreneuriat. Tout au long de l'année, « Contact Entreprise » a continué à sensibiliser les futurs dirigeants d'entreprises via ses séances d'informations « Les clés de la réussite » et a également continué à animer des workshops au niveau des projets entrepreneuriaux de l'ADEM et l'OLAI.

Une vingtaine d'ateliers de création d'entreprise ont été animés par les conseillers de « Contact Entreprise ». Toutes ces initiatives de « Contact Entreprise » (conférences ; séminaires ; workshops ; etc.) s'inscrivent dans le cadre de la campagne de promotion de l'esprit d'entreprise du Gouvernement.

Accompagnement de « porteurs de projets » dans le cadre de la House of Entrepreneurship (HOE)

La Chambre des Métiers, sous la coordination de son Service « Contact Entreprise » a assuré depuis mi-juillet 2019 une présence renforcée dans « House of Entrepreneurship » dans une optique d'assistance-conseil complète, y inclus le domaine juridique, économique, digital, social et technologique⁵⁷.

Les conseillers du Service « Contact Entreprise » ont accompagné dans l'ensemble environ 563 dossiers, y compris ceux qui étaient traités via téléphone ou email lors d'une présence à la « House of Entrepreneurship » (proportion de dossiers dans ce contexte estimée à environ 85 assistances-conseils en 2022).

La « House of Entrepreneurship » fédère plus de 25 partenaires, qui assurent tous une permanence sur le site (hors COVID-19), dont la Direction générale Classes moyennes du Ministère de l'Economie, l'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi), l'Administration de l'Environnement, la SNCI (Société nationale de crédit et d'investissement), l'IPIL (Institut de la propriété intellectuelle, Luxembourg), l'ITM (Inspection du travail et des mines) ou encore le Ministère de la Digitalisation.

En 2022, des « Partner Days » digitaux rassemblant tous les partenaires de la HOE ont été organisés tous les premiers mardis du mois respectif, journées auxquels le Service « Contact Entreprise » a toujours participé dans l'objectif d'animer également un workshop digital. Par la suite, les participants ont eu la possibilité de prendre contact avec les conseillers et de fixer un rendez-vous.

En 2022, la Chambre des Métiers était également partenaire aux deux « Entrepreneurs Days » et a animé 3 workshops. L'édition d'hiver était consacrée au sujet de la transmission, domaine de spécialisation du Service « Contact Entreprise ».

⁵⁷ Un flyer spécial promeut les permanences de la Chambre des Métiers à la « House of Entrepreneurship ». Le partenariat est officiellement affiché sur www.cdm.lu et <https://www.houseofentrepreneurship.lu/cdm>

4.6. Service « Affaires juridiques & Avis »

4.6.1. Missions

Les principales missions du Service « Affaires juridiques & Avis » sont les suivantes :

- Conseil aux entreprises dans les divers domaines du droit que sont le droit du travail, le droit des contrats, le droit de la construction, le droit de la consommation, le droit des sociétés, la responsabilité des dirigeants, le recouvrement de créances, le droit de la concurrence, le droit de la propriété intellectuelle, etc.,
- Organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités juridiques,
- Rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques (« cahiers juridiques) à l'attention des entreprises,
- Analyse des demandes d'avis, coordination de la rédaction des avis émis par la Chambre des Métiers et assurance de la cohérence juridique et générale des avis,
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail.

4.6.2. Activités 2022

Cahiers Juridiques

- Mise en œuvre de la nouvelle politique de diffusion des « Cahiers juridiques » permettant une meilleure accessibilité de l'information et les mises à jour et la gestion des pages directement par le Service « Affaires juridiques & Avis ».
- 3 axes :
 - ♦ Distinction de la documentation juridique et du conseil juridique,
 - ♦ Classement de la documentation juridique en 15 rubriques, avec 3 thématiques par rubrique : Fiches, Modèles, et Actualités,
 - ♦ Proposer progressivement une version allemande des informations en ligne.

Site Internet

- Elaboration de « News » pour informer et sensibiliser les ressortissants à l'actualité juridique.
- Publication d'articles de synthèse sur les pages dédiées du site internet de la Chambre des Métiers concernant les conférences réalisées et de l'actualité juridique.

Articles

- Contributions trimestrielles aux prestataires de services étrangers
- Contributions à la Newsletter
- Contributions à l'édition du « d'handwierk » (articles, avertissements, avis du mois, comptes rendus de conférences, etc.)

Conférences

- Droit du travail (05/05/2022) : Panorama d'actualité en droit du travail (50 inscrits)



- Données personnelles (17/07/2022) : La gestion des données personnelles : comment se conformer au RGPD ? Checklists simplifiées et procédures adaptées pour le secteur artisanal (65 inscrits)
- Cycle « Bâtir sur du solide (12/10/2022) : Intervenir comme sous-traitant dans un marché privé : quels sont les risques et les responsabilités encourues ? (43 inscrits)
- Cycle « Bâtir sur du solide (16/11/2022) : La sous-traitance dans les marchés publics : de la participation à l'exécution, quels sont les pièges à éviter ? (27 inscrits)

Rédaction et coordination des avis, études préalables aux avis

63 avis ont été émis en 2022, dont 29 avis de principe d'envergure concernant des sujets d'une importance essentielle pour l'Artisanat. Parmi ces avis, 10 étaient en relation avec la crise sanitaire due à la COVID-19 (47 en 2021) et 11 en relation avec la crise énergétique.

Sachant que le Service « Affaires juridiques / Avis » coordonne la rédaction de tous les avis émis et en assure la cohérence, tant en ce qui a trait au contenu juridique qu'en ce qui concerne les positions de la Chambre des Métiers en général, il est à noter également que les travaux de rédaction des avis de la Chambre des Métiers sont précédés de recherches pluridisciplinaires (volets économique, juridique, technologique, etc.) et d'analyses approfondies visant à préparer le positionnement général par rapport à une thématique spécifique.

Conseils et assistances individualisés par le département juridique

- 926 demandes de conseils individuels externes. Elles ont notamment trait aux domaines suivants :

Thématiques des consultations en 2022	Nombre de conseils	% du total 2022	% du total 2021	Variation 2021-2022
Hotline #BoostHandwierk	104	11.2%	25.9%	-14.6%
Travail divers	259	28.0%	21.6%	6.3%
Travail licenciement	95	10.3%	9.3%	1.0%
Sociétés	81	8.7%	8.4%	0.4%
Autres services	20	2.2%	7.7%	-5.5%
Contrats	54	5.8%	6.9%	-1.1%
Pas ressortissant	74	8.0%	5.3%	2.7%
Construction	79	8.5%	3.8%	4.8%
RGPD	16	1.7%	3.0%	-1.2%
Cessation	37	4.0%	1.9%	2.1%
Recouvrement	31	3.3%	1.8%	1.6%
Droit consommation	32	3.5%	1.6%	1.9%
Concurrence	6	0.6%	1.2%	-0.5%
Arnaques	9	1.0%	0.7%	0.2%
Responsabilité	13	1.4%	0.7%	0.7%
Propriété intellectuelle	16	1.7%	0.4%	1.4%
Total	926	100.0%	100.0%	
Total sans hotline⁵⁸	822			

⁵⁸ 104 assistances-conseils juridiques détaillées au niveau de la hotline #BoostHandwierk ainsi que 34 assistances-conseil dans le contexte « Transmission d'entreprises et de résilience dans l'Artisanat »

Il importe de souligner une augmentation des consultations en droit du travail (+ 7,3%), en droit de la construction (+4,8%) et une légère augmentation en matière de cessation de l'activité (+ 2,1%).

4.7. Service « Affaires environnementales, technologiques & innovation »

4.7.1. Missions

Les principales missions du Service « Affaires Environnementales & Technologies » sont les suivantes :

- Promotion d'un cadre législatif et réglementaire favorable au développement de l'Artisanat
- Conseil aux entreprises dans les divers domaines technologiques, e.a. efficacité énergétique, construction durable, environnement – établissements classés, déchets, économie circulaire, gestion de l'eau, sécurité alimentaire, design et créativité, innovation, RSE, etc.
- Réalisation d'analyses, d'enquêtes et publication d'études et avis sur les sujets couverts
- Organisation de conférences et de séances d'informations sur les différentes actualités technologiques et les défis y rattachés
- Rédaction et mises à jour de supports, brochures, fiches pratiques à l'attention des entreprises
- Représentation de la Chambre des Métiers dans différents organismes, commissions et groupes de travail

4.7.2. Activités 2022

Energie

- Analyse de divers PL/RGD et rédaction d'avis (primes « Clever Fueren », mécanismes de compensation, allocation émissions de gaz à effet de serre, infrastructures de charge pour véhicules électriques)
- Entrevues avec MECDD/MEAT/Klima-Agence/Luxinnovation au sujet du « Klimapakt fir Betriber »
- Entrevue avec le Ministre des Classes moyennes Lex Delles (présentation des résultats de l'enquête au sujet de l'efficacité énergétique)
- Présentation des résultats de l'enquête « efficacité énergétique » au grand public lors d'une conférence de presse avec Lex Delles
- Plusieurs entrevues avec les Ministères MEAT/MECDD (en présence des Ministres Turmes, Dieschbourg et puis Welfring) au sujet des pompes à chaleur (PAC)
- Mise en œuvre du concept pour la mise en place de réceptions systématiques des PAC dans les bâtiments
- Pourparlers auprès des Centres de Compétences et de la Fédération du Génie technique (FGT) pour la mise en place d'une offre en formations PAC adaptée aux besoins du secteur
- Participation à l'avis du budget de l'Etat 2022 (partie « politique climatique »)
- Coopération avec Klima-Agence – Représentation de la Chambre des Métiers au Conseil de gestion de Klima-Agence GIE
- Participation à l'enquête au sujet de la mobilité des entreprises en collaboration avec le Service Affaires économiques et ACL
- Participation à l'élaboration des propositions de l'Artisanat à l'égard des partis politiques en amont des Elections 2023
- Participation à la stratégie nationale de réduction d'énergie avec le MEAT

- Mise en place d'une hotline #EnergyHandwerk
- Elaboration de bonnes pratiques d'économies en énergie pour le grand public
- Elaboration de bonnes pratiques d'économies en énergie pour les entreprises artisanales
- Entrevues avec le MEAT au sujet du projet « Entretien VMC »
- Divers interviews avec la presse écrite : Reporter (photovoltaïque), LW (crise énergétique), Entreprises Magazine (Mobilité)



Développement durable

- Participation au « Sustainable Development Committee » de SMEUnited à Bruxelles.
- Rédaction d'une prise de position au sujet de la plateforme Bi-Circular pour les communes et défense des intérêts de l'Artisanat à ce sujet auprès de la Klima-Agence et des Ministères MEAT/MECDD
- Phase-test du nouvel outil digital « Selbstcheck Krisenresistenz » pour les entreprises avec l'Institut für Betriebsführung im Handwerk (itb Karlsruhe)
- Coordination et organisation d'une formation pour les conseillers de la Division Conseils et Services de la CdM au sujet du « Selbstcheck Krisenresistenz »
- Participation à l'élaboration des SME Packages Sustainability avec MCM et CC
- Participation à la conception d'une plateforme commune CdM/CC au sujet du développement durable : « House of Sustainability »

CRTI-B, Groupement d'intérêt économique (GIE)

- Représentation de la Chambre des Métiers dans l'Assemblée générale et dans le Conseil de gérance ; Secrétariat général du CRTI-B
- Participation aux GT qui révisent des clauses techniques générales, applicables dans tous les marchés publics :
 - ◆ CTG peinture intérieure
 - ◆ CTG peinture extérieure
 - ◆ CTG terrassements
 - ◆ CTG vitrerie
 - ◆ CTG canalisations
 - ◆ CTG pavés
 - ◆ CTG échafaudages
 - ◆ CTG pierre naturelle
 - ◆ CTG quincailleries
 - ◆ CTG maçonnerie
 - ◆ CTG menuiserie
- Participation aux GT mettant en place une stratégie BIM (Building Information Modeling) au Luxembourg, notamment : BIM Master (stratégie globale), BIM Formation (mise en place de formations pour le secteur)

- Participation au GT qui élabore une stratégie nationale sur la construction durable et qui met en place une plateforme sur la construction durable
- Révision du dossier « Clauses Contractuelles » en secondant le Service Affaires économiques et prise de position

Construction durable

- Participation au GT de l'ILNAS (Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services) qui élabore une norme nationale sur l'acoustique dans les bâtiments d'habitation
- Organisation d'un forum au sujet de la construction durable lors de la mission économique du Luxembourg à Lisbonne (PT)
- Conseil aux entreprises artisanales sur des réglementations dans le secteur de la construction et sur des questions spécifiques dans leurs projets / sur leurs chantiers
- Analyse de divers PL et rédaction d'avis (loi OAI, PrimeHouse, bruit aéroport)
- Conception du nouveau label « Nohalteg an d'Zukunft + » (Règlement d'usage, enregistrement de la marque, création logo)
 - ◆ Concertation avec la Klima-Agence pour la mise en place d'une certification « artisan certifié » dans le cadre de la rénovation énergétique et intégration dans le label « Nohalteg an d'Zukunft + »
 - ◆ Organisation d'une conférence autour de la construction durable avec l'OAI (lancement du nouveau label)
 - ◆ Réalisation d'une campagne de publicité pour le nouveau label et les formations connexes (publipostage, dépliants, autocollants, site internet, Handwerk) : matériaux durables, matériaux sains, smart home, déconstruction sélective, rénovation énergétique, artisan maison passive
 - ◆ Conseil aux entreprises concernant la transcription et prolongation du label
- Participation au groupe de travail « Regional Innovation Hub Luxembourg – Digital Deconstruction » du LIST
- Collaboration avec Luxinnovation sur l'étude « Construction supplychain study » et identification d'un projet « Flag ship » sur l'augmentation de la productivité dans la construction
- Concertation avec le Ministère de la Famille, ensemble avec le Service Brevet de Maîtrise & Formation continue, concernant les nouvelles exigences en matière d'accessibilité (information et formations)
- Création d'une fiche pratique concernant l'amiante sur chantier
- Préparation d'un texte sur le Klimabonus et enregistrement audio pour l'émission « Wusst der schonn »
- Suivi du dossier « Livre vert de la construction saine »
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du Conseil National de la Construction Durable
- Entrevues avec FUAK et partenaires au sujet d'une future cité artisanale Kuebebiërg (conseil)

Environnement – Commodo

- Organisation d'une séance d'information sur la législation des établissements classés
- Organisation d'un « Speed dating Commodo » en ligne entre les experts de l'Administration de l'environnement et les ressortissants de la Chambre des Métiers
- Participation à un projet de simplification administrative dans le domaine de la construction
- Information des ressortissants de la Chambre des Métiers via des articles sur le site web, dans le Handwerk et via le mailing prestataires

- Conseil aux entreprises artisanales
- Participation au comité d'accompagnement en matière d'établissements classés

Déchets

- Participation à des GT sur la mise en œuvre du paquet législatif « Déchets »



- ◆ Registre électronique des déchets
- ◆ Restaurations
- ◆ Infrastructures de collecte dans les supermarchés
- ◆ Utilisation de récipients alimentaires réemployables
- Entrevue avec Mme la Ministre Welfring
- Accompagnement de la Fédération Liewensmëttelhandwierk
- Suivi des projets et dossiers de la SuperDrecksKëscht, Valorlux, Ecotrel et Ecobatterien
- Discussions sur les projets au niveau national concernant déchets et recyclage
- Suivi des dossiers au niveau de la commission de suivi pluripartite en matière de gestion de déchets
- Information des ressortissants de la Chambre des Métiers sur leurs obligations légales sur le site web et sur les réseaux sociaux ainsi que dans le Handwierk
- Participation à un GT sur le nouveau registre de déchets en ligne obligatoire

Circular Economy

- Suivi des dossiers au niveau de la SuperDrecksKëscht
- Valorisation de la prise de position sur la « Stratégie pour une économie circulaire »
 - ◆ Communiqué de presse
 - ◆ Échange avec la cellule « Economie circulaire » pluriministérielle
- Lancement d'une plateforme d'échange entre artisans et le Mouvement écologique sur la réparation
- Organisation d'un événement « Betriber & Umwelt » au sujet de l'économie circulaire chez Peinture Robin
- Participation au Comité de pilotage ReUse de IMS
- Participation au jury du Circular by Design Challenge de Luxinnovation

SCRB (p.m.)

- Réceptions effectuées
 - ◆ installations à gasoil: 570 réceptions
 - ◆ installations au gaz : 4.353 réceptions
 - ◆ installations à combustibles solides : 228 réceptions
 - ◆ installations frigorifiques et pompes à chaleur: 475 réceptions
 - ◆ installations de récupération d'eau de pluie : 50 réceptions
- Contribution aux cours de formation continue (env. 1.000 heures)
- Conseils individuels aux professionnels et aux particuliers (env. 70)
- Élaboration d'un concept de réception et de contrôle périodique des pompes à chaleur dans le cadre de la décarbonisation du marché de la chaleur
- Élaboration de divers documents pour les chauffagistes

- Effectuer pour l'Administration de l'Environnement 90 mesures de poussières fines comprenant un rapport contenant un tableau Excel avec les informations de mesurages les valeurs des constructeurs et les valeurs de poussières fines mesurées lors des réceptions des installations à combustible solide

Eau

- Suivi des dossiers au niveau du Comité de la Gestion de l'Eau

REACH / CLP

- Information régulière via le site de la Chambre des Métiers

Alimentation

- Promotion du nouveau guide HACCP
- Organisation d'une conférence « Infoveranstaltung : Hygiènesmesuren & Verpflichtunge fir d'Professioneller aus dem Liewensmëttelberäich » avec le Naturpark Mellerdall

Innovation

- Organisation de la 7ème édition du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2022
 - ◆ 60 dossiers de candidature
 - ◆ Présence continue dans la presse sur 5 mois
 - ◆ Soirée de remise des prix avec 170 participants
 - ◆ 5 gagnants, 2 coups de cœur, 1 Grand Gagnant « The Hands of Innovation »
- Participation active aux initiatives et travaux de Luxinnovation (e.a. promotion des services Luxinnovation – initiatives Fit4Innovation, Fit4Digital, etc.),
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du comité de gérance de LXI
- « Club Innovation » sur le Business Model Innovation
- « Club Innovation » en visite chez Cloos & Kraus
- « Club Innovation » en ligne sur la gamification



Divers

- 120 conseils individuels réalisés (par téléphone, par mail ou en physique)⁵⁹
- Participation au comité Made in Luxembourg
- Représentation de la Chambre des Métiers au sein du CA de Luxcontrol et Escem

⁵⁹ Dont 20 assistances-conseils (en coopération avec les conseillers économiques) dans le cadre de la hotline #EnergyHandwierk

4.8. Service « eHandwierk »

4.8.1. Missions

Les principales missions dans le domaine « digitalisation » du Service « eHandwierk » sont les suivantes :

- Sensibiliser les entreprises artisanales aux défis et opportunités que présente la digitalisation et l'innovation :
 - ◆ Par la mise en place de workshops, ateliers et conférences de sensibilisation ;
 - ◆ Par des visites en entreprises, afin d'être au plus proche des artisans quant au conseil dispensé ;
- Orienter et informer les entreprises dans leurs démarches concrètes dans ce domaine ;
- Développer des outils d'accompagnement destinés aux entreprises (outils web, formations, brochures, ...) ;
- Remplissage des demandes d'aide SME Packages (Digital, Service et Sustainability) pour les entreprises
- Sensibiliser les entreprises artisanales aux défis et opportunités que présente la gestion de la qualité en entreprise ;
- Développer un réseau de compétences et de partenariats au profit des entreprises artisanales.

4.8.2. Activités 2022

Conseil aux entreprises

- Organisation de 137 visites d'entreprise (en réel et en virtuel), dont
 - ◆ 128 visites « eHandwierk »
 - ◆ 9 visites « Best Practice »
 - ◆ 89 % des visites étaient des visites réelles.
- Suivi des visites d'entreprises
 - ◆ Rédaction d'un rapport avec plan d'action pour chaque entreprise visitée.
 - ◆ Des entretiens de suivi sont réalisés quelques mois après la visite.
 - ◆ En tout, 405 entretiens de suivi ont été réalisés depuis le lancement du service : environ 60 % des entreprises contactées ont entamé leur processus de transformation digitales (en 2022 : 96 entretiens de suivi)
- 735 conseils à distance, dont 310 par téléphone et 425 par mail :
 - ◆ 643 en rapport avec les activités du service eHandwierk dont 378 sur la facturation électronique conforme
 - ◆ 28 sur les aides étatiques
 - ◆ 58 concernant d'autres services de la Chambre des Métiers
 - ◆ 6 sur des sujets divers
- 23 entreprises artisanales ont été accompagnées lors de leur participation au programme de subvention étatique « SME Packages ».
 - ◆ 21 SME Packages – Digital
 - ◆ 2 SME Packages - Sustainability
- Analyse de la 3ème enquête biannuelle sur la digitalisation dans l'Artisanat luxembourgeois
- Amélioration continue de l'offre du service eHandwierk :
 - ◆ Intégration des SME Packages (Digital, Service et Sustainability) traités par le Service eHandwierk au CRM de la Chambre des Métiers

- ◆ Standardisation et formalisation des procédures internes (Listes de tâches pour les différents types d'événements, les rendez-vous en entreprise, etc.)

Organisation d'événements sur les sujets numériques

- Organisation de 7 workshops digitalisation avec un total de 119 participants sur les sujets suivants :
 - ◆ Le plan de communication pour gagner en visibilité
 - ◆ Wéi weess ech op ech de richtege Logiciel fir mäi Betrib fonnt hunn?
 - ◆ Pilotage de la performance : les défis de la prise de décision budgétaire
 - ◆ D'Online Reputatioun - een Thema, dat ëmmer méi wichteg gëtt
 - ◆ Facebook & Instagram Stories – worauf es wirklich ankommt!
 - ◆ IPIL - Fonds PME - Utilité des Dessins ou Modèles pour l'entreprise
 - ◆ La visualisation 3D – un atout pour l'artisan



- Organisation de 2 webinaires digitalisation avec un total de 56 participants sur les sujets suivants :
 - ◆ eCommerce - op wat muss een oppassen?
 - ◆ Le stockage en cloud et la conservation numérique des données
- Organisation de 3 événements « Le Tour de Handwierk » avec un total de 37 participants sur les sujets suivants :
 - ◆ Auprès de Luxforge – Die Lagerverwaltung in einem digitalen Handwerksunternehmen
 - ◆ Auprès de Fenster Mersch – Die Vorteile einer ganzheitlichen digitalen Planung
 - ◆ Auprès de Luxconnect - Visite guidée du Data Center à Bettembourg



- Organisation de 3 événements Club Innovation avec un total de 71 participants sur les sujets suivants :
 - ◆ Digitale Transformation der Firma Cloos & Kraus S.à r.l.
 - ◆ La Gamification, c'est quoi ?
 - ◆ L'électromobilité au cœur de l'Artisanat



- Organisation de 3 conférences sur la facturation électronique conforme avec plus que 745 participants



- Organisation d'une Journée « eHandwerk »
- Organisation d'une table ronde pour le secteur de l'Alimentation « De la Qualité à l'Excellence, quelle est la recette du succès » avec le MLQE (62 participants)
- Organisation de la remise du Prix Luxembourgeois de la Qualité et de l'Excellence avec le MLQE (110 participants)
- Participation à la Cybersecurity Week Luxembourg
- Participation au Tri-Lux BarCamp avec la Wirtschaftsförderung Trier

Information et sensibilisation sur les sujets numériques

- Rédaction et publication de
 - ◆ 56 articles sur le site de la Chambre des Métiers
 - ◆ 7 fiches pratiques (FR/DE), et
 - ◆ 2 Success Stories (FR/DE)
- Présence sur les réseaux sociaux de la Chambre des Métiers (LU/DE/FR/EN), ainsi que
 - ◆ Animation d'un groupe Facebook dédié à la numérisation de l'Artisanat (> 276 abonnés)

- ◆ Mise en place du @Digidënschden. Un post tous les mardis avec des conseils pour bien entamer la digitalisation dans l'entreprise



- Lancement de différentes initiatives pour sensibiliser les entreprises sur la facture électronique conforme
 - ◆ Mise en place de la page web www.cdm.lu/facture-electronique (FR/DE)
 - ◆ Rédaction de fiches pratiques sur la facturation électronique
 - ◆ Rédaction d'un FAQ sur la facturation électronique
 - ◆ Établissement d'une liste de prestataires potentiels
 - ◆ Création d'un diagnostic e-facture
 - ◆ Lancement d'une campagne de communication (3 Mol 1 Fro, Tageblatt, Radio, réseaux sociaux, etc)
 - ◆ Création de vidéos explicatifs

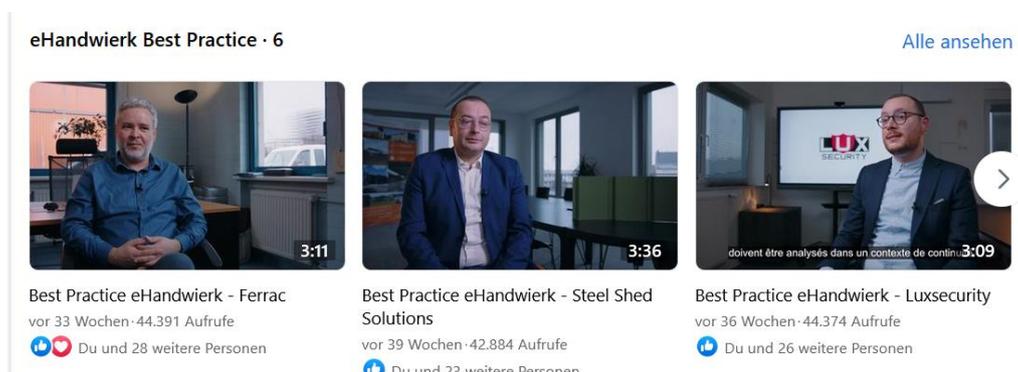


🔊 **IMPORTANT** 🔊 La nouvelle loi sur la facturation électronique dans le cadre...
vor 43 Wochen · 34 Aufrufe
👍 3



🔊 **WICHTEG** 🔊 Dat neit Gesetz iwwer elektronesch Facturatioun mécht déi...
vor 43 Wochen · 29 Aufrufe
👍 2

- Mise à jour de l'outil d'auto-analyse DigiCheck
 - ◆ Adaptation des questions
 - ◆ Inclusion de liens vers la nouvelle page internet
- Clôture du projet pluriannuel « Pionniers digitaux » : création de vidéos qui montrent des solutions numériques novatrices dans les entreprises artisanales luxembourgeoises. Ces vidéos illustrent la technologie utilisée et servent en tant que témoignage du chef d'entreprise qui explique les différentes implications de l'outil numérique, ses avantages, les défis, les ressources nécessaires, etc.
 - ◆ Finalisation des 6 vidéos
 - ◆ Lancement d'une campagne sur les réseaux sociaux
 - ◆ Analyse des retombées
 - ◆ Evaluation du projet et définition des prochaines étapes



- ◆ Présence dans la presse luxembourgeoise : 4 articles presse publiés sur le Service eHandwerk
- Lancement du projet pluriannuel « Entreprise de demain » : Développement d'un outil pour visualiser l'entreprise artisanale parfaitement digitalisée
 - ◆ Rencontre d'experts
 - ◆ Rencontre de partenaires potentiels
 - ◆ Développement d'un concept
- Reprise en main du projet Label Qualité
 - ◆ Rencontre avec l'ESCEM
 - ◆ Détermination des prochaines étapes

Recueil d'informations sur la numérisation d'entreprises artisanales et développement d'un réseau

- Rencontre avec 48 partenaires (institutions, initiatives, consultants, etc., aussi bien au Luxembourg qu'en Grande-Région).
- Participation dans le conseil de gérance du GIE Luxembourg for Shopping
- Participation dans l'Advisory Board de BEESecure
- Participation dans le Board de la « Digital Skills & Jobs Coalition »
- Participation dans le conseil d'administration de la FUSE
- Participation dans le conseil d'administration de l'AMUSE
- Participation dans le conseil d'administration du MLQE
- Participation dans le Digital Working Group de SMEunited
- Participation dans le comité de validation des SME Packages Sustainability
- Participation dans un groupe de travail du CRTI-B sur la standardisation des procédures de la facturation électronique et des marchés publics

- Participation dans un groupe de travail de Luxinnovation sur l'optimisation des programmes Fit4

Développement et mise à jour régulière d'outils d'accompagnement et de supports d'information

- Outil d'auto-analyse « DigiCheck » (FR/DE)
- Rédaction et mise à jour de fiches pratiques (FR/DE)
 - ◆ Premiers pas vers votre conformité au RGPD (2018)
 - ◆ Check-list pour la sécurité de vos données et votre sécurité informatique (2018)
 - ◆ Premiers pas dans la vente en ligne (2019)
 - ◆ Check-list pour la création d'un cahier des charges (2020)
 - ◆ Stockage de données – Serveur interne ou cloud ? (2020)
 - ◆ La gestion numérique des stocks et des machines (2020)
 - ◆ Préparation de projet : les étapes clés (2020)
 - ◆ Une mauvaise évaluation en ligne ? Voici comment réagir correctement ! (2021)
 - ◆ La gestion du changement (2021)
 - ◆ Le site internet et ses dispositions légales (2021)
 - ◆ Comment sécuriser les données de votre entreprise grâce au backup (2021)
 - ◆ Les factures électroniques structurées et les marchés publics (2021)
 - ◆ La protection des terminaux mobiles (2022)
 - ◆ Expérience client – Convaincre le client d'aujourd'hui (2022)
 - ◆ Une mauvaise évaluation en ligne ? Voici comment réagir correctement ! (2022)
 - ◆ Réservation de rendez-vous en ligne (2022)
 - ◆ Norme ISO 9001 Management de la qualité - Luxembourg (2022)
 - ◆ Norme ISO 45001 Systèmes de la santé et sécurité au travail – Luxembourg (2022)
 - ◆ Norme ISO 14001 Système de management environnemental – Luxembourg (2022)
- « Success Stories » d'artisans ayant réussi leur transformation digitale (FR/DE)
 - ◆ Un marketing réussi sur les réseaux sociaux – Raskopp Hair and Make-Up Artist (2018)
 - ◆ La digitalisation dans le recrutement d'employés qualifiés – Farbe und Design (2018)
 - ◆ La technique laser et la réalité virtuelle – Meyer Frères (2018)
 - ◆ Le bureau sans papier dans l'Artisanat - Ferisol (2018)
 - ◆ La gestion de stock numérique – Emil Antony (2018)
 - ◆ Le contrôle numérique des factures – Steffen Holzbau (2019)
 - ◆ Un institut de beauté géré numériquement – Institut de beauté Alexa Ballmann (2019)
 - ◆ La modélisation des données du bâtiment (BIM) – CDCL (2020)
 - ◆ Améliorez l'expérience client avec un site internet interactif– Léon Kremer (2020)
 - ◆ Les avantages d'une préparation numérique des offres– Chauffage Sanitaire Barthel (2020)
 - ◆ L'utilisation de terminaux mobiles dans le travail quotidien – Aquatechnic (2021)
 - ◆ La chaîne de production digitalisée – OST Fenster (2021)
 - ◆ Des contrats de leasing dans l'Artisanat - Genista (2022)
 - ◆ Le service client digitalisé dans le secteur de l'Artisanat – Muller Pneus (2022)
- Flyers régulièrement mis à jour (FR/DE) concernant
 - ◆ les workshops,
 - ◆ le DigiCheck.

4.9. Service Affaires européennes »

4.9.1. Missions

Les principales missions du Service « Affaires européennes » sont les suivantes :

- Développement et consolidation du lobbying de la Chambre des Métiers sur les dossiers européens
- Création et entretien d'un réseau de contacts dans les milieux politiques luxembourgeois et européens, les représentations des institutions luxembourgeoises et européennes, les organisations professionnelles actives sur le parquet européen, et la presse couvrant les dossiers européens.
- Coordination et structuration des différents dossiers thématiques au sein de la Chambre des Métiers
- Représentation des positions de la Chambre des Métiers à l'extérieur
- Défense des intérêts de l'Artisanat luxembourgeois dans les dossiers européens

4.9.2. Activités 2022

Création et entretien d'un réseau de contacts

- Intégration de la plateforme européenne de l'UEL
- Réunions de travail avec la Représentation permanente du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union européenne
- Prise de contact avec les membres luxembourgeois du Parlement européen
- Réunion de travail avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg
- Réunion de travail avec la Direction générale Politique européenne et propriété intellectuelle

Coordination et structuration des différents dossiers thématiques au sein de la Chambre des Métiers

- Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire composée de collaborateurs de la Chambre des Métiers concernés par les dossiers européens
- Outil de veille des consultations publiques de la Commission européenne
 - ◆ Mise en place d'un outil de veille
 - ◆ Distribution des consultations pertinentes aux collaborateurs concernés et recueil des positions de la Chambre des Métiers
- Suivi des dossiers européens en cours



Représentation des positions de la Chambre des Métiers à l'extérieur

- Développement et consolidation du lobbying de la Chambre des Métiers sur les dossiers européens
- Communication des positions de la Chambre des Métiers aux différents acteurs concernés (e.a. membres du Parlement européen, Représentation de la Commission européenne) :
- Représentation de la Chambre des Métiers chez SMEUnited
 - ◆ Intégration du Board of Directors
 - ◆ Participation au Permanent delegates' Meeting
 - ◆ Coordination des contacts et positions au sein de la Chambre des Métiers
 - ◆ Participation dans différents groupes de travail (sustainable development, digitalisation, etc.)

4.10. Service « Affaires sociales, Emploi & Formation »

4.10.1. Missions :

Les principales missions du Service « Affaires sociales, Emploi & Formation » se présentent comme suit :

- Réalisation d'une veille des sujets d'actualités - emploi, sécurité sociale, santé
- Rédaction de prises de position politiques sur les dossiers emploi et sécurité sociale
- Suivi du dossier « assurance pension »
- Suivi spécifique des grands thèmes e.a. CPTÉ / Skillsdësch (« future skills initiative » ; « SkillsPlang » ; « National Skills Strategy » ; harcèlement moral / mobbing ; droit à temps partiel ; congé parental + ; médecine du travail ; sécurité et santé au travail ; droit individuel à la formation ; détachement ; reclassement professionnel ; réforme ITM ; ...)
- Prise de position et suivi des initiatives dans le cadre du dialogue social (semestre européen - CES)
- Suivi des échanges dans le cadre des futurs avis du CES (e.a. sujet pensions)
- Suivi du dossier « obstacles à l'étranger » (e.a. détachement - aspects transfrontaliers) et démarches politiques – coopération étroite avec le MCM/MECO
- Suivi des travaux de la plateforme nationale « travail clandestin / travail non-déclaré » (ITM)
- Suivi politique du MEGA (initiatives en matière d'égalité femmes / hommes)
- Suivi des sujets politiques européens prioritaires (emploi et volet social) et coordination des contributions à SMEunited et aux consultations européennes importantes pour l'Artisanat

4.10.2. Activités 2022

Les dossiers suivants ont fait l'objet d'une veille en 2022 et ont été considérés comme importants en vue de la publication d'analyses spécifiques et d'avis : statut de l'indépendant ; mesures COVID-19 en faveur des entreprises ; continuation des salaires (« Lohnfortzahlung ») ; congé pour raisons familiales (extraordinaire) ; chômage partiel de relance (étendu en 2022) ; mesures soutenant l'apprentissage ; politique de l'emploi (ADEM) et mesures spéciales en faveur de l'emploi (période de relance) ; durabilité du fonds de pension luxembourgeois ; reclassement interne et externe ; organisation du temps de travail et flexibilité ; dialogue social à l'intérieur des entreprises ; mesures sanitaires COVID-19 et sécurité et santé au travail ; compétences (skills) ; responsabilité sociale des entreprises.

Emploi / Marché du travail

- Prises de positions
 - ◆ Papier de réflexion « organisation du (temps de) travail et flexibilité »
 - ◆ Papiers de réflexion « mesures de relance en faveur de l'Artisanat » ; « durabilité des pensions » ; « détachement » ; « continuation du salaire en cas de maladie du salarié - LFZ » ; « télétravail » ; « congé pour raisons familiales (extraordinaire) » ; « seuil de pauvreté » ; « salaire social minimum », « indexation », « comptes individuels de formation », etc.)
 - ◆ Notes sur le sujet « skills gap » et une future stratégie nationale des compétences, dans le cadre du « Skillsdësch » et de l'étude OCDE
 - ◆ Avis et prise de position sur des projets de lois et de règlements grand-ducaux, notamment concernant COVID-19 (e.a. Régime « covid check » en entreprise)

- ◆ Notes de suivi de dossiers divers (« détachement » ; apprentissage transfrontalier, etc.)
- ◆ Présentation de la prise de position « Revaloriser le statut d'indépendant à travers une meilleure protection sociale » (6 mesures en vue d'aligner la protection sociale de l'indépendant sur celle du salarié) lors de rendez-vous politiques.
- Organisation d'un JOBDAY– Artisanat Speed-dating (9 juin 2022 ; 16 entreprises ; 50 candidats)
- Campagne « Mesures d'emploi en vue de l'intégration des demandeurs d'emploi dans les entreprises artisanales
- Participation active aux travaux du COPIL ADEM-UEL (groupes de travail « tendances / évolutions des métiers », « communication », « formation »)
- Publication, ensemble avec l'ADEM et la Fédération des Artisans, de deux études sectorielles (« Artisanat » et « Construction »)⁶⁰ en vue d'une meilleure connaissance des métiers en croissance et des compétences futures
- Suivi de la Convention ADEM – Chambre des Métiers (e.a. participation gratuite d'un contingent présélectionné de demandeurs d'emplois aux formations de la Chambre des Métiers ; initiatives de sensibilisation des chefs d'entreprises au moyen d'actions en concertation avec l'ADEM)
- Enquête « Besoin en main-d'œuvre et en compétences » dans l'Artisanat (juin 2022)
- Préparation d'une prise de position sur le sujet « besoin en main-d'œuvre »



Sécurité et Santé au travail / Badge social / Détachement

- Promotion du Forum Sécurité et Santé de l'UEL et participation avec un stand d'exposition (26/10/2022)
- Participation à la conférence « TMS - Les troubles musculosquelettiques » coordonnée par l'ITM (06/10/2022)

⁶⁰ <https://adem.public.lu/fr/actualites/adem/2022/01/etudes-sectorielles-cp.html>

- Action & Campagne : A better place to work (bien-être au travail) et organisation d'une journée « Make.Shape. Create. A better place to work »⁶¹



- Méthodologie en vue du développement d'une accidentologie dans l'Artisanat (en coopération avec l'AAA et l'UEL)
- Participation active aux travaux du COPIL AAA-UEL (GT « accidentologie et approche sectorielle – Artisanat »)
- Label « Sécher & Gesond mat System » (SGS – AAA) (suivi)
- Suivi des cours « travailleurs désignés » de la Chambre des Métiers et participation au comité d'accompagnement « travailleurs désignés »
- Suivi du projet « badge social » (coordination ITM)
- Présentation des conclusions de l'étude sur les problèmes rencontrés en matière de détachement à l'étranger (Belgique, France, Allemagne) et proposition de solutions (suite au GT ad hoc avec les ministères et administrations concernés) ; demande de démarches politiques
- Suivi du dossier « détachement des travailleurs » (au niveau national et européen)
- Suivi des travaux du GT sécurité et de la santé en nettoyage du bâtiment en coopération avec la Fédération Nettoyage du Bâtiment le Service de Santé au Travail Multisectoriel (STM) avec le soutien de l'Association d'assurance accident, de l'ITM et de la Division de la santé au travail du Ministère de la Santé
- Continuation de la campagne sur le sujet de la sécurité et de la santé en coiffure, en coopération avec la Confédération « Hair Beauty and Tattoo Guild » (réimpression du guide « coiffure »)
- Participation à la conférence « La transformation du marché du travail en Grande Région – Défis et possibilités transfrontalières » du CESGR (9 septembre 2022)

⁶¹ A noter que cette action et la campagne y relative tout comme la journée constituent des « initiatives » supportées plus spécifiquement dans le cadre du Partenariat dans le cadre de l'initiative "Make. Shape. Create. A better place to work" et de ce fait ne fait pas partie des activités du CPR.

Affaires formation

Les « Affaires formation » poursuivent les objectifs stratégiques spécifiques suivants :

- Déclinaison des missions de la Chambre des Métiers au niveau de la formation avec pour but de fournir aux entreprises plus de personnel (chefs d'entreprise, dirigeants, tuteurs, collaborateurs, apprentis) mieux formé
- Définition de la politique de la Chambre des Métiers en matière de formation tout au long de la vie (« Lifelong Learning ») y compris l'orientation tout au long de la vie (« Lifelong Guidance »)
- Mise en place d'un cadre de référence reprenant les principales positions (propositions/revendications) de la Chambre des Métiers dans les domaines de l'orientation et de la formation
- Maintien de la cohérence interne et externe des positions de la Chambre des Métiers dans le domaine de la formation
- Contribution à la création d'un cadre politique, légal, financier et organisationnel propice au développement de la « Carrière Artisanat »
- Veille permanente de l'environnement dans lequel évolue la formation en prenant en compte les dimensions suivantes : dimension chronologique (« Carrière Artisanat »), dimension géographique, dimension légale et réglementaire, dimension politique et sociale
- Participation active, sur le plan politique, au processus législatif et réglementaire
- Rédaction d'avis, formulation de positions politiques, élaboration de concepts, le cas échéant, en vue de la mise en place d'actions concrètes par les services formation
- Dialogue systématique et structuré avec le partenaire stratégique, à savoir le Ministère de l'Education nationale, de l'enfance et de la Jeunesse (MENJE) et ses différents services : Service de la formation professionnelle (SFP), Service de la formation des adultes (SFA), Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT), etc. ainsi qu'avec la Maison de l'Orientation
- Maintien et intensification des relations avec les acteurs du terrain : lycée, Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC), Centre de Compétences, etc.
- Développement d'une approche « partenariats » par la fidélisation des partenaires actuels et, si besoin, par la recherche et par l'association de nouveaux partenaires

Pour répondre à son rôle et à ses missions, les « Affaires formation » s'appuient sur un certain nombre de collaborations/représentations et de partenariats.

Les collaborations/représentations sont les suivantes :

- Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)
- Ministère de l'Economie (MECO)
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire (MTEESS),
- Conseil supérieur de l'Education nationale (CSEN)
- Commission consultative permanente du Lifelong Learning
- Comité à la formation professionnelle
- Groupe de pilotage formation professionnelle
- Autorité nationale pour la certification
- Forum national Orientation
- Consortium Entrepreneuriat
- Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC)
- Centre de coordination des projets d'établissement (CCPE)
- Comité de pilotage validation des acquis de l'expérience
- Conseil économique et social (CES)
- Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)

- Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
- Comité consultatif pour la formation professionnelle UE
- SMEunited - Groupe de travail Formation
- « Berufsbildungstreffen » D/A/CH/L (ACVET)
- « Berufsbildungsreferententreffen » Rheinland-Pfalz/Saarland/Luxembourg

Les partenariats sont les suivants :

- Fédération des Artisans : vision commune, Commission « Lifelong Learning dans l'Artisanat »
- Ministère de l'Education nationale, de l'enfance et de la Jeunesse (MENJE) : convention conception curriculaire
- Inspection du travail et des mines (ITM) : convention apprentissage
- Chambre d'Agriculture : conseillers à l'apprentissage, Brevet de Maîtrise
- Chambre des Salariés et Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) : « Matcher » dans l'Artisanat
- Luxembourg Senior Consultants : « Coach » dans l'apprentissage
- Chambre des Salariés : « Basic Check » dans l'orientation et la formation professionnelle
- Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) : formation continue
- Centre de Compétences « Génie technique du bâtiment » et Centre de Compétences « Parachèvement » : formation initiale, formation continue
- Handwerkskammer Trier : apprentissage transfrontalier, enseignement supérieur
- Chambre de Commerce : enseignement supérieur

Affaires formation - Activités 2022

Sur le plan politique et stratégique de la formation, l'année 2022 – année également bouleversée par la crise de la Covid-19 - a été marquée par les événements suivants :

- Dialogue régulier avec Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Concertation systématique avec la direction du Service de la formation professionnelle (SFP)
- Echanges réguliers avec les différents acteurs du monde de l'éducation et de la formation : lycées, Ecole nationale pour adultes, Université du Luxembourg, etc.
- Echanges systématiques avec les représentants des chambres professionnelles : Chambre des Salariés, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture
- Continuation du partenariat stratégique avec la Chambre des Salariés
- Elaboration, formulation et mise à jour des positions de la Chambre des Métiers dans le domaine de l'éducation et de la formation
- Participation aux travaux de l'étude OCDE en vue de la mise en œuvre d'une « stratégie nationale des compétences »
- Participation aux réflexions de l'INFPC en vue de la définition de nouveaux domaines d'action de l'institut
- Projets internes : « Portfolio » des partenariats, « Knowledge Management » dans l'éducation et la formation
- Collaboration à la mise en place de la réforme de la formation professionnelle sur base des accords trouvés avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Suivi de la cellule de compétence pour la conception curriculaire au niveau de la formation professionnelle
- Participation à diverses initiatives au niveau de la formation professionnelle : étude Apprentissage, etc.
- Coordination des travaux en vue de la réforme du cadre légal du Brevet de Maîtrise
- Participation à divers projets stratégiques de la Chambre des Métiers (De Mains de Maîtres, Perspektiv Handwerk/Ecole fondamentale, etc.)

4.11. Service « Communication, Marketing & Relations publiques »

4.11.1. Missions

Le Service « Communication, Marketing & Relations Publiques » soutient activement par son implication transversale la conception et la réalisation de produits et services de la Chambre des Métiers. Il soutient conceptuellement et opérationnellement le développement et la création d'actions et d'outils de sensibilisation, d'information et de communication.

Différents actions et outils de communication sont ainsi mis en œuvre : organisation de conférences, de présentations ou d'événements, d'actions de relations publiques et de relations presse ; élaboration de campagnes d'information et de communication (print, radio, TV et web) ainsi que l'utilisation des nouveaux médias.

Le service est responsable pour la représentation globale des initiatives de la Chambre des Métiers dans les médias ainsi que pour les supports de communication officiels et publics. Le pilotage de ces outils permet au service d'unifier la représentation de tous les services internes et de diffuser une image en ligne avec la « corporate identity » de la Chambre des Métiers.

4.11.2. Activités 2022

Les sites web et les médias sociaux de la Chambre des Métiers

Le Service gère activement le développement de la communication digitale. Ceci comprend, entre autres la mise en place d'une stratégie de gestion des médias digitaux y inclus les médias sociaux, leur mise à jour, la création de contenus et de publicités, et l'optimisation des fonctions des sites web de la Chambre des Métiers (www.cdm.lu, www.yde.lu, www.handsup.lu, www.brevet.cdm.lu, www.createur.cdm.lu, www.handwierk.lu).

Cette gestion de sites web implique également le développement et l'optimisation du référencement sur les moteurs de recherche (SEO & SEA), la mesure du trafic en ligne et de la performance des campagnes. En 2022, nous avons communiqué davantage via les médias sociaux afin d'atteindre nos ressortissants, les décideurs politiques et la population luxembourgeoise. Des contenus politiques ont été communiqués en nombre croissant à travers les canaux suivants : Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram, TikTok et Snapchat.

Les chiffres de consultation de www.cdm.lu en 2022

- 108.226 visites/sessions ont été réalisées par 72.086 visiteurs uniques/utilisateurs
- 231.212 pages ont été vues, avec une consultation moyenne de 2.14 pages par visite

Les chiffres de consultation de www.yde.lu en 2022

- 44.089 visites/sessions ont été réalisées par 32.531 visiteurs uniques/utilisateurs
- 88.147 pages ont été vues, avec une consultation moyenne de 2.00 pages par visite

Newsletter CdM News

La newsletter bimensuelle a été envoyée à une liste d'environ 3.442 abonnés (niveau stable) avec les informations les plus importantes concernant l'Artisanat et l'actualité de la Chambre des Métiers.

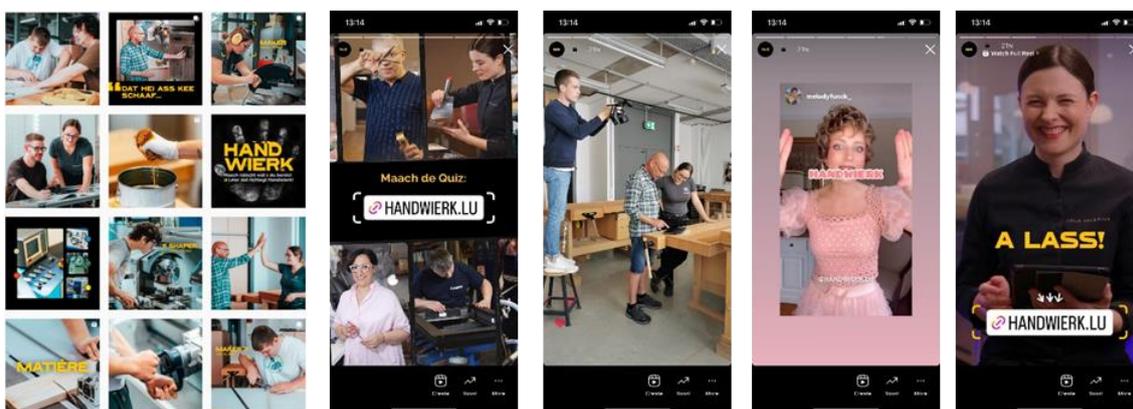
Relations Presse

Au cours de l'année 2022, le Service « Communication & Relations publiques » a organisé 5 conférences de presse et a transmis 27 communiqués de presse aux organes de presse. La Chambre des Métiers et l'Artisanat ont été thématiques dans environ 650 articles/reportages imprimés ou publiés en 2022.

Campagne #MakersOfLuxembourg – MAKE. SHAPE. CREATE. (2^{ème} année)

L'objectif de cette initiative-phare est d'améliorer l'image globale de l'Artisanat afin de rendre le secteur plus attractif, de motiver plus de jeunes à choisir une carrière en tant qu'artisan et *in fine* de « renverser la vapeur » au niveau de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée⁶².

En 2022, un quiz a été conçu en vue d'aider les jeunes (« futurs apprentis ») à se décider pour un métier de l'Artisanat sous le slogan : « Quel est ton métier ? – Fais le quiz et découvre-le ! » Un appel a été lancé en mai 2022 sur tous les médias sociaux et affiché partout dans le pays, plus particulièrement sur les bus de la Ville de Luxembourg et ceux des agglomérations proches. Le **quiz en ligne** a proposé une orientation professionnelle « par type ».



En répondant à des questions ludiques, l'utilisateur y a découvert des intérêts et des compétences rattachés à un certain « type » d'artisan et aux métiers qui s'y réfèrent. Ces différents profils se sont vu attribuer un « visage » (« archétype »), par référence à de « futurs » porteurs de projets ou à des patrons déjà établis. Au cours de la campagne, ces « archétypes » très visibles dans les médias sociaux constituaient les ambassadeurs de la campagne 2022, les « Makers of Luxembourg ». Comme pour les « Makers » de l'année précédente, la démarche engagée vise à susciter à plus long terme un

⁶² Extrait de la deuxième étude de notoriété de la Chambre des Métiers, réalisée en octobre 2022 :

28% (contre 27% en 2021) ont déjà vu/entendu la campagne publicitaire « Make, Shape, Create. », qui un peu moins connue chez les Luxembourgeois que chez les Portugais (25% contre 36%). Ceux qui ont déjà vu/entendu la campagne ont plus envie de devenir artisan (23% contre 14%), mais parmi ceux qui ne l'ont pas vu/entendu, ils sont plus nombreux à vouloir devenir artisan qu'en 2021 (14% contre 8%). Dès lors, l'étude de notoriété affiche une tendance encourageante.

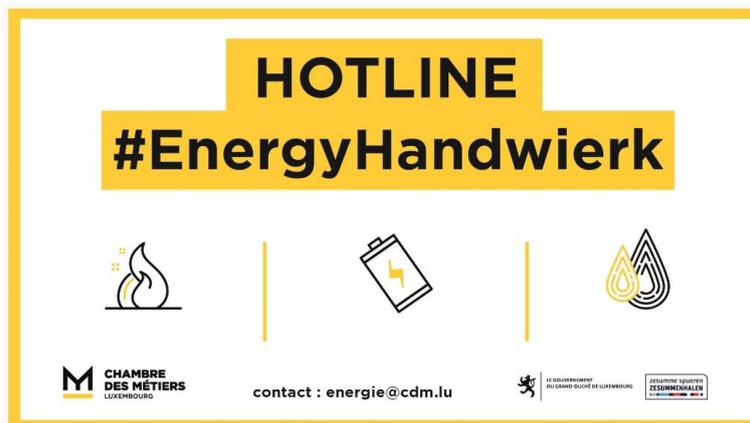
changement de mentalité dans la société luxembourgeoise en faveur d'une image « moderne » de l'Artisanat.

Au total, environ 5.000 personnes ont participé au quiz, ce qui constitue un succès important pour une campagne d'un tel format.



Extrait de la campagne digitale & OOH

Action #EnergyHandwierk



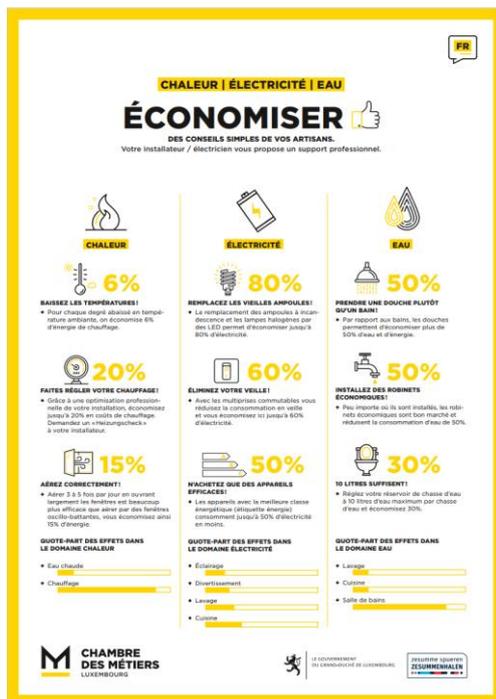
Afin de soutenir les entreprises artisanales à gérer la crise énergétique, la Chambre des Métiers a lancé la hotline #EnergyHandwierk.

L'objectif de la hotline #EnergyHandwierk consiste à accompagner les entreprises artisanales dans le contexte de la crise énergétique actuelle. Elle devra permettre à chaque entreprise de définir ses meilleures options pour gagner en efficacité énergétique et entamer sa propre transition énergétique vers un fonctionnement décarbonisé.

La Hotline #EnergyHandwierk propose une assistance personnalisée par les conseillers de la Chambre des Métiers autour des thématiques efficacité énergétique, décarbonisation et énergies renouvelables.

Une page internet est ainsi dédiée au sujet « énergie » avec une rubrique FAQ ainsi que des bonnes pratiques à mettre en place par les entreprises et les ménages privés.

La Chambre des Métiers a soutenu la campagne officielle du Gouvernement « zesumme spueren – zesammenhalen » et a pu apposer son logo sur tous les supports de communication.



Participation à la foire « HOME & LIVING »

La HOME EXPO constitue un événement qui réunit les professionnels du Luxembourg et de la Grande-Région afin d'exposer les dernières tendances et innovations dans le domaine de l'habitat. En 2022, la Chambre des Métiers a participé à cette expo en vue de présenter ses services et de mettre en avant l'Artisanat en tant que secteur attractif, tout en présentant sa campagne visant à renforcer l'image de marque du secteur. Un jeu-concours a également été organisé pour animer le stand.



Participation à la foire « EXPOGAST »

La Chambre des Métiers et la Confédération Liewensmëttelhandwierk asbl ont organisé un stand d'exposition commun à la foire internationale de la gastronomie « EXPOGAST 2022 ».

La foire a eu lieu du 26 au 30 novembre 2022 à LuxExpo the Box à Luxembourg-Kirchberg, avec plus de 44.500 visiteurs et 150 exposants.

Grâce à la Show-Kitchen sur le stand, les visiteurs ont pu découvrir le savoir-faire et déguster les créations des élèves des formations de boulangerie, pâtisserie et boulangerie-confiserie du Lycée Technique de Bonnevoie.



Portraits de personnalités de l'Artisanat

6 portraits de personnalités de l'Artisanat ont été publiés dans le journal digital journal.lu, portraits qui révèlent l'être humain derrière la personne passionnée par son travail.

« HANDMADE ZU LËTZEBUERG »

6 courts métrages ont été publiés dans la médiathèque de RTL play.rtl.lu traitant de la diversité dans l'Artisanat. Les artisans ont été accompagnés et filmés pendant leur travail quotidien et ont présentés leurs innovations dans l'entreprise ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Stratégie de marque de la Chambre des Métiers

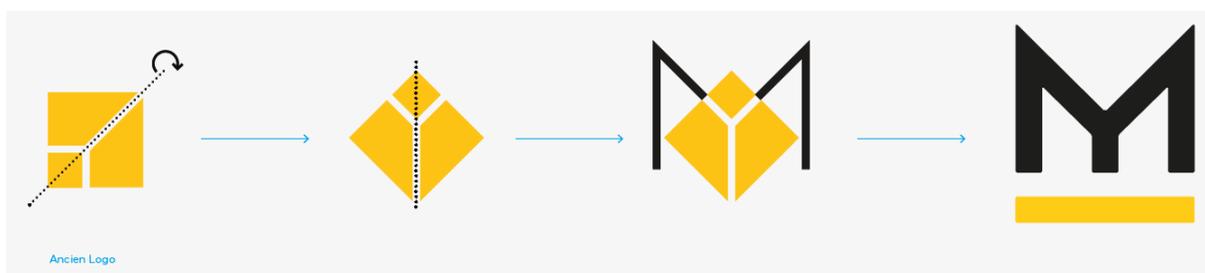
La marque « Chambre des Métiers » constitue une marque regroupant l'institution, ses services et conseils ainsi que le volet formation dans l'Artisanat.

Au cours des dernières années, la Chambre des Métiers a entrepris une réinvention, une modernisation et une professionnalisation interne, ce qui en 2022 a conduit à la création d'un nouveau logo pour refléter ces progrès vers l'extérieur. Sachant que l'ancien logo était en place depuis 2007, il était important de conserver des éléments traditionnels dans le nouveau design. Ainsi, l'élément "M" provient de la forme angulaire compris dans l'ancien logo, avec une typo personnalisée.

La nouvelle identité visuelle est basée sur l'utilisation et la répétition de l'élément "M" pour symboliser, à la fois les métiers et notre mission : Imaginer et soutenir l'Artisanat dans l'univers de demain.

Dans le cadre de cette démarche, la stratégie globale de marque a également été revue. L'objectif était de rassembler tous les services et divisions sous une même bannière, renforçant ainsi la marque « Chambre des Métiers ». Avec la nouvelle identité visuelle, l'Artisanat reste au centre des actions de la Chambre des Métiers. C'est pourquoi l'utilisation des marques « YDÉ » et « HandsUp » n'est plus considérée comme étant en adéquation avec cette stratégie.

En outre, il est important de souligner que le slogan de la campagne #MakersOfLuxembourg "MAKE. SHAPE. CREATE." est étroitement lié à la campagne d'image de la Chambre des Métiers. Ce slogan peut être utilisé dans les textes et titres d'événements, tels que "MAKE. SHAPE. CREATE. A better place to work", à savoir la journée dédiée au bien-être au travail pour sensibiliser les entreprises artisanales.



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

**De Partner
vum Handwerk**



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
FORMATIONS



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
FORMATION CONTINUE



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
APPRENTISSAGE



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
PERSPEKTIV HANDWIERK



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
BREVET DE MAÎTRISE



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
SERVICES AUX ENTREPRISES

« FORMATION » de la Chambre des Métiers pour la formation professionnelle artisanale



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
FORMATIONS

« FORMATIONS » regroupe les 4 étapes de la carrière artisanale tout en rassemblant les 4 « cycles » du « Lifelong Learning » de l'artisan : Découverte des métiers artisanaux, apprentissage, Brevet de Maîtrise et formation continue.



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
PERSPEKTIV HANDWIERK

« PERSPEKTIV HANDWIERK » La Chambre des Métiers vous forme, vous informe, vous conseille. Le service PH fait découvrir l'Artisanat aux jeunes et transforme leur passion en métier d'avenir.



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
APPRENTISSAGE

« APPRENTISSAGE » Le service de la formation initiale est votre allié décisif dans le choix de votre formation professionnelle.



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
BREVET DE MAÎTRISE

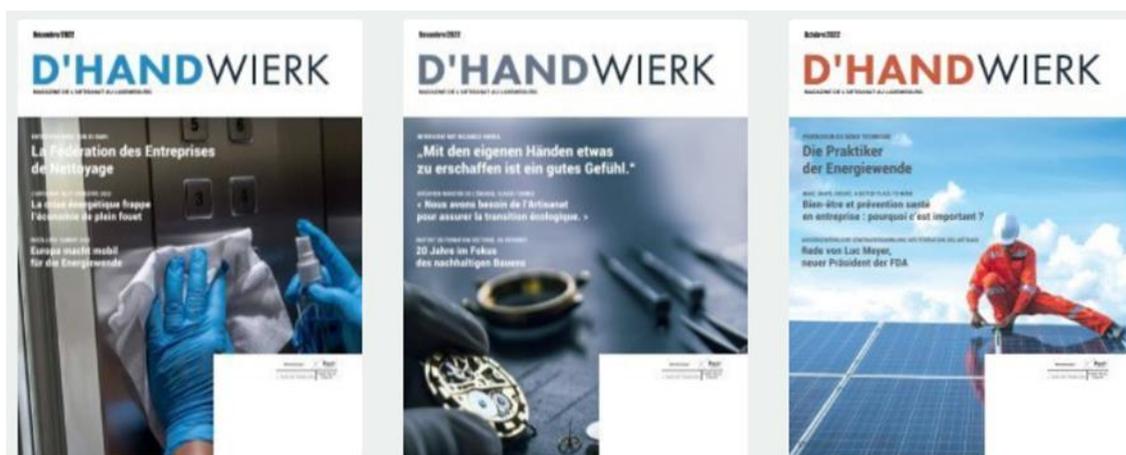
« BREVET DE MAÎTRISE » LA formation diplômante qui répond à vos ambitions d'artisan et de futur entrepreneur.



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
FORMATION CONTINUE

« FORMATION CONTINUE » ...vous prépare à relever de nouveaux défis professionnels et vous accompagne dans l'évolution de votre carrière.

D'HANDWIERK



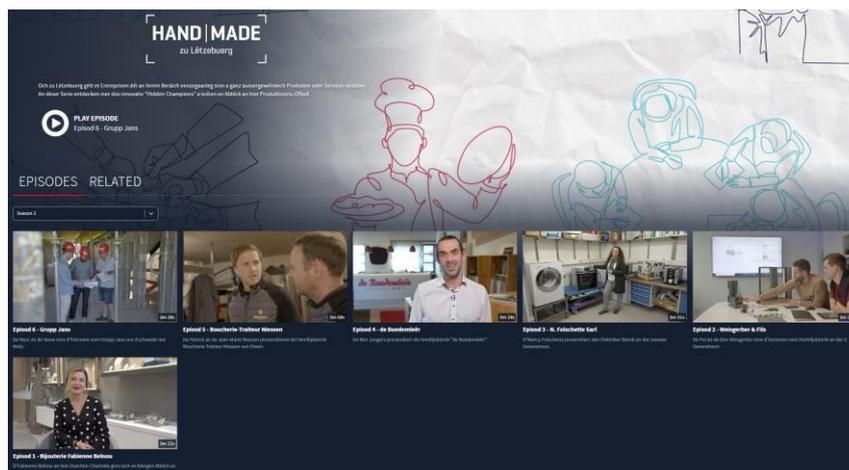
Le magazine de la Fédération des Artisans et de la Chambre des Métiers - publié à 9 reprises en 2022 - est conçu et envoyé à plus de 8.500 entreprises artisanales. Il se concentre sur des sujets clés du secteur tels que la politique, l'économie, le développement durable, la numérisation, les questions juridiques, etc. pour informer sur les tendances actuelles.

Partenariat avec Journal.lu

6 portraits de personnalités du secteur de l'Artisanat ont été publiés dans le journal digital journal.lu qui révèlent l'être humain derrière la personne passionnée par son travail.

Partenariat avec RTL « HANDMADE ZU LËTZEBUERG »

6 courts métrages par an publiés dans la médiathèque play.rtl.lu traitant de la diversité dans l'Artisanat. Les artisans sont accompagnés et filmés pendant leur travail quotidien et expliquent leurs innovations dans l'entreprise ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.



Campagnes de Félicitations Prix Créateur, DAP, Brevet

Dans le cadre de la remise des diplômes, la remise des prix aux entreprises méritantes ou lors d'autres occasions, la CdM organise des petites campagnes de félicitation. Depuis 2020, la CdM est propriétaire d'un GOBO, un projecteur performant, qui projette des messages adaptés pour chaque événement au mur du building de la CdM.



De Mains De Maîtres (DMDM)

En décembre 2022, S.A.R. la Princesse Stéphanie de Luxembourg a assisté, en présence de Madame Lydie Polfer, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, à l'annonce officielle de la 4^{ème} Biennale de l'association « De Mains De Maîtres ».

Cette 4^{ème} édition, placée sous le thème « Le Geste et le Territoire » a été organisée du 23 au 26 novembre 2023 au « 19 Liberté » et a eu comme objectif de représenter les métiers d'art et le savoir-faire d'exception.

À cette occasion, « De Mains De Maîtres » a également lancé sa nouvelle boutique en ligne, « shop.demainsdemaitres.lu » dédiée aux métiers d'art luxembourgeois, permettant de découvrir des créations inédites, signées par des artistes exerçant au Grand-Duché de Luxembourg.

L'appel à candidatures pour cette prochaine édition de la biennale s'adresse aux artistes d'art Luxembourgeois ou résidant au Luxembourg.



Rapport Annuel 2021

En 2022, la Chambre des Métiers a publié pour la deuxième fois un « rapport annuel condensé » sous forme de brochure. Le but de cette publication est d'informer les ressortissants et partenaires mais également les ministères, institutions, communes, etc. en présentant ainsi un résumé du rapport d'activité qualitatif et quantitatif 2022 tout comme une vue d'ensemble des initiatives-phares. En 2022, le rapport a été traduit et mis en ligne en langue allemande afin de toucher une plus grande communauté de lecteurs.



Extrait de l'étude de notoriété sur la campagne publicitaire « Make, Shape, Create. » réalisée en octobre 2022 (2^{ème} année)

- 28% (contre 27% en 2021) des personnes questionnées ont déjà vu / entendu parler de la campagne « Make, Shape, Create » ;
- La campagne est un peu moins connue chez les Luxembourgeois que chez les Portugais (25% contre 36%) ;
- Ceux qui ont déjà vu / entendu parler de la campagne ont plus envie de devenir artisan (23% contre 14%), mais parmi ceux qui ne l'ont pas vu / entendu ils sont plus nombreux à vouloir devenir artisan qu'en 2021 (14% contre 8%).

4.12. Service « Ressources Humaines & Communication Interne »

4.12.1. Missions

La gestion des ressources humaines est une activité stratégique qui revêt de plus en plus d'importance dans le contexte actuel de concurrence extrême (« guerre des talents ») et de mutation du monde du travail.

Le Service Ressources Humaines & Communication Interne soutient activement les activités de la Chambre des Métiers par son implication transversale, tant d'un point de vue stratégique qu'opérationnel.

Le Service Ressources Humaines & Communication Interne a pour vocation d'accompagner les collaborateurs de l'institution de telle sorte que ces derniers bénéficient de conditions de travail optimales leur permettant d'atteindre les objectifs fixés pour la Chambre des Métiers.

Le Service Ressources Humaines & Communication Interne est notamment responsable :

- de la politique et de l'activité recrutement, ainsi que de la gestion de la marque employeur de l'institution ;
- de la gestion administrative du personnel ;
- de la formation & de la gestion de carrière des collaborateurs
- des relations avec les instances représentatives du personnel
- de la mise en œuvre de différents projets RH, notamment dans le domaine de la digitalisation
- de la satisfaction et de la fidélisation des collaborateurs.

4.12.2. Activités 2022

Dans son plan d'action stratégique 2022-2027, le Service Ressources Humaines & Communication Interne s'est fixé trois objectifs principaux :

- Professionnaliser la fonction Ressources Humaines ;
- Accroître l'agilité opérationnelle de l'organisation ;
- Motiver, fidéliser les collaborateurs et positionner la Chambre des Métiers comme un employeur de référence au Luxembourg.

Un premier projet a ainsi été lancé dès le début de l'année 2022, projet dont l'objectif consiste à digitaliser les principaux processus RH (recrutement, formation, gestion de la performance, etc.). Pour ce faire, la Chambre des Métiers souhaite se doter d'un SIRH (Système d'Information RH) qui sera au cœur des activités du Service Ressources Humaines & Communication Interne. L'année 2022 aura permis à la Chambre des Métiers de réaliser une analyse de l'existant et de rédiger son cahier des charges, sur

base desquels un appel à propositions a été lancé. Suite à l'analyse des réponses reçues et aux séances de démonstrations organisées, l'institution a sélectionné l'outil MPLEO (édité par la société HR WebSolutions) qui sera déployé à partir de 2023 en son sein.

La digitalisation des processus RH a également pour but de doter le Service Ressources Humaines & Communication Interne d'indicateurs solides afin de faciliter le processus de prise de décision stratégique. Grâce au déploiement de son futur SIRH, la Chambre des Métiers disposera de données plus nombreuses et fiables par rapport à son personnel, ce qui lui permettra de s'inscrire pleinement dans une démarche de gestion proactive de ses besoins présents et futurs en termes de compétences. Cela permettra également au Service Ressources Humaines & Communication Interne de se doter de tableaux de bord et d'indicateurs de suivi (KPI), qui autoriseront davantage de pertinence et de transparence quant aux informations mises à dispositions des responsables d'équipe (« managers ») et qui permettront l'analyse des données RH en lien avec d'autres données stratégiques (données financières, etc.).

Un deuxième projet a également été mené à bien en 2022, projet visant à refondre le modèle de rémunération de l'institution. Il a ainsi été procédé à la mise à jour des descriptions de fonctions, des pesées de fonctions, des grilles salariales et à une révision en profondeur du processus de gestion de la performance. Il était en effet essentiel de replacer la performance au cours de la stratégie de rémunération de l'institution, afin d'améliorer la gouvernance interne et d'asseoir le principe de responsabilité. Cette évolution s'est accompagnée en parallèle d'un effort accru en matière de formation et de communication : déploiement d'un parcours de formation à destination des responsables d'équipe (« managers »), formation à la gestion du changement, communications, élaboration de manuels (méthodologie SMART), etc.

Ce projet s'est également accompagné d'une refonte de la gestion des compétences au sein de l'institution, et ce pour que l'ensemble des collaborateurs disposent des compétences optimales afin de pouvoir concrétiser la vision stratégique de la Chambre des Métiers et exécuter son mandat.

D'autres initiatives ont vu le jour en 2022, afin que le lieu de travail et la culture organisationnelle de la Chambre des Métiers soient synonymes de respect, d'inclusion et de bien-être : les conditions de travail au sein de l'institution ont évolué pour garantir un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle (simplification du recours au télétravail, reconnaissance accrue des collaborateurs, etc.).

Ces initiatives ont été doublées d'un renforcement de la collaboration entre le Service Ressources Humaines & Communication Interne et les responsables d'équipes (« managers »), au travers d'une politique de communication interne améliorée et intensifiée, gage d'un dialogue ouvert et dynamique entre tous les acteurs de l'institution et de relations professionnelles harmonieuses.

4.13. Service « Office Management »

4.13.1. Missions

Le Service Office Management a pour mission de garantir un environnement de travail de qualité aux collaborateurs, aux locataires et aux utilisateurs du bâtiment de la Chambre des Métiers et de gérer efficacement le bâti et les installations de l'institution.

Les collaborateurs du Service Office Management travaillent donc au quotidien pour garantir le fonctionnement optimal des installations et la sécurité du bâtiment, et ce en s'inscrivant dans une démarche de durabilité et d'innovation. Ils veillent également à la bonne exécution du plan stratégique de gestion du bâtiment et des installations sur le long-terme.

Le Service Office Management contribue ainsi à performance de la Chambre des Métiers, ainsi qu'à la politique d'attraction et de fidélisation de talents de l'institution en offrant un environnement de travail confortable. Le Service Office Management permet également à la Chambre des Métiers de s'assurer de revenus réguliers par le biais d'une gestion efficace son parc locatif (salles de réunion et de conférence).

4.13.2. Activités 2022

En 2022, le Service Office Management a œuvré à la finalisation du chantier relatif à la construction de l'extension du bâtiment historique de la Chambre des Métiers et a accompagné l'emménagement des nouveaux locataires qui ont investi les espaces de bureaux sis dans cette extension (Axp0 et Klima-Agence).

Le Service Office Management a également poursuivi le travail de mise aux normes et de mise en conformité du bâtiment historique de l'institution (commodo / incommodo) tout en assurant la maintenance quotidienne des différents équipements techniques et des installations.

L'année 2022 aura également vu l'amélioration de la gestion du parc locatif de la Chambre des Métiers (salles de réunion et de conférence) au travers de la réalisation de différents chantiers de rénovation (« aile formation », terrasse, etc.) et de la refonte des grilles tarifaires.

4.14. Service « Comptabilité »

4.14.1. Missions

Le Service Comptabilité a pour mission principale de garantir que les ressources soient gérées de manière efficace.

Il collecte l'ensemble des opérations relatives aux flux financiers pour les comptabiliser, puis pour les analyser et enfin, pour communiquer sur la situation financière.

Le rôle du service Comptabilité est non seulement d'établir les états comptables et de contrôler la santé financière de la Chambre, mais également de justifier ses chiffres devant les autorités lorsque le besoin se présente. Il assure aussi la comptabilisation analytique et exerce un rôle de conseil auprès des autres services.

Les tâches suivantes sont notamment effectuées par l'équipe comptable :

- Comptabilisation générale et analytique des opérations ;
- Organisation et exécution du rôle des cotisations ;
- Calcul des impôts et établissement des déclarations administratives et fiscales ;
- Réalisation des travaux d'inventaire ;
- Recouvrement ;
- Clôture des comptes ;
- Etablissement des situations intermédiaires (tableaux de synthèse et reporting) ;
- Elaboration des états financiers annuels (comptes de résultat, balances de comptes, comptes d'exploitation ou de résultat, bilans comptables, etc.) ;
- Préparation et production des documents de révision et relation avec les auditeurs ;
- Etablissement des comptes annuels ;
- Amélioration des processus et mise à jour des procédures comptables ;
- Archivage des documents.

4.14.2. Activités 2022

Le service Comptabilité a continué en 2022 sa modernisation en améliorant le flux de facturation Fournisseur. En effet, le service a mis en place un système de reconnaissance de caractères permettant d'automatiser la saisie et la comptabilisation des factures. Un flux d'approbation a été également ajouté facilitant l'approbation des factures par les différents responsables de division/service. Le système comptable a aussi été connecté au réseau Peppol afin de remplir les exigences légales en matière de signature électronique.

En collaboration avec le service Informatique, la solution de paiement Payconiq a été mise en place, ainsi qu'un procédé simplifiant la réconciliation des factures avec les paiements. Dans ce contexte, le service Comptabilité a profité de revoir le format des factures et des bulletins de cotisations.

Après une analyse approfondie des opérations de TVA, le service Comptabilité a automatisé le calcul de la déclaration de TVA avec l'assistance du service informatique et du prestataire du système Comptable. Cette amélioration a permis à l'équipe Comptabilité de se focaliser principalement sur l'analyse.

Dans un contexte d'intérêts bancaires négatifs, le service Comptabilité a mis en place un dispositif afin d'éviter d'être impacté par ces intérêts sur les comptes.

Un processus de clôture mensuelle et trimestrielle a été établi afin d'analyser les opérations comptables. Lors de l'élaboration des clôtures trimestrielles, un rapport comptable est émis permettant de comparer les données réelles aux données budgétaires.

4.15. Service « Informatique »

4.15.1. Missions

Le service informatique joue un rôle primordial et stratégique dans le développement et la performance de la Chambre des Métiers. Il est devenu un vecteur d'évolution, permettant ainsi aux équipes métiers de renforcer leur capacité à créer de la valeur, d'améliorer les processus, d'obtenir rapidement des informations de qualité et de favoriser la collaboration entre les interlocuteurs internes et/ou externes.

Il a comme principale mission d'assurer le maintien en condition opérationnelle des serveurs, des postes de travail, du réseau, tant au niveau système que matériel. Il s'occupe également de la sauvegarde des données et de leur sécurité en pilotant la lutte contre la cybersécurité. Il prend en charge les demandes des utilisateurs, développe et déploie les solutions demandées et validées par la direction. Il s'occupe également de la gestion des sites Web.

Le service Informatique met également en œuvre le plan de reprise d'activité et s'assure de la conformité des systèmes et leurs utilisations avec la législation.

4.15.2. Activités 2022

Les dernières années ont marqué un tournant important pour le service informatique. L'épidémie du COVID-19 a nécessité de nombreux ajustements pour permettre de garder le niveau élevé activités en pratiquant le télétravail. De nombreux sujets ont aussi pris une importance stratégique, tels que le cloud, la digitalisation ou encore les outils collaboratifs.

L'année 2022 s'est axée sur le projet d'accélération de cybersécurité et le développement d'outil Microsoft tel que Teams. Une liste non exhaustive des projets mis en place est présentée ci-dessous.

En matière de sécurité et d'infrastructure, les projets suivants ont été réalisés :

- L'évolution de notre stratégie sécurité avec la mise en place d'une « roadmap Sécurité », d'un système de notification en ligne améliorant la prévention d'attaque, l'amélioration de notre réseau, ainsi que le chiffrement d'espace et des mails.
- L'évolution de nos outils d'information et de communication avec l'installation du réseau Wifi dans l'ensemble des locaux de la Chambre des Métiers, le remplacement de nos imprimantes multifonctions et la mise en place d'outil de visioconférence.
- L'évolution de nos serveurs et de nos systèmes de sauvegarde

En matière de développement applicatif et web, les projets suivants ont été réalisés :

- Le développement des systèmes informatiques de la division Formation avec la mise en place d'un extranet permettant aux entreprises de remplir et valider les grilles d'évaluation numériques des apprentis, avec des améliorations apportées aux applications métiers eBM et l'établissement de tableaux de bord Power BI
- La refonte technique de l'application eSCRIB (partie contrôleurs)
- La digitalisation des flux fournisseurs, l'adaptation du format des factures et du bulletin de cotisation et la mise en place du mode de paiement « Payconiq » pour le service Comptabilité.
- Le développement des sites internet (nouvelle plateforme d'inscription au cours, disposition des cahiers juridiques, refonte du site ehandwerk, etc.) en y appliquant la nouvelle identité de la Chambre des métiers et en renforçant la sécurité informatique.

-
- Le développement d'outils bureautiques tel que le déploiement de Teams, des fonctionnalités supplémentaires pour Webex Events et d'un gestionnaire des biens informatiques.

5. ANNEXE - Situation financière de la Chambre des Métiers en 2022

De par sa mission légale, la Chambre des Métiers doit assurer de multiples missions et domaines d'activités. Au vu de leur nature complètement différente, les activités de la Chambre des Métiers, telles que reprises dans le tableau ci-dessus, ont été subdivisées en trois piliers distincts. On peut distinguer entre :

- les « activités de formation », domaine qui reprend les initiatives en matière de « formation initiale », de « Brevet de Maîtrise » et de « formation continue »,
- les « activités de promotion et de recherche »,
- toutes les « autres activités » de la Chambre des Métiers (hors formation et promotion et recherche).

5.1. Activités de formation

L'activité de formation peut globalement se résumer comme suit:

Au niveau de la formation initiale :

En 2022, la Chambre des Métiers gérait 1.711 apprentis et environ 4.700 entreprises formatrices. 976 postes d'apprentissage étaient offerts et 698 nouveaux contrats d'apprentissage étaient conclus cette même année. 452 apprentis ont été diplômés en 2022.

Au niveau du Brevet de Maîtrise :

552 candidats étaient inscrits au Brevet de Maîtrise, la formation chef d'entreprise dans l'Artisanat. Ainsi, concrètement, on peut dire que la Chambre des Métiers gère un volume de candidats et de cours correspondant à un lycée « décentralisé », sachant que les formations techniques sont organisées dans différents lycées ou infrastructures à travers le pays. Il en va de même des cours de gestion d'entreprise et de pédagogie appliquée. 145 chargés de cours étaient actifs au niveau de la tenue des cours et des examens.

Au niveau de la formation continue :

En 2022, 159 cours de gestion, d'organisation et techniques (organisés par secteur), soit environ 2.450 heures de formation pour 1.543 participants inscrits encadrées par plus de 55 formateurs, ont été coordonnés par le Service « Brevet de Maîtrise et Formation Continue »

Les droits d'inscription au Brevet de Maîtrise (cours et examen), qui se situent à 900 euros par candidat par an, ne représentent que des rentrées pécuniaires limitées. Le plafonnement du droit d'inscription au Brevet constitue ainsi une volonté politique claire de la Chambre des Métiers. En mettant en relation les frais totaux d'organisation de la Chambre des Métiers avec les recettes annuelles limitées, la différence y résultant est en majeure partie couverte par la participation aux frais du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (MENJE).

Globalement, en ce qui concerne le domaine de la « formation », l'effort financier 2022 de la Chambre des Métiers se situe surtout au niveau de la formation continue.

Dans ce contexte, il est utile de relever la stratégie de la Chambre des Métiers qui consiste à proposer des formations très pointues voire uniques au Luxembourg, pour lesquelles il n'existe malheureusement pas toujours une masse critique suffisante d'intéressés, mais où il est important de les maintenir accessibles aux entreprises.

5.2. Activités de promotion et de recherche

Les activités de promotion et de recherche constituent un domaine clé de la Chambre des Métiers. Elles sont effectuées par des équipes pluridisciplinaires de collaborateurs répartis dans différents services, constituant le « Centre de Promotion et de Recherche (CPR) ».

Ainsi, elles intègrent, d'une part, les services de la division « Affaires Publiques & Analyses » (Affaires Juridiques & Avis ; Affaires sociales, Emploi & Formation ; Affaires européennes ; Affaires Environnement & technologies; Affaires Economiques) ainsi que, d'autre part, les services du pilier « Conseil & Services » destinés directement à l'Artisanat tels que ceux prestés pour le conseil à la création, au développement, à la transformation et aux transmissions d'entreprises au niveau national, régional et européen ainsi qu'à l'internationalisation (Service « Contact Entreprise »). La participation financière du Ministère de l'Economie à la couverture des dépenses liées aux activités du CPR en 2022 a été maintenue au même niveau qu'en 2021 et portait sur 2.950.000 EUR. En 2022, le déficit généré entre le total des charges et la participation aux frais du CPR du Ministère de l'Economie s'élevait à 913.000 EUR.

5.3. Autres activités

Les autres activités de la Chambre des Métiers concernent la direction et les services généraux. Les frais de management, de structure et des services généraux sont traditionnellement couverts par les rentrées de cotisations et faisaient apparaître un solde positif de 2.443.000 EUR en 2022.

5.4. Rapport d'activité Chambre des Métiers – comptes simplifiés 2022

RAPPORT D'ACTIVITE CHAMBRE DES METIERS (CDM) - COMPTES SIMPLIFIES 2022

	Activités CDM hors Promotion et Recherche (CPR) et hors Formation (k€) *	Activités Promotion et Recherche (CPR) (k€)	Activités de Formation Continue, Brevet de Maîtrise et Conseillers à l'apprentissage (k€)	TOTAL (k€)
REVENUS				
Cotisations	5,950	0	0	5,950
Participation étatique aux frais	364	2,950	4,785	8,099
Projets européens et autres	0	53	0	53
Inscriptions	0	0	970	970
Autres revenus	2,004	115	0	2,119
	8,317	3,118	5,756	17,191
CHARGES				
Salaires	3,560	2,130	2,956	8,646
Dotation aux amortissements	437	216	255	908
Chargés de cours	0	0	1,031	1,031
Autres charges	1,876	1,685	2,236	5,798
	5,873	4,031	6,478	16,383
Résultat	2,443	-913	-722	808
		Perte sur subvention CPR	Formation Continue	Gains Comptes annuels
			Brevet de Maîtrise (BdM)	
			BdM - Restructuration	
			BdM - Révision contenus	
			Conseillers à l'apprentissage	
				808

* Ces activités contiennent celles couvertes par le Pakt Pro Artisanat.

